



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2024**

2024DEL063
<b>OBJET : <u>BUDGET PRIMITIF 2024</u></b>
- DATE DE CONVOCATION ET D'AFFICHAGE : 29 mars 2024
.....
NOMBRE DE CONSEILLERS : En exercice : 29 Présents/représentés : 27 Votants : 27

Légalement convoqué, le conseil municipal s'est réuni à la Croisée le jeudi 4 avril 2024 à 19h sous la présidence de M. Charnallet, Maire

**Etaient présents :**

M. Charnallet, Maire  
M. Bardot, Mme Colin, M. Dupon, Mme Grenier, M. Jutteau, Mme Jutteau, adjoints au maire,  
M. Béchaud, Mme Beschi, M. Breuzin, Mme Cochard, Mme Deloizy, Mme Faure, M. Gagnière-Moreux, Mme Le Pellec-Muller, M. Picard, Mme Sauvaget, M. Sévec, M. Simon, M. Stenger, conseillers municipaux

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absent(e)s ayant donné pouvoir :**

Mme Allard à Mme Colin  
M. Béquart à M. Bardot  
Mme Bresset à M. Béchaud  
Mme Chevré à M. Stenger  
M. Cornille à M. Sévec  
Mme Gherbi à M. Breuzin  
M. Lesieur Mme Le Pellec

**Absent(e)s :**

Mme Bion  
M. Lang

**Secrétaire de séance :**

Mme Cochard

Le Conseil Municipal,

*VU le Code Général des Collectivités Territoriales,*

*VU l'article L.2313-1 du CGCT listant les documents d'informations budgétaires et financières devant être mis en ligne par les collectivités territoriales, dans les conditions précisées par le décret n°2016-834 du 23 juin 2016,*

*VU l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics qui leur sont rattachés,*

*VU l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,*

*VU ce jour l'affectation du résultat 2023,*

*VU le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu lors de la séance du conseil municipal du 5 mars 2024,*

*VU la présentation faite en commission des finances le 21 mars 2024*

*VU le budget primitif 2024 de la commune et la présentation qui en est faite,*

Entendu l'exposé d'André Dupon et après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés, 21 voix pour et 6 voix contre (Mme Le Pellec, Mme Sauvaget, Mme Beschi, M. Lesieur, M. Sévec et M. Cornille),

## **DÉCIDE**

**D'ADOPTER** le budget primitif 2024 qui s'équilibre en recettes et dépenses de la manière suivante :

- 14 031 620,00 € en section de fonctionnement
- 15 559 986,09 € en section d'investissement

La maquette du budget primitif est annexée à la présente délibération.

**D'AUTORISER** les virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section.

**DE PRENDRE** note des explications du compte financier unique 2023 conjointes à la note du budget primitif 2024 et annexée à cette délibération.

**DE DONNER** tout pouvoir au Maire ou à son représentant pour l'application de cette délibération ou son intention.

**DIT** que le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication, ou de sa notification. Le tribunal compétent est le Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de St-Cloud 78011 Versailles <https://www.telerecours.fr/>. Le présent acte peut aussi faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes délais. En cas de rejet explicite, ou de rejet implicite de ce recours gracieux au terme du délai, l'intéressé dispose alors de deux mois pour former un recours contentieux.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

**Orgeval, le 4 avril 2024**

 Le Maire,  
  
Hervé Charnallet

REPUBLIQUE FRANÇAISE



de Haire

Hervé Charvalat

Commune : COMMUNE D ORGEVAL (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21780466500016

POSTE COMPTABLE : SGC SERVICE DE GESTION COMPTABLE POISSY

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL ORGEVAL (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

### II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

### III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	34
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	36
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	39
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	44

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	47
A1.01 - Opérations non ventilables	50
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	51
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	54
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	55
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	56
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	59
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	62
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	65
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	66
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	69
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	71
A1.908 - Fonction 8 - Transports	74
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	78
A2.01 - Opérations non ventilables	80
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	81
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	84
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	85
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	86
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	90
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	94
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	97
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	98
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	99
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	102
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	104
A2.938 - Fonction 8 - Transports	107

#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	111
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	112
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	116
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	117

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	118
B3.1 - Etat des provisions constituées	120
B3.2 - Etalement des provisions	122
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	123
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	124
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	125
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	130
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	131
B9 - Etat du personnel	133
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	137
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	139
B11.2 - Liste des établissements publics créés	140
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	141
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	142
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	143
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	144

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	
	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	
	<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	
	<b>Valeurs</b>
Population totale	7 096

<b>Informations fiscales (N-2)</b>	
	<b>Collectivité</b>
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 717,56

<b>Informations financières – ratios</b>	
	<b>Valeurs</b>
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 637,49
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	1 779,45
3 Dépenses d'équipement brut / population	1 952,82
4 Encours de dette / population (2) (3)	451,16
5 DGF / population	15,01
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	48,24 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	97,22 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	109,74 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	25,35 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	7,98 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comptabilisées dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

**I – INFORMATIONS GENERALES  
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I

B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :  
- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



**I – INFORMATIONS GENERALES**

**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)**

**I**  
**C1**

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	
			(2)	
TOTAL DU BUDGET	15 223 607,25	18 273 846,27	-297 614,60	A1 2 752 624,42
Investissement	3 992 045,46	6 165 138,17 (3)	-805 089,78	A2 1 368 002,93
Fonctionnement	11 231 561,79	12 108 708,10 (4)	507 475,18	A3 1 384 621,49

RESTES A REALISER N-1				
Dépenses		Recettes		Solde (B)
I + II	III + IV	B1	B2	
TOTAL des RAR	3 092 811,47	2 097 591,16		-995 220,31
Investissement	3 092 811,47	2 097 591,16		-995 220,31
Fonctionnement	0,00	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
	A1 + B1	
TOTAL		1 757 404,11
Investissement		372 782,62
Fonctionnement		1 384 621,49

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.  
 (2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.  
 (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.  
 (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.  
 (5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.



**I – INFORMATIONS GENERALES****EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES****C2****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		<b>(I) 3 092 811,47</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
106	Opération d'équipement n° 106	1 123 628,86
107	Opération d'équipement n° 107	215 505,30
23111	Opération d'équipement n° 23111	518 175,57
23312	Opération d'équipement n° 23312	192 540,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	193 471,40
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	822 336,74
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	27 153,60
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		<b>(II) 0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>
<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>2 097 591,16</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	150 894,16
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 946 697,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS**

	<b>II</b>	
		<b>A</b>

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	12 467 174,62	12 094 392,00
	+		+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	3 092 811,47	2 097 591,16
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	(si solde positif) 1 368 002,93
	=	=	=

	Total de la section d'investissement (2)	15 559 986,09	15 559 986,09
--	--	---------------	---------------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	14 031 620,00	12 646 998,51
	+		+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(si excédent) 1 384 621,49
	=	=	=

	Total de la section de fonctionnement (3)	14 031 620,00	14 031 620,00
--	---	---------------	---------------

	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>29 591 606,09</b>	<b>29 591 606,09</b>
--	----------------------------	----------------------	----------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>		<b>B1</b>

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>	020	<b>0,00</b>
---	-----	-------------

<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.  
 (2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



<b>II -- PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>		<b>B2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>	022	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.  
 (2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

C1

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	249 811,00	193 471,40	179 222,00	179 222,00	372 693,40
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	562 590,00	0,00	946 249,00	946 249,00	946 249,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	17 058 874,16	2 872 186,47	3 489 703,62	3 489 703,62	6 361 890,09
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	437 827,73	27 153,60	7 075 500,00	7 075 500,00	7 102 653,60
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>18 309 102,89</b>	<b>3 092 811,47</b>	<b>11 690 674,62</b>	<b>11 690 674,62</b>	<b>14 783 486,09</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	402 000,00	0,00	656 500,00	656 500,00	656 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>405 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>656 500,00</b>	<b>656 500,00</b>	<b>656 500,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>18 714 102,89</b>	<b>3 092 811,47</b>	<b>12 347 174,62</b>	<b>12 347 174,62</b>	<b>15 439 986,09</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>120 000,00</b>	<b>120 000,00</b>	<b>120 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>18 714 102,89</b>	<b>3 092 811,47</b>	<b>12 467 174,62</b>	<b>12 467 174,62</b>	<b>15 559 986,09</b>
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>15 559 986,09</b>
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité affectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	3 375 424,00	1 946 697,00	508 970,00	508 970,00	2 455 667,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	11 081 000,00	0,00	7 988 500,00	7 988 500,00	7 988 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>14 706 424,00</b>	<b>1 946 697,00</b>	<b>8 747 470,00</b>	<b>8 747 470,00</b>	<b>10 694 167,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 329 167,00	150 894,16	844 922,00	844 922,00	995 816,16
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 918 601,67	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
18	Cpta de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	263 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>3 520 768,67</b>	<b>150 894,16</b>	<b>854 922,00</b>	<b>854 922,00</b>	<b>1 005 816,16</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>18 227 192,67</b>	<b>2 097 591,16</b>	<b>9 602 392,00</b>	<b>9 602 392,00</b>	<b>11 699 983,16</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	392 000,00		1 037 000,00	1 037 000,00	1 037 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	900 000,00		1 355 000,00	1 355 000,00	1 355 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>1 292 000,00</b>		<b>2 492 000,00</b>	<b>2 492 000,00</b>	<b>2 492 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>19 519 192,67</b>	<b>2 097 591,16</b>	<b>12 094 392,00</b>	<b>12 094 392,00</b>	<b>14 191 983,16</b>
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>1 368 002,93</b>
--	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>15 559 986,09</b>
---	----------------------

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR  
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

**2 372 000,00**

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.


(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 59 pouvant figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et



Envoyé en préfecture le 10/04/2024  
Reçu en préfecture le 10/04/2024  
Publié le 10/04/2024  
ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE



réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

C2

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 837 987,50	0,00	2 864 416,00	2 864 416,00	2 864 416,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 083 290,00	0,00	5 605 300,00	5 605 300,00	5 605 300,00
014	Atténuations de produits	1 445 019,00	0,00	1 550 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 171 213,50	0,00	1 334 904,00	1 334 904,00	1 334 904,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestfon courante</b>		<b>10 537 510,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 354 620,00</b>	<b>11 354 620,00</b>	<b>11 354 620,00</b>
66	Charges financières	77 500,00	0,00	165 000,00	165 000,00	165 000,00
67	Charges spécifiques (3)	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>10 735 010,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 639 620,00</b>	<b>11 639 620,00</b>	<b>11 639 620,00</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	392 000,00		1 037 000,00	1 037 000,00	1 037 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	900 000,00		1 355 000,00	1 355 000,00	1 355 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>1 292 000,00</b>		<b>2 392 000,00</b>	<b>2 392 000,00</b>	<b>2 392 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>12 027 010,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 031 620,00</b>	<b>14 031 620,00</b>	<b>14 031 620,00</b>
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>14 031 620,00</b>
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT**
**II**  
**C2**
**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	168 205,82	0,00	200 004,51	200 004,51	200 004,51
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	983 760,00	0,00	1 428 744,00	1 428 744,00	1 428 744,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	2 404 520,00	0,00	2 615 000,00	2 615 000,00	2 615 000,00
731	Fiscalité locale	7 454 500,00	0,00	7 830 200,00	7 830 200,00	7 830 200,00
74	Dotations et participations (3)	343 049,00	0,00	373 000,00	373 000,00	373 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	45 500,00	0,00	60 050,00	60 050,00	60 050,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>11 399 534,82</b>	<b>0,00</b>	<b>12 506 998,51</b>	<b>12 506 998,51</b>	<b>12 506 998,51</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>11 519 534,82</b>	<b>0,00</b>	<b>12 626 998,51</b>	<b>12 626 998,51</b>	<b>12 626 998,51</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>11 519 534,82</b>	<b>0,00</b>	<b>12 646 998,51</b>	<b>12 646 998,51</b>	<b>12 646 998,51</b>
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>1 384 621,49</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>14 031 620,00</b>
--	----------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>2 372 000,00</b>
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****BALANCE GENERALE – DEPENSES****D1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	656 500,00	0,00	656 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	11 339 452,73		11 339 452,73
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	372 693,40	0,00	372 693,40
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	946 249,00	0,00	946 249,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 997 937,36	120 000,00	2 117 937,36
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	127 153,60	0,00	127 153,60
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>15 439 986,09</b>	<b>120 000,00</b>	<b>15 559 986,09</b>

+

**D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE****0,00**

=

**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****15 559 986,09****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	2 864 416,00		2 864 416,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	5 605 300,00		5 605 300,00
014	Atténuations de produits	1 550 000,00		1 550 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 334 904,00	0,00	1 334 904,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	165 000,00	0,00	165 000,00
67	Charges spécifiques (9)	100 000,00	0,00	100 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	20 000,00	1 355 000,00	1 375 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 037 000,00	1 037 000,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>11 639 620,00</b>	<b>2 392 000,00</b>	<b>14 031 620,00</b>

+

**D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE****0,00**

=

**TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES****14 031 620,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.



- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autorisation de fonctionnement.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****BALANCE GENERALE – RECETTES****D2****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	995 816,16	0,00	995 816,16
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 455 667,00	0,00	2 455 667,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	7 998 500,00	0,00	7 998 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	100 000,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	250 000,00	0,00	100 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 355 000,00	1 355 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 037 000,00	1 037 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>11 699 983,16</b>	<b>2 492 000,00</b>	<b>14 191 983,16</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 1 368 002,93

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 15 559 986,09

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	200 004,51		200 004,51
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 428 744,00		1 428 744,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		20 000,00	20 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 615 000,00		2 615 000,00
731	Fiscalité locale	7 830 200,00		7 830 200,00
74	Dotations et participations (8)	373 000,00		373 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	60 050,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	100 000,00	0,00	100 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	20 000,00	0,00	20 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>12 626 998,51</b>	<b>20 000,00</b>	<b>12 646 998,51</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 1 384 621,49

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 14 031 620,00



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



**III - VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

**DEPENSES**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II		III = I + II			
<b>TOTAL</b>	<b>18 714 102,89</b>	<b>3 092 811,47</b>	<b>0,00</b>	<b>12 467 174,62</b>	<b>12 467 174,62</b>	<b>0,00</b>	<b>12 467 174,62</b>	<b>15 559 986,09</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	249 811,00	193 471,40	0,00	179 222,00	179 222,00	0,00	179 222,00	372 693,40
204 Subventions d'équipement versées (3)	562 590,00	0,00	0,00	946 249,00	946 249,00	0,00	946 249,00	946 249,00
21 Immobilisations corporelles	3 060 870,80	822 336,74	0,00	1 175 600,62	1 175 600,62	0,00	1 175 600,62	1 997 937,36
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	287 827,73	27 153,60	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	127 153,60
Total des opérations d'équipement (3)	14 148 003,36	2 049 849,73	0,00	9 289 603,00	9 289 603,00	0,00	9 289 603,00	11 339 452,73
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>18 309 102,89</b>	<b>3 092 811,47</b>	<b>0,00</b>	<b>11 690 674,62</b>	<b>11 690 674,62</b>	<b>0,00</b>	<b>11 690 674,62</b>	<b>14 783 486,09</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	402 000,00	0,00	0,00	656 500,00	656 500,00	0,00	656 500,00	656 500,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>405 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>656 500,00</b>	<b>656 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>656 500,00</b>	<b>656 500,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>18 714 102,89</b>	<b>3 092 811,47</b>	<b>0,00</b>	<b>12 347 174,62</b>	<b>12 347 174,62</b>	<b>0,00</b>	<b>12 347 174,62</b>	<b>15 439 986,09</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>120 000,00</b>	<b>120 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>120 000,00</b>	<b>120 000,00</b>
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)</b>								
<b>0,00</b>								
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>								<b>15 559 986,09</b>

(1) Voir état I+B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.



**COMMUNE D ORGEVAL - BUDGET PRINCIPAL ORGEVAL - BP - 2024**

- (3) Voir l'état II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>		<b>A</b>

**RECETTES**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>17 600 591,00</b>	<b>2 097 591,16</b>	<b>12 094 392,00</b>	<b>12 094 392,00</b>	<b>14 191 983,16</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	3 375 424,00	1 946 697,00	508 970,00	508 970,00	2 455 667,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	11 081 000,00	0,00	7 988 500,00	7 988 500,00	7 988 500,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>14 706 424,00</b>	<b>1 946 697,00</b>	<b>8 747 470,00</b>	<b>8 747 470,00</b>	<b>10 694 167,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 329 167,00	150 894,16	844 922,00	844 922,00	995 816,16
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	263 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>1 602 167,00</b>	<b>150 894,16</b>	<b>854 922,00</b>	<b>854 922,00</b>	<b>1 005 816,16</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>16 308 591,00</b>	<b>2 097 591,16</b>	<b>9 602 392,00</b>	<b>9 602 392,00</b>	<b>11 699 983,16</b>
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	392 000,00		1 037 000,00	1 037 000,00	1 037 000,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	900 000,00		1 355 000,00	1 355 000,00	1 355 000,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>1 292 000,00</b>		<b>2 492 000,00</b>	<b>2 492 000,00</b>	<b>2 492 000,00</b>
<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)</b>					<b>1 368 002,00</b>
<b>Affectation au compte 1068 (8)</b>					<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>					<b>15 559 986,00</b>

(1) Voir état LB pour le contenu du budget précédent.

## COMMUNE D ORGEVAL - BUDGET PRINCIPAL ORGEVAL - BP - 2024

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

**III**  
**A1**

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>18 714 102,89</b>	<b>3 092 811,47</b>	<b>0,00</b>	<b>12 467 174,62</b>	<b>12 467 174,62</b>	<b>0,00</b>	<b>12 467 174,62</b>	<b>15 559 986,09</b>
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	249 811,00	193 471,40	0,00	179 222,00	179 222,00	0,00	179 222,00	372 693,40
2031	41 756,78	4 230,00		101 000,00	101 000,00	0,00	101 000,00	105 230,00
2051	208 054,22	189 241,40		78 222,00	78 222,00	0,00	78 222,00	267 463,40
204	562 590,00	0,00	0,00	946 249,00	946 249,00	0,00	946 249,00	946 249,00
204182	200 000,00	0,00		400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00
2046	362 590,00	0,00		546 249,00	546 249,00	0,00	546 249,00	546 249,00
21	3 060 870,80	822 336,74	0,00	1 175 600,62	1 175 600,62	0,00	1 175 600,62	1 997 937,36
2111	58 715,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2112	285,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	4 108,80	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2116	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
2118	281 649,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	4 954,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
2128	67 188,00	40 200,00		56 200,00	56 200,00	0,00	56 200,00	96 400,00
21311	77 456,26	29 900,44		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	31 000,44
21312	52 667,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21314	30 000,00	0,00		33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00
21316	41 917,66	7 272,00		24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	31 272,00
21318	383 693,81	91 053,60		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	106 053,60
21351	153 911,00	50 964,21		704 000,00	704 000,00	0,00	704 000,00	754 964,21
2138	117 120,00	112 837,86		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	115 837,86
2151	2 473,34	780,00		0,00	0,00	0,00	0,00	780,00
2152	422 080,80	12 568,27		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	17 568,27
21533	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21538	186 815,26	101 513,82		0,00	0,00	0,00	0,00	101 513,82
21568	464 652,82	287 951,44		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	304 951,44
21572	0,00	0,00		2 300,00	2 300,00	0,00	2 300,00	2 300,00
215738	3 800,00	2 640,00		0,00	0,00	0,00	0,00	2 640,00

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE



Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II		II			III = I + II
2158	49 386,07	5 886,32		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	10 886,32
2181	71 809,00	7 124,57		39 790,00	39 790,00	0,00	39 790,00	46 914,57
21828	86 107,52	57 743,72		31 442,00	31 442,00	0,00	31 442,00	89 185,72
21831	26 149,80	0,00		25 505,00	25 505,00	0,00	25 505,00	25 505,00
21838	58 633,20	0,00		49 700,00	49 700,00	0,00	49 700,00	49 700,00
21841	13 325,00	1 869,60		13 700,00	13 700,00	0,00	13 700,00	15 569,60
21848	109 794,54	3 832,82		14 303,62	14 303,62	0,00	14 303,62	18 136,44
2185	3 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
2188	289 177,92	8 198,07		30 060,00	30 060,00	0,00	30 060,00	38 258,07
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	287 827,73	27 153,60	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	127 153,60
2313	187 827,73	27 153,60		0,00	0,00	0,00	0,00	27 153,60
238	100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
	14 148 003,36	2 049 849,73	0,00	9 289 603,00	9 289 603,00	0,00	9 289 603,00	11 339 452,73
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>18 309 102,89</b>	<b>3 092 811,47</b>	<b>0,00</b>	<b>11 690 674,62</b>	<b>11 690 674,62</b>	<b>0,00</b>	<b>11 690 674,62</b>	<b>14 783 486,09</b>
10	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
10226	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	402 000,00	0,00		656 500,00	656 500,00		656 500,00	656 500,00
1641	392 000,00	0,00		646 500,00	646 500,00		646 500,00	646 500,00
165	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
18	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>405 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>656 500,00</b>	<b>656 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>656 500,00</b>	<b>656 500,00</b>



Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>18 714 102,89</b>	<b>3 092 811,47</b>	<b>0,00</b>	<b>12 347 174,62</b>	<b>12 347 174,62</b>	<b>0,00</b>	<b>12 347 174,62</b>	<b>15 439 986,09</b>
040	0,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
				0,00	0,00		0,00	0,00
192	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
				20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
2138	0,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
041	0,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
2138	0,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>			<b>120 000,00</b>	<b>120 000,00</b>		<b>120 000,00</b>	<b>120 000,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.  
 (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.  
 (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.  
 (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.  
 (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.  
 (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).  
 (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 « produit des cessions d'immobilisations ».  
 (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).  
 (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



**III – VOTE DU BUDGET**


**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT** **A2.1**

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour Information Crédits gérés hors AP
106	Groupe scolaire n° 3		1 457 422,97	1 123 628,86	6 975 500,00	6 975 500,00	0,00	6 975 500,00
107	JARDINS PARTAGES		552 143,71	215 505,30	0,00	0,00	0,00	0,00
23111	Nouveau poste de Police Municipal		23 530,27	518 175,57	272 307,00	272 307,00	0,00	272 307,00
23312	Rénovation bâtiment et parc Brunetterie		68 791,20	192 540,00	2 041 796,00	2 041 796,00	0,00	2 041 796,00
<b>TOTAL</b>			<b>2 101 888,15</b>	<b>2 049 849,73</b>	<b>9 289 603,00</b>	<b>9 289 603,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 289 603,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024  
Reçu en préfecture le 10/04/2024  
Publié le 10/04/2024  
ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.



**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 106  
LIBELLE : Groupe scolaire n° 3  
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		<b>1 457 422,97</b>	<b>a 1 123 628,86</b>	<b>6 975 500,00</b>	<b>b 6 975 500,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 454 902,97	1 123 628,86	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	1 454 902,97	1 085 921,37	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	37 707,49	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 520,00	0,00	6 975 500,00	6 975 500,00
2313	Constructions	2 520,00	0,00	6 825 500,00	6 825 500,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>c 0,00</b>	<b>8 448 500,00</b>	<b>d 8 448 500,00</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	310 000,00	310 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	310 000,00	310 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	7 988 500,00	7 988 500,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	7 988 500,00	7 988 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00

**Solde = (c + d) – (a + b) (5)****349 371,14**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

AZ.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 107  
LIBELLE : JARDINS PARTAGES  
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		<b>552 143,71</b>	<b>a 215 505,30</b>	<b>0,00</b>	<b>b 0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>552 143,71</b>	<b>215 505,30</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2111	Terrains nus	149 944,27	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	339 880,65	57 089,39	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	24 398,82	0,00	0,00
2138	Autres constructions	57 549,90	84 711,30	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	16 730,64	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	32 575,15	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	1 409,94	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 358,95	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

## FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>c 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-215 505,30

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****AZ.3**

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 23111**  
**LIBELLE : Nouveau poste de Police Municipal**  
**NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

**DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		<b>23 530,27</b>	<b>a 518 175,57</b>	<b>272 307,00</b>	<b>b 272 307,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>23 530,27</b>	<b>518 175,57</b>	<b>272 307,00</b>	<b>272 307,00</b>
21318	Autres bâtiments publics	23 530,27	516 254,68	150 758,00	150 758,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	1 920,89	15 926,00	15 926,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	88 623,00	88 623,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

**FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>c 0,00</b>	<b>150 270,00</b>	<b>d 150 270,00</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	150 270,00	150 270,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	150 270,00	150 270,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

**Solde = (c + d) – (a + b) (5)****-640 212,57**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

AZ.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 23312  
LIBELLE : Rénovation bâtiment et parc Brunetterie  
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>DEPENSES</b>		<b>68 791,20</b>	<b>a 192 540,00</b>	<b>2 041 796,00</b>	<b>b 2 041 796,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	68 791,20	192 540,00	2 041 796,00	2 041 796,00
21318	Autres bâtiments publics	68 791,20	192 540,00	2 041 796,00	2 041 796,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

## FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>c 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-2 234 336,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>17 600 591,00</b>	<b>2 097 591,16</b>	<b>12 094 392,00</b>	<b>12 094 392,00</b>	<b>14 191 983,16</b>
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	3 375 424,00	1 946 897,00	508 970,00	508 970,00	2 455 867,00
1311	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
1321	133 000,00	133 000,00	0,00	0,00	133 000,00
1322	1 554 708,00	1 426 708,00	190 270,00	190 270,00	1 616 978,00
1323	1 555 716,00	386 989,00	0,00	0,00	386 989,00
1328	132 000,00	0,00	317 500,00	317 500,00	317 500,00
16	11 081 000,00	0,00	7 988 500,00	7 988 500,00	7 988 500,00
1641	11 081 000,00	0,00	7 988 500,00	7 988 500,00	7 988 500,00
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
238	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>14 706 424,00</b>	<b>1 946 897,00</b>	<b>8 747 470,00</b>	<b>8 747 470,00</b>	<b>10 694 167,00</b>
10	1 329 167,00	150 894,16	844 922,00	844 922,00	995 816,16
10222	1 329 167,00	150 894,16	580 000,00	580 000,00	730 894,16
10226	0,00	0,00	264 922,00	264 922,00	264 922,00
138	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
165	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	263 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>1 602 167,00</b>	<b>150 894,16</b>	<b>854 922,00</b>	<b>854 922,00</b>	<b>1 005 816</b>
45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>16 308 591,00</b>	<b>2 097 591,16</b>	<b>9 602 392,00</b>	<b>9 602 392,00</b>	<b>11 699 983</b>
021	392 000,00		1 037 000,00	1 037 000,00	1 037 000,00
040	900 000,00		1 355 000,00	1 355 000,00	1 355 000,00
192	0,00		0,00	0,00	0,00
2112	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
2804133	2 000,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
28041512	30 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
2804182	10 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
280422	15 000,00		0,00	0,00	0,00
28046	350 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
2805	20 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
28121	500,00		0,00	0,00	0,00
28128	13 000,00		0,00	0,00	0,00
281311	1 100,00		0,00	0,00	0,00
281352	300,00		0,00	0,00	0,00
28138	0,00		0,00	0,00	0,00
28152	1 100,00		0,00	0,00	0,00
281538	8 000,00		0,00	0,00	0,00
281568	100 000,00		0,00	0,00	0,00
28158	35 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
28181	0,00		0,00	0,00	0,00
281828	35 000,00		0,00	0,00	0,00
281831	30 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
281838	100 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
281841	6 000,00		0,00	0,00	0,00
281848	30 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
28185	30 000,00		0,00	0,00	0,00
28188	78 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
041	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
2138	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>1 292 000,00</b>		<b>2 492 000,00</b>	<b>2 492 000,00</b>	<b>2 492 000,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>		<b>B</b>

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>12 027 010,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 031 620,00</b>	<b>14 031 620,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 031 620,00</b>	<b>14 031 620,00</b>
011	Charges à caractère général (3)	2 837 987,50	0,00	0,00	2 864 416,00	2 864 416,00	0,00	2 864 416,00	2 864 416,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 083 290,00	0,00		5 605 300,00	5 605 300,00		5 605 300,00	5 605 300,00
014	Atténuations de produits	1 445 019,00	0,00		1 550 000,00	1 550 000,00		1 550 000,00	1 550 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 171 213,50	0,00	0,00	1 334 904,00	1 334 904,00	0,00	1 334 904,00	1 334 904,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>10 537 510,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 354 620,00</b>	<b>11 354 620,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 354 620,00</b>	<b>11 354 620,00</b>
66	Charges financières	77 500,00	0,00		165 000,00	165 000,00		165 000,00	165 000,00
67	Charges spécifiques (3)	100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	20 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>197 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>285 000,00</b>	<b>285 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>285 000,00</b>	<b>285 000,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>10 735 010,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 639 620,00</b>	<b>11 639 620,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 639 620,00</b>	<b>11 639 620,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	392 000,00			1 037 000,00	1 037 000,00		1 037 000,00	1 037 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	900 000,00			1 355 000,00	1 355 000,00		1 355 000,00	1 355 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>1 292 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 392 000,00</b>	<b>2 392 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 392 000,00</b>	<b>2 392 000,00</b>
	<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>								<b>14 031 620,00</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

**COMMUNE D ORGEVAL - BUDGET PRINCIPAL ORGEVAL - BP - 2024**

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE





**III – VOTE DU BUDGET  
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

**III  
B**

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>11 519 534,82</b>	<b>0,00</b>	<b>12 646 998,51</b>	<b>12 646 998,51</b>	<b>12 646 998,51</b>
013	Atténuations de charges (2)	168 205,82	0,00	200 004,51	200 004,51	200 004,51
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	983 760,00	0,00	1 428 744,00	1 428 744,00	1 428 744,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 404 520,00	0,00	2 615 000,00	2 615 000,00	2 615 000,00
731	Fiscalité locale	7 454 500,00	0,00	7 830 200,00	7 830 200,00	7 830 200,00
74	Dotations et participations (2)	343 049,00	0,00	373 000,00	373 000,00	373 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	45 500,00	0,00	60 050,00	60 050,00	60 050,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>11 399 534,82</b>	<b>0,00</b>	<b>12 506 998,51</b>	<b>12 506 998,51</b>	<b>12 506 998,51</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>120 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>120 000,00</b>	<b>120 000,00</b>	<b>120 000,00</b>
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>11 519 534,82</b>	<b>0,00</b>	<b>12 626 998,51</b>	<b>12 626 998,51</b>	<b>12 626 998,51</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>		<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
	<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>					<b>14 031 620,00</b>

**R002 Résultat reporté ou anticipé (7)**

**1 384 621,49**

**Total des recettes de fonctionnement cumulées**

**14 031 620,00**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.  
 (2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.  
 (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).  
 (4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.  
 (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).  
 (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.  
 (7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.





**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I	II		II			III = I + II
<b>011</b>	<b>TOTAL</b>	<b>12 027 010,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 031 620,00</b>	<b>14 031 620,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 031 620,00</b>	<b>14 031 620,00</b>
	Charges à caractère général (4)	2 837 987,50	0,00	0,00	2 864 416,00	2 864 416,00	0,00	2 864 416,00	2 864 416,00
60228	Autres fournitures consommables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60261	Médicaments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	609 775,00	0,00	0,00	655 248,00	655 248,00	0,00	655 248,00	655 248,00
60611	Eau et assainissement	47 901,00	0,00	0,00	59 088,00	59 088,00	0,00	59 088,00	59 088,00
60612	Energie - Electricité	390 522,00	0,00	0,00	374 186,00	374 186,00	0,00	374 186,00	374 186,00
60621	Combustibles	29 020,00	0,00	0,00	19 299,00	19 299,00	0,00	19 299,00	19 299,00
60622	Carburants	33 150,00	0,00	0,00	34 100,00	34 100,00	0,00	34 100,00	34 100,00
60623	Alimentation	19 659,41	0,00	0,00	18 850,00	18 850,00	0,00	18 850,00	18 850,00
60624	Produits de traitement	3 267,32	0,00	0,00	2 694,00	2 694,00	0,00	2 694,00	2 694,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	24 801,00	0,00	0,00	19 700,00	19 700,00	0,00	19 700,00	19 700,00
60632	Fournitures de petit équipement	40 623,51	0,00	0,00	36 605,00	36 605,00	0,00	36 605,00	36 605,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	23 108,81	0,00	0,00	20 800,00	20 800,00	0,00	20 800,00	20 800,00
6064	Fournitures administratives	12 400,00	0,00	0,00	9 300,00	9 300,00	0,00	9 300,00	9 300,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	8 775,87	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
60661	Médicaments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	46 394,97	0,00	0,00	39 600,00	39 600,00	0,00	39 600,00	39 600,00
6068	Autres matières et fournitures	99 925,30	0,00	0,00	88 050,00	88 050,00	0,00	88 050,00	88 050,00
611	Contrats de prestations de services	65,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	58 620,00	0,00	0,00	49 755,00	49 755,00	0,00	49 755,00	49 755,00
61351	Matériel roulant	1 428,80	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61358	Autres	25 374,00	0,00	0,00	74 800,00	74 800,00	0,00	74 800,00	74 800,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 080,00	0,00	0,00	4 200,00	4 200,00	0,00	4 200,00	4 200,00
61521	Entretien terrains	99 000,00	0,00	0,00	90 500,00	90 500,00	0,00	90 500,00	90 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	36 105,00	0,00	0,00	23 950,00	23 950,00	0,00	23 950,00	23 950,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 000,00	0,00	0,00	950,00	950,00	0,00	950,00	950,00
615232	Entretien, réparations réseaux	14 460,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
61524	Entretien bois et forêts	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
61551	Entretien matériel roulant	40 109,00	0,00	0,00	30 200,00	30 200,00	0,00	30 200,00	30 200,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	12 970,00	0,00	0,00	15 850,00	15 850,00	0,00	15 850,00	15 850,00

COMMUNE D ORGEVAL - BUDGET PRINCIPAL ORGEVAL - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6156	Maintenance	130 967,20	0,00		145 530,00	145 530,00	0,00	145 530,00	145 530,00
6161	Multirisques	12 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6168	Autres primes d'assurance	17 600,00	0,00		15 700,00	15 700,00	0,00	15 700,00	15 700,00
617	Etudes et recherches	35 400,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
6182	Documentation générale et technique	4 524,00	0,00		4 320,00	4 320,00	0,00	4 320,00	4 320,00
6184	Versements à des organismes de formation	26 920,00	0,00		63 490,00	63 490,00	0,00	63 490,00	63 490,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	10 440,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6188	Autres frais divers	223 659,99	0,00		241 096,00	241 096,00	0,00	241 096,00	241 096,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	720,00	0,00		552,00	552,00	0,00	552,00	552,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	131 860,00	0,00		128 820,00	128 820,00	0,00	128 820,00	128 820,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00		9 050,00	9 050,00	0,00	9 050,00	9 050,00
6228	Divers	2 557,83	0,00		25 400,00	25 400,00	0,00	25 400,00	25 400,00
6231	Annonces et insertions	14 910,00	0,00		13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	135 085,00	0,00		34 900,00	34 900,00	0,00	34 900,00	34 900,00
6234	Réceptions	5 945,20	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6236	Catalogues et imprimés	28 780,29	0,00		23 894,00	23 894,00	0,00	23 894,00	23 894,00
6247	Transports collectifs	31 250,00	0,00		37 800,00	37 800,00	0,00	37 800,00	37 800,00
6251	Voyages, déplacements et missions	2 900,00	0,00		7 450,00	7 450,00	0,00	7 450,00	7 450,00
6261	Frais d'affranchissement	13 100,00	0,00		10 150,00	10 150,00	0,00	10 150,00	10 150,00
6262	Frais de télécommunications	14 691,00	0,00		13 214,00	13 214,00	0,00	13 214,00	13 214,00
627	Services bancaires et assimilés	4 000,00	0,00		9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	14 620,00	0,00		18 010,00	18 010,00	0,00	18 010,00	18 010,00
6282	Frais de gardiennage	960,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	202 712,00	0,00		217 305,00	217 305,00	0,00	217 305,00	217 305,00
6288	Autres services extérieurs	37 614,00	0,00		50 800,00	50 800,00	0,00	50 800,00	50 800,00
63512	Taxes foncières	35 000,00	0,00		33 690,00	33 690,00	0,00	33 690,00	33 690,00
63513	Autres impôts locaux	4 200,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 035,00	0,00		520,00	520,00	0,00	520,00	520,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	5 083 290,00	0,00		5 605 300,00	5 605 300,00		5 605 300,00	5 605 300,00
6211	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	26 500,00	0,00		36 995,00	36 995,00		36 995,00	36 995,00
6331	Versement mobilité	44 170,00	0,00		59 027,00	59 027,00		59 027,00	59 027,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 742,00	0,00		2 865,00	2 865,00		2 865,00	2 865,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	41 031,00	0,00		49 102,00	49 102,00		49 102,00	49 102,00

COMMUNE D ORGEVAL - BUDGET PRINCIPAL ORGEVAL - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	14 194,00	0,00		8 810,00	8 810,00		8 810,00	8 810,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 020 200,00	0,00		2 019 856,00	2 019 856,00		2 019 856,00	2 019 856,00
64112	SFT, indemnité de résidence	96 791,00	0,00		84 013,00	84 013,00		84 013,00	84 013,00
64118	Autres indemnités	68 273,00	0,00		80 380,00	80 380,00		80 380,00	80 380,00
64131	Rémunérations	1 396 900,00	0,00		1 731 388,00	1 731 388,00		1 731 388,00	1 731 388,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	1 000,00	0,00		30 037,00	30 037,00		30 037,00	30 037,00
6417	Rémunérations des apprentis	37 600,00	0,00		43 354,00	43 354,00		43 354,00	43 354,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	577 400,00	0,00		670 264,00	670 264,00		670 264,00	670 264,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	495 600,00	0,00		532 268,00	532 268,00		532 268,00	532 268,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	49 620,00	0,00		65 451,00	65 451,00		65 451,00	65 451,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	145 000,00	0,00		130 000,00	130 000,00		130 000,00	130 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	7 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	26 000,00	0,00		15 915,00	15 915,00		15 915,00	15 915,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	29 000,00	0,00		27 000,00	27 000,00		27 000,00	27 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 269,00	0,00		5 575,00	5 575,00		5 575,00	5 575,00
014	Atténuations de produits	1 445 019,00	0,00		1 550 000,00	1 550 000,00		1 550 000,00	1 550 000,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	5 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7391116	Prél. article 55 de la loi SRU	113 283,00	0,00		173 000,00	173 000,00		173 000,00	173 000,00
739221	FNGIR	1 001 250,00	0,00		1 001 250,00	1 001 250,00		1 001 250,00	1 001 250,00
739331	Communes	324 886,00	0,00		375 750,00	375 750,00		375 750,00	375 750,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 171 213,50	0,00		1 334 904,00	1 334 904,00		1 334 904,00	1 334 904,00
65132	Prix	2 823,50	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
65311	Indemnités de fonction	109 000,00	0,00		113 300,00	113 300,00		113 300,00	113 300,00
65313	Cotisations de retraite	4 600,00	0,00		4 850,00	4 850,00		4 850,00	4 850,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 300,00	0,00		11 100,00	11 100,00		11 100,00	11 100,00
65315	Formation	1 500,00	0,00		2 266,00	2 266,00		2 266,00	2 266,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6542	Créances éteintes	408,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
65568	Autres contributions	722 842,00	0,00		724 100,00	724 100,00		724 100,00	724 100,00



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
657348	Subv. fonct. autres communes	1 465,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
657363	Subv. Fonct. CCAS/CIAS	17 500,00	0,00		167 574,00	167 574,00	0,00	167 574,00	167 574,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	300 765,00	0,00		301 500,00	301 500,00	0,00	301 500,00	301 500,00
65888	Autres	10,00	0,00		14,00	14,00	0,00	14,00	14,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>10 537 510,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 354 620,00</b>	<b>11 354 620,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 354 620,00</b>	<b>11 354 620,00</b>
66	Charges financières	77 500,00	0,00		165 000,00	165 000,00		165 000,00	165 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	57 500,00	0,00		157 500,00	157 500,00		157 500,00	157 500,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	20 000,00	0,00		7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00
67	Charges spécifiques (4)	100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	20 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	20 000,00			20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	<b>Total des charges financières et spécifiques</b>	<b>197 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>285 000,00</b>	<b>285 000,00</b>		<b>285 000,00</b>	<b>285 000,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>10 735 010,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 639 620,00</b>	<b>11 639 620,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 639 620,00</b>	<b>11 639 620,00</b>
023	Virément à la section d'investissement	392 000,00			1 037 000,00	1 037 000,00		1 037 000,00	1 037 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	900 000,00			1 355 000,00	1 355 000,00		1 355 000,00	1 355 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporables	900 000,00			1 355 000,00	1 355 000,00		1 355 000,00	1 355 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>1 292 000,00</b>			<b>2 392 000,00</b>	<b>2 392 000,00</b>		<b>2 392 000,00</b>	<b>2 392 000,00</b>

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice  
Montant des ICNE de l'exercice N-1

0,00  
0,00

	7 500,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET  
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>11 519 534,82</b>	<b>0,00</b>	<b>12 646 998,51</b>	<b>12 646 998,51</b>	<b>12 646 998,51</b>
013	Atténuations de charges (3)	168 205,82	0,00	200 004,51	200 004,51	200 004,51
6091	RRR obtenus sur matières premières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	160 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
6459	Remb. charges sécu. sociale et prévoyance	8 205,82	0,00	20 004,51	20 004,51	20 004,51
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	983 760,00	0,00	1 428 744,00	1 428 744,00	1 428 744,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	9 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	10 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 250,00	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
7062	Redevances services à caractère culturel	9 800,00	0,00	16 500,00	16 500,00	16 500,00
70631	Redevances services à caractère sportif	41 900,00	0,00	44 500,00	44 500,00	44 500,00
70632	Redevances services à caractère loisir	284 210,00	0,00	376 500,00	376 500,00	376 500,00
7066	Redevances services à caractère social	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	479 800,00	0,00	664 879,00	664 879,00	664 879,00
706888	Autres	29 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	90 000,00	0,00	92 000,00	92 000,00	92 000,00
70843	Mise à dispo personnel CCAS/CIAS	0,00	0,00	87 900,00	87 900,00	87 900,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	29 400,00	29 400,00	29 400,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	0,00	0,00	47 050,00	47 050,00	47 050,00
70878	Remb. frais par des tiers	28 800,00	0,00	18 615,00	18 615,00	18 615,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 404 520,00	0,00	2 615 000,00	2 615 000,00	2 615 000,00
73211	Attribution de compensation	2 372 020,00	0,00	2 596 957,00	2 596 957,00	2 596 957,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	7 500,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
73213	Reversement pré. bloc communal sur PBJ	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
738	Autres impôts et taxes	25 000,00	0,00	10 043,00	10 043,00	10 043,00
731	Fiscalité locale	7 454 500,00	0,00	7 830 200,00	7 830 200,00	7 830 200,00
73111	Impôts directs locaux	6 306 000,00	0,00	6 594 000,00	6 594 000,00	6 594 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	800 000,00	0,00	670 000,00	670 000,00	670 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	135 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
73154	Droits de place	28 500,00	0,00	31 200,00	31 200,00	31 200,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	180 000,00	0,00	275 000,00	275 000,00	275 000,00
7318	Autres	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	343 049,00	0,00	373 000,00	373 000,00	373 000,00

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

COMMUNE D ORGEVAL - BUDGET PRINCIPAL ORGEVAL - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE



Chap / art (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
741121	DSR des communes	73 000,00	0,00	88 500,00	88 500,00	88 500,00
744	FCTVA	20 000,00	0,00	15 500,00	15 500,00	15 500,00
74718	Autres participations Etat	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	6 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
74748	Participation autres communes	1 949,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
747888	Autres	236 100,00	0,00	213 000,00	213 000,00	213 000,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	45 500,00	0,00	60 050,00	60 050,00	60 050,00
752	Revenus des immeubles	45 500,00	0,00	58 050,00	58 050,00	58 050,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>11 399 534,82</b>	<b>0,00</b>	<b>12 506 998,51</b>	<b>12 506 998,51</b>	<b>12 506 998,51</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>11 519 534,82</b>	<b>0,00</b>	<b>12 626 998,51</b>	<b>12 626 998,51</b>	<b>12 626 998,51</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
722	Immobilisations corporelles	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>		<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00



Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE



- ↳ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- ↳ Voir état I-3 pour le contenu du budget précédent.
- ↳ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- ↳ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = D/ 040) (RF 043 = DF 043).
- ↳ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- ↳ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- ↳ Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- ↳ Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.
- ↳ Si le montant des (CNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV  
A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>323 003,62</b>	<b>0,00</b>	<b>297 349,00</b>	<b>7 824 277,00</b>	<b>2 213 296,00</b>	<b>556 000,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	646 500,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	53 000,00	0,00	0,00	50 222,00	20 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	170 003,62	0,00	297 349,00	152 055,00	2 193 296,00	556 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	100 000,00	0,00	0,00	6 975 500,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>844 922,00</b>	<b>120 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>151 470,00</b>	<b>8 156 008,00</b>	<b>320 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	844 922,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	20 000,00	0,00	151 470,00	17 500,00	320 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	7 988 500,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	100 000,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



**IV - ANNEXES**

**A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE (suite)**

**IV  
A1**

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	<b>DEPENSES</b>	<b>532 000,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>551 249,00</b>		<b>12 347 174,62</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	10 000,00	0,00		656 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	56 000,00	0,00	0,00	0,00		179 222,00
204	Subventions d'équipement versées	400 000,00	0,00	0,00	546 249,00		946 249,00
21	Immobilisations corporelles	76 000,00	40 000,00	0,00	5 000,00		3 489 703,62
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		7 075 500,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>9 602 392,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		844 922,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		508 970,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	10 000,00	0,00		7 998 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		250 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 10/04/2024  
 Reçu en préfecture le 10/04/2024  
 Publié le 10/04/2024  
 ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE



Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE



COMMUNE D ORGEVAL - BUDGET PRINCIPAL ORGEVAL - BP - 2024

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE



COMMUNE D ORGEVAL - BUDGET PRINCIPAL ORGEVAL - BP - 2024

**IV - ANNEXES** **IV**  
**A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE** **A1.01**

01 - OPERATIONS NON VENTILABLES	
Article / compte nature (1)	Libellé
DEPENSES	01 Opérations non ventilables
RECETTES	
102	Dotations et fonds d'investissement
	844 972,00
	844 972,00

Détailier les comptes à trois chiffres.



**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A1.900**

**FONCTION 0 – Services généraux**

Article / compte nature (1)	Libellé	Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non versé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
<b>DEPENSES</b>									
203	Frais d'études, recherche, développement	211 503,62	0,00	500,00	3 000,00	3 000,00	105 000,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	28 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00
213	Constructions	21 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00	0,00	0,00
215	Instalatif, matériel, outillage techniq.	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Autres immobilisations corporelles	52 403,62	0,00	500,00	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandés immo corporelles	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>									
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandés immo corporelles	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A1.900**

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils							
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.-social région/Conseil dev.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.-soc.-environ.-culture,éduc. environnement.		035 Section culture, éducation et sports	038 Conseil de territoire	Autres instances
<b>DEPENSES</b>									
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installatif, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes Immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>									
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes Immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

COMMUNE D ORGEVAL - BUDGET PRINCIPAL ORGEVAL - BP - 2024

IV - ANNEXES  
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

IV  
A1.900

FONCTION 0 - Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act* Interreg.eur.intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
<b>DEPENSES</b>							
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	323 003,62
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 100,00
215	Installer*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
216	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 903,62
238	Avances commandés immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
<b>RECETTES</b>							
132	Subv.iniv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
238	Avances commandés immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE



**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A1.900-5**

**FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	058 Autres					TOTAL DU CHAPITRE
		051 FSE	052 FEDER	0580 FEADER	0581 FEAMP		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV  
A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>							
213	Constructions	0,00	297 349,00	0,00	0,00	0,00	297 349,00
215	Installat <sup>e</sup> , matériel, outillage techniq.	0,00	150 758,00	0,00	0,00	0,00	150 758,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	45 928,00	0,00	0,00	0,00	45 928,00
			100 665,00	0,00	0,00	0,00	100 665,00
	<b>RECETTES</b>						
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	151 470,00	0,00	0,00	0,00	151 470,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
			150 270,00	0,00	0,00	0,00	150 270,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV  
A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	Enseignement du premier degré							Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		20 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés	23	24			
<b>DEPENSES</b>		<b>67 222,00</b>	<b>362 592,00</b>	<b>85 703,00</b>	<b>7 287 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
164	Emprunts auprès des établissements financiers	0,00	334 900,00	0,00	311 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	50 222,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	6 000,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	17 000,00	21 692,00	35 703,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	6 825 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>7 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>8 138 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
132	Subv liv rattachées aux actifs non amort	7 500,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des établissements financiers	0,00	0,00	0,00	7 988 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.





**IV - ANNEXES**  
**A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A1.902**

**FONCTION 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libelle	25 Formation professionnelle													238 Autres	
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des singuliers	256 CNFPT - Formation des actifs occupés			257 CFNPT et CDG - missions spécifiques	2572 Missions administratives					
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des ét financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des ét financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

COMMUNE D ORGEVAL - BUDGET PRINCIPAL ORGEVAL - BP - 2024

IV - ANNEXES  
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

IV  
A1.902

FUNCTION 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes						29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement			
<b>DEPENSES</b>											
164	Emprunts auprès des établissements financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	546 500,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 222,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 000,00
216	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	18 100,00	3 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 055,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 825 500,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 156 000,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 500,00
164	Emprunts auprès des établissements financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 988 500,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

COMMUNE D ORGEVAL - BUDGET PRINCIPAL ORGEVAL - BP - 2024

**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A1.903**

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**

Article / compte nature (1)	Libellé	30		31							
		Services communs		Culture							
				311	312	313	314	315	316	317	318
				Activités artist.,actions et manifestatf.	Patrimoine	Bibliothèques, médiathèques	Musées	Services d'archives	Théâtres et spectacles vivants	Cinémas et autres salles de spectacles	Archéologie préventive
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>2 086 796,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagement de terrains	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00		0,00	2 076 796,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installer*, matériel, outillage techniq.	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	10 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A1.903**

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs et loisirs	326 Manifestations sportives
<b>DEPENSES</b>		<b>2 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>69 200,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	13 200,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00	0,00
215	Installer*, matériel, outillage techniq.	2 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>0,00</b>
132	Suiv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

COMMUNE D ORGEVAL - BUDGET PRINCIPAL ORGEVAL - BP - 2024

IV - ANNEXES

A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

IV  
A1.903

FONCTION 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs				34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centras de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres			
<b>DEPENSES</b>		<b>48 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 213 296,00</b>	
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 200,00	
213	Constructions	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 150 796,00	
215	Installat <sup>n</sup> , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00	
218	Autres immobilisations corporelles	13 000,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00	
<b>RECETTES</b>		<b>310 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>320 000,00</b>	
132	Subv Inv rattachées aux actifs non amort	310 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320 000,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

COMMUNE D ORGEVAL - BUDGET PRINCIPAL ORGEVAL - BP - 2024

**IV - ANNEXES**  
**A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A1.904**

**FONCTION 4 - Santé et action sociale (hors RSA)**

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé						Autres actions 418
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires		
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE



COMMUNE D ORGEVAL - BUDGET PRINCIPAL ORGEVAL - BP - 2024

**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A1.904**

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libelle	42 Action sociale									
		420 Services communs	421 Famille et enfance					422 Petite enfance			
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4223 Autres actions pour la petite enfance		
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE



**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A1.904**

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées	424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	423 Forfait autonomie	423 Autres actions de prévention	
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	556 000,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	550 000,00	
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 000,00</b>	
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>556 000,00</b>	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

COMMUNE D ORGEVAL - BUDGET PRINCIPAL ORGEVAL - BP - 2024

**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A1.904-4**

**FONCTION 4-4 – RSA**

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV  
A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	51 Aménagement et services urbains									
		50 Services communs		51							
		501 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain		
<b>DEPENSES</b>											
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	9 000,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat <sup>n</sup> , matériel, outillage techniq.	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Autres immobilisations corporelles	0,00	4 000,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE





Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A1.905**

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accès à la propriété	554 Aide d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
<b>DEPENSES</b>									
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installer, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
216	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>									
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV  
A1.905**

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Autres actions Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
<b>DEPENSES</b>							
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	56 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

COMMUNE D ORGEVAL - BUDGET PRINCIPAL ORGEVAL - BP - 2024

**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A1.906**

**FONCTION 6 – Action économique**

Article / compte nature (1)	Libellé	60		61		62		63		
		Services communs		Interventions économiques transversales		Structure d'animation et de dév. éco.		Actions sectorielles		
								631	632	633
		0,00		0,00		0,00		Agriculture, pêche et agro-alimentaire	Industrie, commerce et artisanat	Développement touristique
		0,00		0,00		0,00		6311 Laboratoire	6312 Autres	
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00		0,00		0,00		0,00	40 000,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

COMMUNE D ORGEVAL - BUDGET PRINCIPAL ORGEVAL - BP - 2024

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A1.906**

**FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et écosociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV  
A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propriété urbaine						
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets		722 Propriété urbaine		7222 Action propreté urbaine et nettoyement	
	<b>DEPENSES</b>	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024  
Reçu en préfecture le 10/04/2024  
Publié le 10/04/2024



ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE



Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A1 907**

**FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
	731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	<b>DEPENSES</b>					
165	Depos et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>					
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

COMMUNE D ORGEVAL - BUDGET PRINCIPAL ORGEVAL - BP - 2024

**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A1.907**

**FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75						76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		Politique de l'énergie		Energie hydraulique		Autres actions					
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel./risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions		
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE



**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A1.908**

**FONCTION 8 – Transports**

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs							828 Autres transports
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	827 Autres transports	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installer*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

COMMUNE D ORGEVAL - BUDGET PRINCIPAL ORGEVAL - BP - 2024

**IV - ANNEXES**

**A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A1.908**

**FONCTION 8 - Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libelle	83 Transports de marchandises						838 Autres transports
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installer, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A1.908**

**FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voie							
		841 Voie nationale	842 Voie régionale	843 Voie départementale	844 Voie métropolitaine	845 Voie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voies	849 Sécurité routière
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	531 249,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	546 245,00	0,00	0,00	0,00
215	Instaillar <sup>e</sup> , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE



COMMUNE D ORGEVAL - BUDGET PRINCIPAL ORGEVAL - BP - 2024

IV - ANNEXES

A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

IV  
A1.908

FONCTION 8 - Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures roulées	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	551 249,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	546 249,00	
215	Installat <sup>on</sup> matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV  
A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	<b>DEPENSES</b>	<b>1 713 161,00</b>	<b>2 535 717,00</b>	<b>0,00</b>	<b>453 350,00</b>	<b>2 409 746,00</b>	<b>1 677 338,00</b>	<b>1 513 836,00</b>	<b>0,00</b>
011	Charges à caractère général	40 161,00	567 767,00	0,00	83 135,00	816 123,00	730 540,00	176 622,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 704 220,00	0,00	365 115,00	1 254 623,00	944 298,00	450 640,00	0,00
014	Atténuations de produits	1 550 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	263 730,00	0,00	5 100,00	174 000,00	2 500,00	886 574,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes délégués	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	165 000,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>10 406 000,00</b>	<b>209 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 400,00</b>	<b>529 883,51</b>	<b>492 550,00</b>	<b>472 965,00</b>	<b>0,00</b>
013	Atténuations de charges	0,00	180 000,00	0,00	0,00	20 004,51	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaniale, ventes diverses	0,00	17 000,00	0,00	29 400,00	507 879,00	437 500,00	301 465,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 615 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	7 524 000,00	10 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	147 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	52 500,00	171 500,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 550,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>1 273 940,00</b>	<b>36 143,00</b>	<b>11 600,00</b>	<b>14 789,00</b>		<b>11 639 620,00</b>
011	Charges à caractère général	0,00	387 536,00	36 143,00	11 600,00	14 789,00		2 864 416,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	886 404,00	0,00	0,00	0,00		5 605 300,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 550 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 334 904,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'éclus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		165 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		100 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		20 000,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>405 400,00</b>	<b>48 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>33 000,00</b>		<b>12 626 998,51</b>
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		200 004,51
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	100 400,00	2 100,00	0,00	33 000,00		1 428 744,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 615 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	275 000,00	21 000,00	0,00	0,00		7 830 200,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		373 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	30 000,00	25 500,00	0,00	0,00		60 050,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		100 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		20 000,00

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE





Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A2.01**

**01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	
<b>DEPENSES</b>			
606	Achats non stockés de matières et fourni		1 713 161,00
654	Perles sur créances irrécouvrables		40 161,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs		3 000,00
681	Dol. amort. et prov. Charges de fond.		100 000,00
739	Reversé et restit. sur impôts et taxes		20 000,00
	<b>RECETTES</b>		1 550 000,00
			<b>10 406 000,00</b>
731	Fiscalité locale		7 524 000,00
732	Fiscalité reversée		2 604 957,00
738	Autres impôts et taxes		10 043,00
741	D.G.F.		106 500,00
744	FCTVA		15 500,00
748	Autres attributions et participations		25 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)		100 000,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou		20 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES

A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

IV  
A2.930

FONCTION 0 - Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							Autres moyens généraux
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	
<b>DEPENSES</b>									
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 641 749,00	0,00	289 561,00	144 176,00	135 575,00	2 290,00	5 250,00	0,00
613	Locations	70 850,00	0,00	2 200,00	5 800,00	0,00	880,00	1 150,00	0,00
615	Entretien et réparations	31 700,00	0,00	5 600,00	38 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	30 935,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	3 550,00	0,00
618	Divers	30 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	74 860,00	0,00	40 569,00	2 400,00	180,00	200,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	53 052,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Dépacements et missions	21 375,00	0,00	22 500,00	27 500,00	1 500,00	0,00	400,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	3 880,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	14 760,00	0,00	155,00	0,00	1 915,00	0,00	150,00	0,00
628	Divers	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	40 560,00	0,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	27 644,00	0,00	3 552,00	1 024,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	1 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	957 806,00	0,00	156 135,00	35 604,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	442 853,00	0,00	37 500,00	11 948,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	29 500,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges Intervent* cpl. prop. - Subventi*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	14,00	0,00	0,00	0,00	132 000,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>									
641	Rémunérations du personnel	182 000,00	0,00	13 000,00	10 200,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	2 000,00	0,00	0,00	10 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.





**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A2.930**

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils									
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco., soc., environ., culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances			
					0341 Section éco., sociale et environnement.	0342 Section culture, éducation et sports					
<b>DEPENSES</b>											
606	Achats non stockés de matières et fourni	137 116,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	4 860,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Dépacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	86,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	27,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	427,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	131 716,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervenit" qpt prop. - Subvent"	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>											
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

**IV - ANNEXES**  
**A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A2.930**

**FONCTION 0 - Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
<b>DEPENSES</b>							
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 535 717,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 890,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 300,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 685,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 700,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 049,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 052,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 275,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 990,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 066,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 660,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 247,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 149 545,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	492 728,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 700,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	131 716,00
657	Charges interverti* opt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	132 000,00
668	Charges diversés de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14,00
<b>RECETTES</b>							
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	209 200,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 200,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

COMMUNE D ORGEVAL - BUDGET PRINCIPAL ORGEVAL - BP - 2024

**IV - ANNEXES**  
**A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A2.930-5**

**FONCTION 0-5 - Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	058 Autres				TOTAL DU CHAPITRE
		051 FSE	052 FEDER	0590 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

COMMUNE D ORGEVAL - BUDGET PRINCIPAL ORGEVAL - BP - 2024

IV - ANNEXES

A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

IV  
A2.931

FONCTION 1 - Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	FONCTION 1 - Sécurité						TOTAL DU CHAPITRE
		10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens		
<b>DEPENSES</b>		<b>5 100,00</b>	<b>447 850,00</b>	<b>0,00</b>	<b>600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>453 350,00</b>	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	23 600,00	0,00	600,00	0,00	24 200,00	
613	Locations	0,00	18 505,00	0,00	0,00	0,00	18 505,00	
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	
615	Entretien et réparations	0,00	11 490,00	0,00	0,00	0,00	11 490,00	
618	Divers	0,00	12 782,00	0,00	0,00	0,00	12 782,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	279,00	0,00	0,00	0,00	279,00	
625	Déplacements et missions	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	1 879,00	0,00	0,00	0,00	1 879,00	
628	Divers	0,00	10 500,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	6 314,00	0,00	0,00	0,00	6 314,00	
635	Autres Impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	283 853,00	0,00	0,00	0,00	283 853,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	71 401,00	0,00	0,00	0,00	71 401,00	
647	Autres charges sociales	0,00	3 547,00	0,00	0,00	0,00	3 547,00	
655	Contributions obligatoires	5 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00	
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>29 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 400,00</b>	
708	Autres produits	0,00	29 400,00	0,00	0,00	0,00	29 400,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV - ANNEXES

A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

IV  
A2.932

FONCTION 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs		21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cites scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés			
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>531 314,00</b>	<b>197 000,00</b>	<b>286 901,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
604	Adhésifs d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	53 910,00	109 300,00	6 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
613	Locations	0,00	800,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	0,00	15 800,00	13 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
618	Divers	0,00	12 850,00	16 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	550,00	2 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	500,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
625	Déplacements et missions	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	1 850,00	950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
628	Divers	0,00	24 500,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	7 791,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	261 278,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	83 367,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
647	Autres charges sociales	0,00	715,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
657	Charges intervenir cpl prop. - Subvenir	0,00	2 000,00	2 500,00	1 47 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
661	Charges financières	0,00	64 899,00	0,00	100 101,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
747	Participations	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.





**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A2.932**

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libelle	25 Formation professionnelle													
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres	
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives		
<b>DEPENSES</b>															
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
806	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locales et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle													
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés						257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
						2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives			
857	Charges interven <sup>e</sup> qpt pmp. - Subvent <sup>e</sup>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
861	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A2.932**

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	25	27	28					29	TOTAL DU CHAPITRE
				281	282	283	284	288		
<b>DEPENSES</b>										
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	383 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	383 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	48 670,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	219 580,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 650,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	12 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 550,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
618	Divers	0,00	0,00	1 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 050,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 995,00	0,00	32 995,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 500,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 650,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	14,00	49,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 863,00
628	Divers	0,00	0,00	10 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 480,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	19 078,00	1 432,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 301,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	560 982,00	61 813,00	0,00	0,00	0,00	0,00	884 054,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	195 318,00	16 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	295 135,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	13 423,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 138,00
657	Charges intervenant* cpi prop. – Subvenir*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	174 000,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>477 879,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>50 004,51</b>	<b>0,00</b>	<b>529 883,51</b>
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 004,51	0,00	20 004,51
706	Prestations de services	0,00	0,00	477 879,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	507 879,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV  
A2.933**

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**

Article / nature (1)	Libellé	Services communs 30	Culture 31							
			311 Activités artist., actions et manifest. cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinemas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
<b>DEPENSES</b>			<b>6 041,00</b>	<b>100 879,00</b>	<b>98 567,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>91 671,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
504	Achats études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 150,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	51 700,00	11 760,00	0,00	0,00	0,00	30 482,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 400,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	19 595,00	2 595,00	0,00	0,00	0,00	12 100,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	4 725,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 400,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	110,00	590,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	174,00	29,00	0,00	0,00	0,00	29,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	24 475,00	3 750,00	0,00	0,00	0,00	13 450,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	1 568,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	58 091,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	18 989,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	65,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cdt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>			<b>0,00</b>	<b>2 550,00</b>	<b>3 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
706	Prestations de services	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	2 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE



) Détailler les comptes à trois chiffres.



Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A2.933**

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
<b>DEPENSES</b>		<b>112 733,00</b>	<b>38 229,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 074,00</b>	<b>39 169,00</b>
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	46 825,00	23 700,00	0,00	0,00	1 849,00	600,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	25 750,00	12 000,00	0,00	0,00	15 625,00	0,00
618	Divers	3 050,00	2 500,00	0,00	0,00	800,00	4 000,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	58,00	29,00	0,00	0,00	0,00	170,00
628	Divers	36 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	648,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 809,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 433,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpl propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 500,00</b>
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

**IV - ANNEXES**  
**A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A2.933**

**FONCTION 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs				34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres			
<b>DEPENSES</b>		<b>847 716,00</b>	<b>100 300,00</b>	<b>219 959,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 677 338,00</b>	
604	Achats d'études, prestations de services	62 098,00	100 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	189 248,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	36 382,00	300,00	14 600,00	0,00	1 200,00	0,00	220 018,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 400,00	
615	Entretien et réparations	9 505,00	0,00	1 225,00	0,00	0,00	0,00	98 485,00	
618	Divers	4 115,00	0,00	31 230,00	0,00	2 700,00	0,00	56 000,00	
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 400,00	
623	Pub., publications, relations publiques	70,00	0,00	40,00	0,00	100,00	0,00	1 020,00	
624	Transports biens, transports collectifs	13 500,00	0,00	3 800,00	0,00	0,00	0,00	17 300,00	
625	Déplacements et missions	800,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	1 570,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	115,00	0,00	230,00	0,00	0,00	0,00	824,00	
628	Divers	31 200,00	0,00	23 450,00	0,00	0,00	0,00	133 275,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	17 292,00	0,00	3 007,00	0,00	0,00	0,00	22 515,00	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	
641	Rémunérations du personnel	501 762,00	0,00	103 190,00	0,00	0,00	0,00	686 852,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	170 487,00	0,00	33 522,00	0,00	0,00	0,00	230 411,00	
647	Autres charges sociales	390,00	0,00	65,00	0,00	0,00	0,00	520,00	
651	Charges interiv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	
<b>RECETTES</b>		<b>347 500,00</b>	<b>71 500,00</b>	<b>52 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>492 500,00</b>	
706	Prestations de services	295 000,00	71 500,00	52 000,00	0,00	0,00	0,00	437 500,00	
747	Participations	52 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 500,00	
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.





Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A2.934**

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)**

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prevention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
804	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
806	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00
815	Entretien et réparations	0,00	0,00	1 900,00	0,00	0,00	0,00
818	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
823	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
825	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
826	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
828	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
833	Impôts, taxes, versements (autre orgs.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
835	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
841	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
845	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
847	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
855	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
857	Charges intervenit* cpt prop. - Silvert*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



**IV - ANNEXES**  
**A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A2.934**

**FONCTION 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libelle	42									
		420 Services communs		421 Famille et enfance				422 Petite enfance		428 Autres actions pour la petite enfance	
		4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Cricracs et garderies	4222 Multi accueil				
<b>DEPENSES</b>		<b>234 475,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>531 784,00</b>	<b>728 729,00</b>			<b>0,00</b>
604	Achats déduits, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 000,00	0,00			0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 995,00	0,00			0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 275,00	0,00			0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 755,00	0,00			0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80,00	0,00			0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00			0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40,00	29,00			0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 850,00	0,00			0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	1 409,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 647,00	0,00			0,00
635	Autres impôts, taxes (Admini Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 700,00			0,00
641	Rémunérations du personnel	49 874,00	0,00	0,00	0,00	0,00	277 757,00	0,00			0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	15 619,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 205,00	0,00			0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130,00	0,00			0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	719 000,00			0,00
657	Charges intervenant" cpt prop. - Subvent"	167 574,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
<b>RECETTES</b>		<b>144 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>317 500,00</b>	<b>9 575,00</b>			<b>0,00</b>
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157 000,00	0,00			0,00
708	Autres produits	133 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 575,00			0,00
747	Participations	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 500,00	0,00			0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV  
A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42						TOTAL DU CHAPITRE
		Action sociale			424	425	428	
		4231	4232	4238	Personnes en difficulté	Personnes handicapées	Autres interventions sociales	
		Forfait autonomie	Autres actions de prévention	Autres actions pour les personnes âgées				
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	12 648,00	3 800,00	0,00	0,00	1 513 836,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	4 900,00	2 900,00	0,00	0,00	38 295,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	3 800,00	400,00	0,00	0,00	13 375,00
618	Divers	0,00	0,00	450,00	0,00	0,00	0,00	11 205,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	40,00	0,00	0,00	0,00	120,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	58,00	0,00	0,00	0,00	127,00
628	Divers	0,00	0,00	3 400,00	500,00	0,00	0,00	20 750,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 056,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 700,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	327 631,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 823,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	719 000,00
657	Charges interverti* grt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167 574,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	1 550,00	0,00	0,00	0,00	472 965,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	1 550,00	0,00	0,00	0,00	144 465,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

COMMUNE D ORGEVAL - BUDGET PRINCIPAL ORGEVAL - BP - 2024

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A2.934-3**

**FONCTION 4-3 – APA**

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

COMMUNE D ORGEVAL - BUDGET PRINCIPAL ORGEVAL - BP - 2024

**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A2.934-4**

**FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI**

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	51 Aménagement et services urbains									
		50 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>682 642,00</b>	<b>292 749,00</b>	<b>22 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>242 774,00</b>	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	51 640,00	32 000,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	
613	Locations	0,00	2 700,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	0,00	24 600,00	85 500,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 845,00	
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	
618	Divers	0,00	12 630,00	5 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 100,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 370,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	
625	Déplacements et missions	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	374,00	202,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 600,00	
628	Divers	0,00	2 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 189,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	12 375,00	3 808,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 128,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	440 106,00	123 855,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	135 657,00	42 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 578,00	
647	Autres charges sociales	0,00	280,00	130,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65,00	
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>93 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>275 000,00</b>	
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
708	Autres produits	0,00	92 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	275 000,00	
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE





Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A2.935**

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)					
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur localif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aide d'accueil des gens du voyage	555 Logement social	
<b>DEPENSES</b>										
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	23 675,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	10 435,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	90,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	14 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>										
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	37 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.935**

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du fisc local	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
<b>DEPENSES</b>							
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	7 600,00	0,00	1 273 940,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 975,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 700,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 395,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 820,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 370,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	576,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 858,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 371,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	5 600,00	0,00	20 300,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	657 093,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	209 485,00
<b>RECETTES</b>							
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	405 400,00
709	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	275 000,00
<b>30 000,00</b>							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.





Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A2.936**

**FONCTION 6 – Action économique**

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles		
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire	632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>36 143,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	4 393,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 750,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>48 600,00</b>	<b>0,00</b>
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	25 500,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

COMMUNE D ORGEVAL - BUDGET PRINCIPAL ORGEVAL - BP - 2024

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco:social, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>							
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 383,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 750,00
<b>RECETTES</b>							
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

COMMUNE D ORGEVAL - BUDGET PRINCIPAL ORGEVAL - BP - 2024

**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A2.937**

**FONCTION 7 – Environnement**

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propriétés urbaines						
				720 Services communs collecte et propriété	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propriété urbaine	7222 Action propriété urbaine et nettoyement	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets			
<b>DEPENSES</b>		<b>11 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
618	Divers	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

COMMUNE D ORGEVAL - BUDGET PRINCIPAL ORGEVAL - BP - 2024

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A2.937**

**FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

COMMUNE D ORGEVAL - BUDGET PRINCIPAL ORGEVAL - BP - 2024

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75						TOTAL DU CHAPITRE	
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	76 Préserv. patrim. naturels, risques techno.		77 Environnement infrastructures transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 600,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE



COMMUNE D ORGEVAL - BUDGET PRINCIPAL ORGEVAL - BP - 2024

**IV - ANNEXES**

**A -- PRESENTATION CROISEE -- SECTION DE FONCTIONNEMENT -- PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A2.938**

**FONCTION 8 - Transports**

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs							
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports	
<b>DEPENSES</b>											
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>											
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

COMMUNE D ORGEVAL - BUDGET PRINCIPAL ORGEVAL - BP - 2024

**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A2.938**

**FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
<b>DEPENSES</b>								
806	Achats non stockés de matières et fourn	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
826	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>								
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

FUNCTION 8 -- Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voiture							847 Equipements de voiture	849 Sécurité routière
		841 Voiture nationale	842 Voiture régionale	843 Voiture départementale	844 Voiture métropolitaine	845 Voiture communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	848		
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	13 489,00	0,00	1 300,00	0,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	10 960,00	0,00	1 300,00	0,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	
826	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	29,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00	0,00	0,00	0,00	
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.





**IV – ANNEXES**  
**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**  
**A2.938**

**FONCTION 8 – Transports ( suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 789,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 260,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV -- ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES -- ETAT DE LA DETTE -- DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE**

**IV**  
**B1.1**

**B1.1 -- DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV**  
**B1.2**

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					13 990 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					13 990 000,00									
00000175178	SA CREDIT AGRICOLE	22/07/2011		04/07/2013	1 500 000,00	V	EURIBOR	1,130	1,289		T	X Echéance constante	O	A-1
00003037154	SA CREDIT AGRICOLE	24/05/2022		30/03/2024	7 790 000,00	F		1,730	1,850		T	C	O	A-1
000099245	SA CREDIT AGRICOLE	22/07/2011		21/02/2013	1 000 000,00	V	EURIBOR	1,111	1,442		T	X Echéance constante	O	A-1
60300212217	SA CREDIT AGRICOLE	22/07/2011		01/11/2013	2 000 000,00	R	EURIBOR	2,529	1,482		T	X Echéance constante	O	A-1
MON216178EUR02	SAI CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	27/11/2003		01/04/2004	1 700 000,00	F		4,440	4,440		T	C	O	A-1
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>					0,00									
<b>16441 Emprunts assortis d'une option de frage sur ligne de trésorerie (total)</b>					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
2013-001		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-
2016-003		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-
2016-004		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-
2016-005		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-
2017-001		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-
2017-002		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-
2018-001		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-
2018-002		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-
2019-001		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-
2019-002		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Cats- gorie d'em- prunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Péri- odicité des rembour- sements (6)		Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé D/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>								
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
<b>Total général</b>					<b>13 980 000,00</b>								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV**  
**B1.2**

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>3 201 384,42</b>					<b>649 045,04</b>	<b>87 940,14</b>	<b>0,00</b>	<b>7 430,25</b>
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 201 384,42					649 045,04	87 940,14	0,00	7 430,25
00000175178		0,00	A-1	472 840,16	4,25	EURIBOR	1,269		96 900,09	19 643,92	0,00	4 083,25
00003037154		0,00	A-1	2 000 000,00	24,92	F	1,850		311 600,00	38 578,50	0,00	81,14
000099245		0,00	A-1	281 757,73	3,83	EURIBOR	1,442		65 445,38	12 391,42	0,00	1 163,33
60300212217		0,00	A-1	425 436,53	2,58	EURIBOR	1,482		153 849,63	17 085,18	0,00	2 102,53
MON216176EUR02		0,00	A-1	21 250,00	0,00	F	4,440		21 250,00	241,12	0,00	0,00
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2013-001		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
2015-003		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
2015-004		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
2015-005		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
2017-001		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
2017-002		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
2018-001		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
2018-002		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
2019-001		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
2019-002		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MEIP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers localités-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>3 201 384,42</b>					<b>649 045,04</b>	<b>87 940,14</b>	<b>0,00</b>	<b>7 430,25</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.  
 (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».  
 (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire LOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).  
 (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.  
 (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.  
 (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.  
 (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

**IV**  
**B1.3**

**B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (funnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déductible de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

**IV**  
**B1.4**

**B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structure	Indices sous-jacents						(6) Autres indices
	(1) Indices zone euro	(2) Indices initiation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 201 384,42	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.





IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du	
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000,00 €		Durée (en années)		05-03-2020	
Catégories de biens amortis					
L	202 Frais relatifs aux documents d'urbanisme	5	05/03/2020		
L	2031 Frais d'études non suivis de réalisation	5	05/03/2020		
L	2032 Frais de recherche en cas de réussite projet	3	05/03/2020		
L	2032 Frais de recherche en cas d'échec projet	1	05/03/2020		
L	2033 Frais d'insertion non suivi de réalisation	5	05/03/2020		
L	204111 Subv d'équipt Etat biens mobiliers, matériels, études	5	05/03/2020		
L	204112 Subv d'équipt Etat Batiments et installations	30	05/03/2020		
L	204113 Subv d'équipt Etat projet infrastr d'intérêt national	40	05/03/2020		
L	204121 Subv d'équipt Région biens mobiliers, matériels, études	5	05/03/2020		
L	204122 Subv équipt Région Batiments et installations	30	05/03/2020		
L	204123 Subv d'équipt Région projet infrastr d'intérêt général	40	05/03/2020		
L	204131 Subv équipt Départ biens mobiliers, matériels, études	5	05/03/2020		
L	204132 Subv équipt Départ Batiments et installations	30	05/03/2020		
L	204133 Subv équipt Départ projet infrastr d'intérêt général	40	05/03/2020		
L	2046 Attribution de compensation investissement	5	05/03/2020		
L	2051 Concessions et droits similaires, brevets, licences....	2	05/03/2020		
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	10	05/03/2020		
L	21561 Matériel roulant - Incendie et défense civile	8	05/03/2020		
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	5	05/03/2020		
L	215731 Matériel roulant	8	05/03/2020		
L	215738 Autre matériel et outillage de voirie	5	05/03/2020		
L	21578 Autre matériel et outillage technique	5	05/03/2020		
L	2158 Matériels et outillage technique	5	05/03/2020		
L	21828 Autres matériels de transport	5	05/03/2020		
L	21831 Matériel informatique scolaire	3	05/03/2020		
L	21838 Autre matériel informatique	3	05/03/2020		
L	21841 Matériel de bureau et mobilier scolaires M57	5	05/03/2020		
L	21848 Autres matériels de bureau et mobilier M57	5	05/03/2020		
L	2185 - Matériel de téléphonie (Téléphones portables, fixes...)	2	05/03/2020		
L	2185 - Serveurs téléphoniques (Serveurs téléphoniques)	5	05/03/2020		
L	2188 Matériel audiovisuel	4	05/03/2020		

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE



Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	2188 Autres matériels (entre 2 et 5 ans)	5	05/03/2020
L	2188 Coffre fort - Mobilier de sécurité	20	05/03/2020
L	2188 Equipements sportifs	5	05/03/2020
L	2188 Gros équipement de cuisine	5	05/03/2020
L	2188 Matériel et outillage	5	05/03/2020
L	21534 Install, mat et outillag tech - réseaux d'électrification	10	16/03/2021
L	21538 Install, mat et outillag tech - autres réseaux	10	16/03/2021
L	2188 Autres matériel M57	5	16/03/2021

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N**

**IV**  
**B3.1**

**PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépréciations (3)</b>	<b>0,00</b>		<b>2 393,05</b>	<b>2 393,05</b>	<b>0,00</b>	<b>2 393,05</b>
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		2 393,05	2 393,05	0,00	2 393,05
Créances de plus de 2 ans	0,00	08/12/2022	824,42	824,42	0,00	824,42
Créances de plus de 2 ans	0,00	11/08/2023	1 568,63	1 568,63	0,00	1 568,63
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions semi-budgétaires</b>	<b>0,00</b>		<b>2 393,05</b>	<b>2 393,05</b>	<b>0,00</b>	<b>2 393,05</b>
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépréciations (3)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00



Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>0,00</b>		<b>2 393,05</b>	<b>2 393,05</b>	<b>0,00</b>	<b>2 393,05</b>

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS</b>		<b>B3.2</b>

**B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.



**IV – ANNEXES**

**IV**

**ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS**

**B5**

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération : 45801	Intitulé de l'opération : Convention PLU		Date de la délibération : 17/05/2016	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES (a)</b>				
458101 Dépenses nouvelles (5)	22 035,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	22 035,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a – c)</b>	<b>22 035,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RECETTES (b)</b>				
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	22 035,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>22 035,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**IV**

**B7.1**

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	18 093 621,70	16 116 411,22	
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					16 093 621,70	16 116 411,22										217 743,67	363 312,79	
ANTIN RESIDENCES HLM	2001	P	Construction 26 logements rue du Four à Chaux	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	475 804,19	367 303,27	28,17	A	R	4,200	R	4,200	4,200	-		15 426,74	7 905,21	
ANTIN RESIDENCES HLM	2002	X Echéance progressive	Construction 26 logements rue du Four à Chaux	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 249 100,01	599 400,14	13,17	A	R	4,200	R	4,200	3,200	-		19 180,80	34 607,00	
DOMNIS	2016	X Echéance constante	Garantie Emprunt logements collectifs Rue de la vente Bertine	SA CREDIT AGRICOLE	261 341,00	228 327,09	32,17	A	R	1,860	R	1,860	1,860	A-1		4 246,88	5 073,00	
DOMNIS	2018	X Echéance constante	Garantie Emprunt CN 17 logis PLUS02 rue du DR Maurer	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	671 777,00	616 076,22	33,08	A	R	1,350	R	1,350	1,350	A-1		8 317,03	14 398,00	

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
DOMNIS	2017	X Echéance constante	Garantie Emprunt 18 logis VEFA PLUS02 Rue de la maison blanche	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	934 260,00	862 547,31	42,50	A	R		1,350	R		A-1		11 644,39	14 928,60	
DOMNIS	2018	X Echéance constante	Garantie Emprunt CN 17 logis PLUS02 Foncier rue du DR Maurer	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	433 736,00	407 283,21	43,08	A	R		1,350	R		A-1		5 496,32	6 838,41	
DOMNIS	2016	X Echéance constante	Garantie Emprunt logements collectifs Rue de la vente Bertine	SA CREDIT AGRICOLE	208 079,00	188 049,51	32,17	A	R		1,960	R		A-1		7 728,63	1 661,52	
DOMNIS	2017	X Echéance constante	Garantie Emprunt PLUS 02 VEFA 12 Logements Rue de la vente Bertine	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	540 318,00	483 936,47	32,50	A	R		1,350	R		A-1		6 593,14	11 737,06	
DOMNIS	2017	X Echéance constante	Garantie Emprunt PLUS 02 Foncier VEFA 12 Logements Rue de la vente Bertine	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	490 091,00	452 472,20	42,50	A	R		1,350	R		A-1		6 108,37	7 891,20	
DOMNIS	2017	X Echéance constante	Garantie Emprunt PLAI 02 Foncier VEFA 12 Logements Rue de la vente Bertine	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	384 196,00	348 728,79	42,50	A	R		0,550	R		A-1		1 916,01	7 210,91	
DOMNIS	2017	X Echéance constante	Garantie Emprunt 18 logis VEFA PLAI02 Rue de la maison blanche	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	367 119,00	333 228,27	42,50	A	R		0,550	R		A-1		1 632,76	6 890,00	
DOMNIS	2017	X Echéance constante	Garantie Emprunt 18 logis VEFA PLAI02 Rue de la maison blanche	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	367 267,00	323 202,19	32,50	A	R		0,550	R		A-1		1 777,61	6 956,00	



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuités garanties au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
DOMNIS	2018	X Echéance constante	Garantie Emprunt CN 8 logts PLAI02 Rue de Montarnets	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	371 122,00	335 598,12	32,92	A	R		0,550	R	0,550	A-1		1 845,79	9 003,42	
DOMNIS	2018	X Echéance constante	Garantie Emprunt CN 17 logts PLAI02 Foncier rue du Dr Maurer	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	357 969,00	331 604,86	43,08	A	R		0,550	R	0,550	A-1		1 823,83	6 881,91	
DOMNIS	2017	X Echéance constante	Garantie Emprunt PLAI 02 VEFA 12 Logements Rue de la vente Bertine	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	411 357,00	362 002,25	32,50	A	R		0,550	R	0,550	A-1		1 991,01	10 034,42	
DOMNIS	2017	X Echéance constante	Garantie Emprunt 18 logts VEFA PLUS02 Rue de la maison blanche	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	887 579,00	803 917,75	32,50	A	R		1,350	R	1,350	A-1		10 852,89	19 487,59	
DOMNIS	2018	X Echéance constante	Garantie Emprunt CN 8 logts PLUS02 Rue de Montarnets	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	440 421,00	403 903,22	32,92	A	R		1,350	R	1,350	A-1		5 452,68	9 439,63	
DOMNIS	2018	X Echéance constante	Garantie Emprunt CN 8 logts PLAI02 Rue de Montarnets	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18 747,00	17 366,30	42,92	A	R		0,550	R	0,550	A-1		95,51	348,94	
DOMNIS	2018	X Echéance constante	Garantie Emprunt CN 8 logts PLUS02 Rue de Montarnets	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21 016,00	19 794,21	42,92	A	R		1,350	R	1,350	A-1		266,41	331,00	
DOMNIS	2018	X Echéance constante	Garantie Emprunt CN 17 logts PLAI02 rue du Dr Maurer	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	652 877,00	590 383,44	33,08	A	R		0,550	R	0,550	A-1		3 247,11	15 838,00	
DOMNIS	2017	X Echéance constante	Garantie emprunt logements 32 rue du Dr Maurer	SA CREDIT AGRICOLE	458 871,00	394 952,26	34,42	A	R		1,610	R	1,660	A-1		7 346,11	7 311,00	



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant du au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
DOMNIS	2017	X Echéance constante	Garantie emprunt logements 32 rue du Dr Maurer	SA CREDIT AGRICOLE	184 265,00	169 548,02	44,42	A	R	EURIBOR	1,610	EURIBOR	1,610	A-1	EURIBOR	2 729,72	2 638,94	
DOMNIS	2020	X Echéance progressive	Garantie emprunt logt rue de Feucherolles colombet	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	683 721,00	657 451,27	45,50	A	R		0,550		0,550	A-1		3 615,96	12 181,95	
DOMNIS	2020	X Echéance progressive	Garantie emprunt logt rue de Feucherolles colombet	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	714 392,00	679 421,09	35,50	A	R		0,550		0,550	A-1		3 736,82	16 371,35	
DOMNIS	2020	X Echéance progressive	Garantie emprunt logt rue de Feucherolles colombet	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 351 795,00	1 290 115,76	35,50	A	R		1,350		1,100	A-1		17 416,56	27 125,99	
DOMNIS	2020	X Echéance progressive	Garantie emprunt logt rue de Feucherolles colombet	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	250 988,00	249 814,10	35,50	A	R		1,810		1,810	A-1		4 521,64	4 818,07	
DOMNIS	2020	X Echéance progressive	Garantie emprunt logt rue de Feucherolles colombet	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 009 657,00	972 125,73	35,50	A	R		1,350		1,350	A-1		13 123,70	20 260,73	
DOMNIS	2020	X Echéance progressive	Garantie emprunt logt rue de Feucherolles colombet	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	294 850,00	283 310,76	35,50	A	R		1,810		1,810	A-1		5 127,93	5 464,09	
DOMNIS	2020	X Echéance progressive	Garantie emprunt logt rue de Feucherolles colombet	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	381 431,00	370 433,99	45,50	A	R		1,810		1,810	A-1		6 704,85	5 108,43	
IMMOBILIERE 3 F	2021	X Echéance progressive	Garantie emprunt Logt rue de Bethemont	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	232 000,00	213 795,64	35,75	A	R		0,550		0,550	A-1		1 175,88	5 287,00	
IMMOBILIERE 3 F	2021	X Echéance progressive	Garantie emprunt Logt rue de Bethemont	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	263 000,00	250 089,46	55,75	A	R		1,060		1,060	A-1		2 651,05	3 260,00	
IMMOBILIERE 3 F	2021	X Echéance progressive	Garantie emprunt Logt rue de Bethemont	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	375 000,00	350 756,83	35,75	A	R		1,860		1,860	A-1		6 524,08	6 762,00	
IMMOBILIERE 3 F	2021	X Echéance progressive	Garantie emprunt Logt rue de Bethemont	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	465 000,00	432 591,10	35,75	A	R		1,350		1,350	A-1		5 839,98	9 206,00	



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuités garanties au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE 3 F	2021	X Echéance progressive	Garantie emprunt Logt rue de Bethemont	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	502 000,00	477 376,17	55,75	A	R	1,060		R	1,060	A-1		5 080,19	6 222,78	
SEGENS	2019	X Echéance progressive	Garantie emprunt 50% PLUS FONCIER 655 rue de la Gare	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	263 387,00	243 061,12	54,67	A	R	1,340		R	1,340	A-1		3 257,29	3 085,55	
SEGENS	2019	X Echéance progressive	Garantie emprunt 50% PLUS BATI 655 rue de la Gare	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	354 611,50	313 092,38	34,67	A	R	1,350		R	1,350	A-1		4 226,75	7 212,04	
SEGENS	2019	X Echéance progressive	Garantie emprunt 50% PLAI FONCIER 655 rue de la Gare	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	176 583,00	162 950,83	54,67	A	R	1,340		R	1,340	A-1		2 183,54	2 068,42	
SEGENS	2019	X Echéance progressive	Garantie emprunt 50% PLAI BATI 655 rue de la Gare	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	156 721,00	136 337,92	34,67	A	R	0,550		R	0,550	A-1		749,86	3 611,25	
SEGENS	2019	X Echéance progressive	Garantie emprunt 50% PLS FONCIER 655 rue de la Gare	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	284 741,50	252 789,30	54,67	A	R	1,340		R	1,340	A-1		3 521,38	3 335,72	
SEGENS	2019	X Echéance progressive	Garantie emprunt 50% PLS BATI 655 rue de la Gare	CDC CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	147 448,50	131 303,05	34,67	A	R	1,860		R	1,860	A-1		2 442,24	2 758,95	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>18 093 621,70</b>	<b>16 116 411,22</b>										<b>217 743,67</b>	<b>353 312</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>IV</b>
	<b>B7.4</b>

**CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

	Valeur en euros
<b>Calcul du ratio (1)</b>	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	571 056,46
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	736 985,18
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>1 308 041,64</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>12 626 998,51</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>I / II</b>	<b>10,36</b>
---	---------------	--------------

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.  
 (2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.  
 (3) Cf. définition de l'article D. 151-30 du CGCT.  
 (4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES**

**IV**  
**B8**

**SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT (total)</b>					<b>0,00</b>
<b>FUNCTIONNEMENT (total)</b>					<b>1 185 299,00</b>
65568	39	Autres contributions	SIVU SIVU PETITE ENFANCE	Etablissement de droit public	719 000,00
65568	41	Participation charges SIVOM St Germain- section fourriere	Group Collec SIVOM ST GERMAIN EN LAYE	Etablissement de droit public	5 100,00
657363	33	Subvention de fonctionnement	CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE	Commune	167 574,00
65748	27	Subvention de fonctionnement selon convention avec Ecole Sainte Jeanne d'Arc	ASSO OGECC JEANNE D ARC	Association	147 500,00
65748	29	Subvention de fonctionnement	ASSO ORGEVAL TENNIS DE TABLE - OTT	Association	500,00
65748	30	Subvention de fonctionnement	ASSO TCSM TENNIS CLUB SAINT MARC	Association	8 000,00
65748	32	Subvention de fonctionnement	ASSO VO2 RIVES DE SEINE	Association	1 000,00
65748	7	Subvention de fonctionnement	ASSO BUDO CLUB ORGEVAL	Association	3 500,00
65748	14	Subvention de fonctionnement	ASSO ECHECS CLUB D'ORGEVAL (ECO)	Association	500,00
65748	20	Subvention de fonctionnement	ASSO LA TRIBU DES EXPLORACTEURS	Association	1 500,00
65748	28	Subvention de fonctionnement	ASSO ORGEVAL ACCUEIL	Association	700,00
65748	37	Subvention de fonctionnement	ASSO ORGEVAL CINEVASION	Association	3 000,00
65748	40	Subvention de fonctionnement	ASSO LIONS CLUB POISSY PINCERAI	Association	800,00
65748	1	Subvention de fonctionnement	ASSO ACPG CATMTOEO	Association	2 000,00
65748	2	Subvention de fonctionnement	ASSO ADEB	Association	500,00
65748	3	Subvention de fonctionnement	ASSO APSO	Association	2 000,00
65748	4	Subvention de fonctionnement	ASSO ARTS ET LOISIRS	Association	40 000,00
65748	8	Subvention de fonctionnement	ASSO CERCLE D ESCRIME ORGEVAL VILLENNES CEOV	Association	4 000,00
65748	9	Subvention de fonctionnement	ASSO CLUB AMITIE	Association	3 500
65748	11	Subvention de fonctionnement	ASSO COS AGENTS	Association	18 000
65748	13	Subvention de fonctionnement	TERRITORIAUX ORGEVAL	Association	6 000
65748	15	Subvention de fonctionnement	ASSO ENSEMBLE VOCAL ORGEVAL ASSOCIATION	Association	3 500
65748	16	Subvention de fonctionnement	ASSO MTO 78 MUAY THAI ORGEVAL	Association	15 000
65748	17	Subvention de fonctionnement	ASSO FOOTBALL CLUB VILLENNES ORGEVAL	Association	500
65748	18	Subvention de fonctionnement	ASSO GESTE D ORGEVAL Syndicat HANDI VAL DE SEINE SYNDICAT INTERCOMMUNAL	Etat	2 000
65748	19	Subvention de fonctionnement	ASSO HISTOIRE D ORGEVAL	Association	500
65748	21	Subvention de fonctionnement	ASSO KARATE GOSHIN Orgeval	Association	2 500

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



ID: 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	22	Subvention de fonctionnement	ASSO SOUVENIR FRANCAIS CHAMBOURCY	Association	425,00
65748	23	Subvention de fonctionnement	ASSO LE PHOTON	Association	1 000,00
65748	24	Subvention de fonctionnement	ASSO LES AMIS DU DOMAINE DE LA BRUNETTERIE	Association	2 200,00
65748	25	Subvention de fonctionnement	ASSO LES RESTAURANTS DU COEUR	Association	1 000,00
65748	26	Subvention classes de découverte selon convention avec école Pasteur	ASSO OFFICE CENTRAL COOP ECOLES	Association	22 000,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.  
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.  
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		30,00	0,00	30,00	22,00	5,00	27,00	
Adjoint administratif	C	4,00	0,00	4,00	3,00	2,00	5,00	
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	6,00	0,00	6,00	3,00	0,00	3,00	
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00	
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	2,00	3,00	
Attaché principal	A	4,00	0,00	4,00	4,00	1,00	5,00	
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00	
Rédacteur principal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00	
Rédacteur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		15,00	0,00	15,00	12,00	10,00	22,00	
Adjoint technique	C	8,00	0,00	8,00	6,00	8,00	14,00	
Adjoint technique principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Classe								
Adjoint technique principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	2,00	
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	2,00	
Technicien principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	
Technicien principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		5,00	0,00	5,00	5,00	3,00	8,00	
Agent social	C	3,00	0,00	3,00	3,00	3,00	6,00	
Agent social principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Educateur de jeunes enfants	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		5,00	0,00	5,00	5,00	3,00	8,00	
ATSEM principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



ID : 078-217804665-20240404-2024 DEL063-DE



GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ATSEM principal 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ATSEM principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Apprenti		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>	<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>
Educateur APS principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Opérateur des APS qualifié	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>
Adjoint territorial du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>12,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12,00</b>	<b>9,00</b>	<b>28,00</b>	<b>37,00</b>
Adjoint animation	C	10,00	0,00	10,00	9,00	28,00	37,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Animateur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>7,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7,00</b>	<b>6,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6,00</b>
Brigadier chef principal	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Chef de police municipale	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien brigadier	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>
Collaborateur de cabinet	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>77,00</b>	<b>0,00</b>	<b>77,00</b>	<b>62,00</b>	<b>50,00</b>	<b>112,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV  
B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT
			Index (8)	Euros		
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						
ATSEM principal 2ème classe	C	MS	367	0,00	A L.332-14	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	382	0,00	A L.332-14	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	397	0,00	A L.332-14	CDD
Adjoint animation	C	ANIM	367	0,00	A L.332-14	CDD
Adjoint technique	C	TECH	367	0,00	A L.332-14	CDD
Adjoint technique principal 2ème classe	C	TECH	430	0,00	A L.332-14	CDD
Agent social	C	S	367	0,00	A L.332-14	CDD
Apprenti		MS	SMIC horaire	0,00	A Apprentissage	CDD
Attaché	A	ADM	611	0,00	A L.332-12	CDI
Attaché	A	ADM	821	0,00	A L.332-14	CDD
Attaché principal	A	ADM	1015	0,00	A L.332-12	CDI
Collaborateur de cabinet	A	OTR	469	0,00	A Art.110	CDD
Ingénieur	A	TECH	621	0,00	A L.332-12	CDI
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif,  
TECH : Technique,  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain),  
S : Social,  
MS : Médico-social  
MT : Médico-technique,  
SP : Sportif  
CULT : Culturel  
ANIM : Animation,  
POL : Police,  
POMP : Sapeurs-pompiers,  
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
332-23-2 : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans  
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.  
332-8-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
332-8-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
332-8-3 : Communies de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 41, pour les emplois dont la durée de temps de travail est inférieure à 50 %.  
332-8-6 : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
332-8-7 : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un contrat contractuel signé au profit d'un titulaire de services publics de six ans au moins.  
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.  
343-1, 343-3 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).  
333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
333-12 : Collaborateurs de groupes d'aides.  
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats atisés »).

## COMMUNE D ORGEVAL - BUDGET PRINCIPAL ORGEVAL - BP - 2024

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 362 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>B10</b>

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Mairie - 123 rue du Docteur Maurer - 78630 ORGEVAL (1).  
 Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3) (4)</b>				
<b>Détention d'une part du capital</b>				
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
01/01/2002 - Contrat 1022886/1022887 : 26 logts rue du Four à Chaux	ANTIN RESIDENCES HLM	SA ANTIN RESIDENCES HLM	Société Française	570 387,86
01/01/2002 - Contrat 1022886/1022887 : 26 logts rue du Four à Chaux	ANTIN RESIDENCES HLM	SA ANTIN RESIDENCES HLM	Société Française	353 389,78
24/06/2016 - Contrat 315627 : Logts rue de la vente Bertine	DOMNIS	SA DOMNIS	Société Française	228 096,68
24/06/2016 - Contrat 315625 : Logts rue de la vente Bertine	DOMNIS	SA DOMNIS	Société Française	188 049,14
01/10/2017 - Contrat 5135628 : 12 logts rue vente Bertine PLUS02	DOMNIS	SA DOMNIS	Société Française	487 491,21
01/10/2017 - Contrat 5135629 : 12 logts rue vente Bertine PLUS02	DOMNIS	SA DOMNIS	Société Française	455 795,81
01/10/2017 - Contrat 5135630 : 12 logts rue vente Bertine PLUS02	DOMNIS	SA DOMNIS	Société Française	364 682,30
01/10/2017 - Contrat 5154944 : 18 logts rue Maison Blanche PLUS02	DOMNIS	SA DOMNIS	Société Française	868 883,11
01/10/2017 - Contrat 5154945 : 18 logts rue Maison Blanche PLUS02	DOMNIS	SA DOMNIS	Société Française	809 822,86
01/10/2017 - Contrat 5154946 : 18 logts rue Maison Blanche PLUS02	DOMNIS	SA DOMNIS	Société Française	335 695,29
01/10/2017 - Contrat 5154947 : 18 logts rue Maison Blanche PLUS02	DOMNIS	SA DOMNIS	Société Française	325 595,00
01/10/2017 - Contrat 5135631 : 12 logts rue vente Bertine PLUS02	DOMNIS	SA DOMNIS	Société Française	351 310,58
01/03/2018 - Contrat 5167264 : 8 logts rue de Montamets PLUS02	DOMNIS	SA DOMNIS	Société Française	334 761,63
01/03/2018 - Contrat 5167265 : 8 logts rue de Montamets PLUS02	DOMNIS	SA DOMNIS	Société Française	17 323,01
01/03/2018 - Contrat 5167262 : 8 logts rue de Montamets PLUS02	DOMNIS	SA DOMNIS	Société Française	402 904,48
01/03/2018 - Contrat 5167263 : 8 logts rue de Montamets PLUS02	DOMNIS	SA DOMNIS	Société Française	19 685,39
01/05/2018 - Contrat 5158498 : rue du Dr Maurer PLUS02 / CDC	DOMNIS	SA DOMNIS	Société Française	330 778,34
01/05/2018 - Contrat 5158497 : rue Dr Maurer PLUS02 / CDC	DOMNIS	SA DOMNIS	Société Française	406 276,09
01/05/2018 - Contrat 5158500 : rue du Dr Maurer PLUS02 / CDC	DOMNIS	SA DOMNIS	Société Française	614 552,81
13/09/2018 - Contrat 752422 : 4 logts 32 rue du Dr Maurer PLS Bâti	DOMNIS	SA DOMNIS	Société Française	588 911,91
13/09/2018 - Contrat 752426 : 4 logts 32 rue du Dr Maurer PLS Foncier	DOMNIS	SA DOMNIS	Société Française	402 130,29
28/12/2019 - Contrat : 20 logts 655 rue de la gare PLUS Foncier- 50%	SEQENS	SA SEQENS	Société Française	172 145
28/12/2019 - Contrat : 20 logts 655 rue de la gare PLUS Bâti- 50%	SEQENS	SA SEQENS	Société Française	266 080
28/12/2019 - Contrat : 20 logts 655 rue de la gare PLS Foncier- 50%	SEQENS	SA SEQENS	Société Française	320 208
28/12/2019 - Contrat : 20 logts 655 rue de la gare PLS Bâti- 50%	SEQENS	SA SEQENS	Société Française	246 125
28/12/2019 - Contrat : 20 logts 655 rue de la gare PLS Bâti- 50%	SEQENS	SA SEQENS	Société Française	134 011
28/12/2019 - Contrat : 20 logts 655 rue de la gare PLAI Foncier- 50%	SEQENS	SA SEQENS	Société Française	164 991
28/12/2019 - Contrat : 20 logts 655 rue de la gare PLAI Bâti- 50%	DOMNIS	SA DOMNIS	Société Française	139 929
01/10/2020 - PLS VEFA 35 logts rue Feucherolles CDC 5315699	DOMNIS	SA DOMNIS	Société Française	988 911
01/10/2020 - PLS VEFA 35 logts rue Feucherolles CDC 5315700	DOMNIS	SA DOMNIS	Société Française	286 607
01/10/2020 - PLS VEFA 35 logts rue Feucherolles CDC 5315698	DOMNIS	SA DOMNIS	Société Française	687 134
01/10/2020 - PLS VEFA 35 logts rue Feucherolles CDC 5315703	DOMNIS	SA DOMNIS	Société Française	1 309 256
01/10/2020 - PLS VEFA 35 logts rue Feucherolles CDC 5315701	DOMNIS	SA DOMNIS	Société Française	665 211
01/10/2020 - PLS VEFA 35 logts rue Feucherolles CDC 5315702	DOMNIS	SA DOMNIS	Société Française	374 863
01/10/2020 - PLS VEFA 35 logts rue Feucherolles CDC 5315702	DOMNIS	SA DOMNIS	Société Française	252 720

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE



Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
01/01/2021 - Contrat 5212049: rue de Bethemont PLA1 Foncier /CDC	IMMOBILIERE 3 F	Sté Anony.Habit IMMOBILIERE 3 F	Société Française	247 297,00
01/01/2021 - Contrat 5212047: rue de Bethemont PLUS /CDC	IMMOBILIERE 3 F	Sté Anony.Habit IMMOBILIERE 3 F	Société Française	427 925,36
01/01/2021 - Contrat 5212046: rue de Bethemont PLUS Foncier / CDC	IMMOBILIERE 3 F	Sté Anony.Habit IMMOBILIERE 3 F	Société Française	472 026,97
01/01/2021 - Contrat 5208585 : 4 logis rue de Bethemont PLA1 /CDC	IMMOBILIERE 3 F	Sté Anony.Habit IMMOBILIERE 3 F	Société Française	346 874,69
01/01/2021 - Contrat 5212048: rue de Bethemont PLA1 / CDC	IMMOBILIERE 3 F	Sté Anony.Habit IMMOBILIERE 3 F	Société Française	211 587,73
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
01/01/2024 - subvention	OGEC JEANNE D ARC	ASSO OGEC JEANNE D ARC	Association	147 500,00
01/01/2024 - subvention	SIVU PETITE ENFANCE	SIVU SIVU PETITE ENFANCE	Autres Etab. Publics et Org. Internationaux	719 000,00
01/01/2024 - subvention	COS AGENTS TERRITORIAUX ORGEVAL	ASSO COS AGENTS TERRITORIAUX ORGEVAL	Association	18 000,00
01/01/2024 - subvention	CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE	CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE	C.C.A.S.	167 574,00
<b>Autres</b>				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>	<b>B11.1</b>

**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
<b>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</b>			
<b>EPCI</b>			
SIVOM de Saint Germain	15/06/1978		5 100,00
SIVU de la Petite Enfance	12/07/2005		719 000,00
<b>Autres organismes de regroupement</b>			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES</b>		<b>B11.2</b>

**LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES**

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale			SPA	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.



<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE</b>	<b>C1.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 368 002,93	1 368 002,93
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	-995 220,31	-995 220,31
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

**COUVERTURE DE L'ANNUTE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	646 500,00	646 500,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	3 236 922,00	3 236 922,00
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 590 422,00	2 590 422,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice volés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"



## IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES  
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>646 500,00</b>	<b>I 646 500,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>646 500,00</b>	<b>646 500,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	646 500,00	646 500,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

**IV – ANNEXES**  
**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS**

**IV**

**D3**

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>						
TFPB	22 007 185,00	4,31	29,52	0,00	6 496 521,00	4,31
TFPNB	170 063,00	5,89	87,48	0,00	148 771,00	5,89
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	1 019 986,00	62,90	11,06	0,00	112 810,00	62,90
<b>TOTAL</b>	<b>23 197 234,00</b>	<b>6,00</b>			<b>6 758 102,00</b>	<b>4,98</b>

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024



ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.  
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES****A**

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 22/03/2024

Présenté par Le Maire (1),

A Orgeval, le 04/04/2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire

A Orgeval, le 04/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

Allard Camille	
Bardot Michel	
Bechaud Maxime	
Bequart Jean-Luc	
Beschi Aude	
Bion Sylvie	
Bresset Jordanne	
Breuzin Dominique	
Charnallet Hervé	
Chevrie Sandra	
Cochard Thérèse	
Collin Juliette	
Cornille Philippe	
Deloizy Murielle	
Dupon André	
Faure Catherine	
Gagnière-Moreux Pierre	
Gherbi Samia	
Grenier Pascale	
Jutteau Christian	

**V – ARRETE ET SIGNATURES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

Jutteau Nadine	
Lang Jacques	
Le-Pellec-Muller Armande	
Lesieur Jean-Luc	
Picard Gilles	
Sauvaget Annie	
Simon Frédéric	
Stenger Philippe	
Sévec Pascal	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Orgeval, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

## V – ARRETE ET SIGNATURES

### ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 27

VOTES :

Pour : 21

Contre : 6

Abstentions : 0

Date de convocation : 22/03/2024

Présenté par Le Maire (1),  
A Orgeval, le 04/04/2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire

A Orgeval, le 04/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

Vu pour être annexé  
à ma délibération n° 2024 DEL 63  
en date du

- 4 AVR. 2024



de Maire,

Hervé Charnallet

Allard Camille	
Bardot Michel	
Bechaud Maxime	
Bequart Jean-Luc	
Beschi Aude	
Bion Sylvie	
Bresset Jordanne	
Breuzin Dominique	
Charnallet Hervé	
Chevrie Sandra	
Cochard Thérèse	
Collin Juliette	
Cornille Philippe	
Deloizy Murielle	
Dupon André	
Faure Catherine	
Gagnière-Moreux Pierre	
Gherbi Samia	
Grenier Pascale	
Jutteau Christian	



**V – ARRETE ET SIGNATURES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

Jutteau Nadine	
Lang Jacques	Absent
Le-Pellec-Muller Armande	
Lesieur Jean-Luc	
Picard Gilles	
Sauvaget Annie	
Simon Frédéric	
Stenger Philippe	
Sévec Pascal	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Orgeval, le 04/04/24

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

# Rapport de présentation à la commission des finances du 21 mars 2024 Au conseil municipal du 4 avril 2024 Compte Financier Unique 2023 & Budget primitif 2024

I.	<b>Avant-propos</b>	2
	Le compte administratif & compte de gestion = Compte financier Unique (CFU)	2
	Budget Primitif	2
II.	<b>Affectation du résultat 2022</b>	3
III.	<b>Section de fonctionnement :</b>	4
	3.1 – Les dépenses de fonctionnement	4
	CHAPITRE 011 : CHARGES A CARACTERE GENERAL	6
	CHAPITRE 012 : CHARGES DE PERSONNELS	13
	CHAPITRE 014 : ATTENUATION DE PRODUITS	19
	CHAPITRE 65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20
	CHAPITRE 66 : CHARGES FINANCIERES	22
	CHAPITRE 67 : CHARGES EXCEPTIONNELLES	22
	LES OPERATIONS D'ORDRE	23
	3.2 – Les recettes de fonctionnement	24
	CHAPITRE 013 : ATTENUATION DE CHARGES	25
	CHAPITRE 70 : PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	26
	CHAPITRE 73 : IMPOTS ET TAXES	27
	CHAPITRE 731 : FISCALITE LOCALE	28
	CHAPITRE 74 : DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	31
	CHAPITRE 75 : AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	32
	CHAPITRE 77 : PRODUITS EXCEPTIONNELS	32
	Les opérations d'ordre	32
	3.3 – La capacité d'autofinancement	33
IV.	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	33
	4.1 – Les dépenses d'investissement :	35
	DÉTAILS PAR DIRECTION ET OPÉRATIONS DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT	35
	OPERATIONS D'EQUIPEMENTS	40
	CHAPITRE 16 : EMPRUNTS	43
	CHAPITRE 10 : Dotation et fonds divers	44
	LES OPERATIONS D'ORDRE	44
	4.2 – Les recettes d'investissement	45
	CHAPITRE 13 : SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	46
	CHAPITRE 16 : EMPRUNTS ET DETTES	46
	CHAPITRE 23 : IMMOBILISATIONS EN COURS	47
	CHAPITRE 10 : DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	47
	LES OPÉRATIONS D'ORDRE :	48

## I. Avant-propos

*Pour l'ensemble des communes (et EPCI), les documents budgétaires sont assortis d'états portant sur la situation patrimoniale et financière de la collectivité ainsi que sur ses différents engagements. (Art L2313-1 Modifié par la LOI n°2015-992 du 17 août 2015 - art. 98, art L2343-2 et l'art. L. 2121-12 du CGCT)*

*... Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.*

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les deux comptes lors de la même séance.

Le budget des collectivités et de leurs groupements comporte deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement. Les dépenses et les recettes sont classées, dans chacune de ces sections, par chapitre et par article (ou nature) en faisant apparaître les opérations réelles (mouvements financiers effectifs) et les opérations d'ordre (de nature comptable).

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses et recettes récurrentes nécessaires au fonctionnement des services communaux.

La section d'investissement comprend essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité. Le financement des dépenses d'équipement et du remboursement du capital de la dette est constitué de l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement, de dotations (ex : fonds de compensation de la TVA), des subventions d'équipement reçues, des emprunts et éventuellement des produits de cession.

### Le compte administratif & compte de gestion = Compte financier Unique (CFU)

Le CFU est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. Il retranscrit l'activité de la Commune lors de l'exercice budgétaire précédent. C'est donc un document qui retrace les activités communales au travers des recettes et dépenses engagées et réalisées par l'ordonnateur.

*Cette note est une aide à la lecture commentée, des pages de la maquette du compte financier unique nommées « chapitre III vote du BP ».*

*Pour une facilité de lecture les éléments relatifs au compte financier unique seront retranscrits en bleu, ceux du budget primitif en noir.*

### Budget Primitif

Le budget se définit comme l'acte par lequel le conseil municipal prévoit et autorise les recettes et les dépenses de l'exercice. C'est en cela un acte de prévisions et d'autorisations.

Le budget 2024 est le résultat d'un travail débuté en août 2023 par l'envoi d'une note de cadrage aux services, qui s'est poursuivi par des analyses administratives, du budget établi par le service en partenariat avec l' élu de secteur, pour finir par des conférences budgétaires d'arbitrage en présence de M le Maire, du Maire adjoint en charge des finances et du budget, de l'adjoint en charge de l'activité concernée.

Le vote du budget, proprement dit, doit être précédé par un débat d'orientation budgétaire. Celui-ci doit permettre à chaque sensibilité du conseil communal de se prononcer sur les grands principes retenus pour l'élaboration du budget, en s'appuyant sur un rapport. Ce débat a eu lieu lors de la séance de conseil du 5 mars dernier.

Le budget est voté par chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, et avec les chapitres pour les « opérations d'équipement ».

Une aide à la lecture commentée, des pages de la maquette du budget primitif nommées « partie III Vote du BP », vous est fournie ci-après avec renvoi aux annexes si nécessaire.

Les analyses prospectives, ayant été rédigées à l'occasion du ROB, la présentation ci-après se limitera à la présentation du contenu du budget 2024, afin d'éviter toute redondance.

Seules les variations conséquentes entre 2023 et 2024 seront analysées par mesure de simplification.





## II.Affectation du résultat 2023

La Commune d'Orgeval autofinance donc immédiatement :

- ✓ Sa section de fonctionnement à hauteur de 1 384 621,49 €,
- ✓ Sa section d'investissement à hauteur de 1 368 002,93 €. Résultat duquel se déduit le solde négatif des reports 2023 pour 995 220,31 €, dont la liste figure en annexe de la délibération d'affectation du résultat 2023.

### RESULTAT 2023

LIBELLE	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT	REPORTS RECETTES	REPORTS DEPENSES	RESULTAT
INVESTISSEMENT	6 165 138,17 €	3 992 045,46 €	2 173 092,71 €	2 097 591,16 €	3 092 811,47 €	1 177 872,40 €
Déficit 2022		805 089,78 €	-805 089,78 €		-995 220,31 €	-805 089,78 €
<b>Total INV.</b>	<b>6 165 138,17 €</b>	<b>4 797 135,24 €</b>	<b>1 368 002,93 €</b>	Affectation compte 001		<b>372 782,62 €</b>
FONCTIONNEMENT	12 108 708,10 €	11 231 561,79 €	877 146,31 €			
Excédent 2022	507 475,18 €		507 475,18 €			
<b>Total FONCT.</b>	<b>12 616 183,28 €</b>	<b>11 231 561,79 €</b>	<b>1 384 621,49 €</b>	Affectation compte 002		<b>1 384 621,49 €</b>

*Le Compte financier Unique est un document de synthèse qui rassemble tous les comptes mouvementés au cours de l'exercice par l'Ordonnateur et le Comptable Public. Son adoption doit intervenir au plus tard avant le 30 juin de l'année suivante.*

*Le résultat 2023 (page 6 du CFU) fait l'objet d'une intégration à l'occasion du budget primitif 2024*

Avant de procéder à l'analyse des comptes de la ville, il convient de préciser certains aspects de la perspective ce rapport.

En effet, la population d'Orgeval enregistre une hausse importante de sa population depuis quelques années.

En 2010, le nombre d'habitants était d'environ 5 900. En 2023, il est estimé à environ 7 096, et la projection 2029 devrait s'établir autour de 9 000 habitants.

L'évolution du nombre d'habitant entraine une évolution des besoins qui se traduit par une hausse du budget de la ville, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.

### III. Section de fonctionnement :

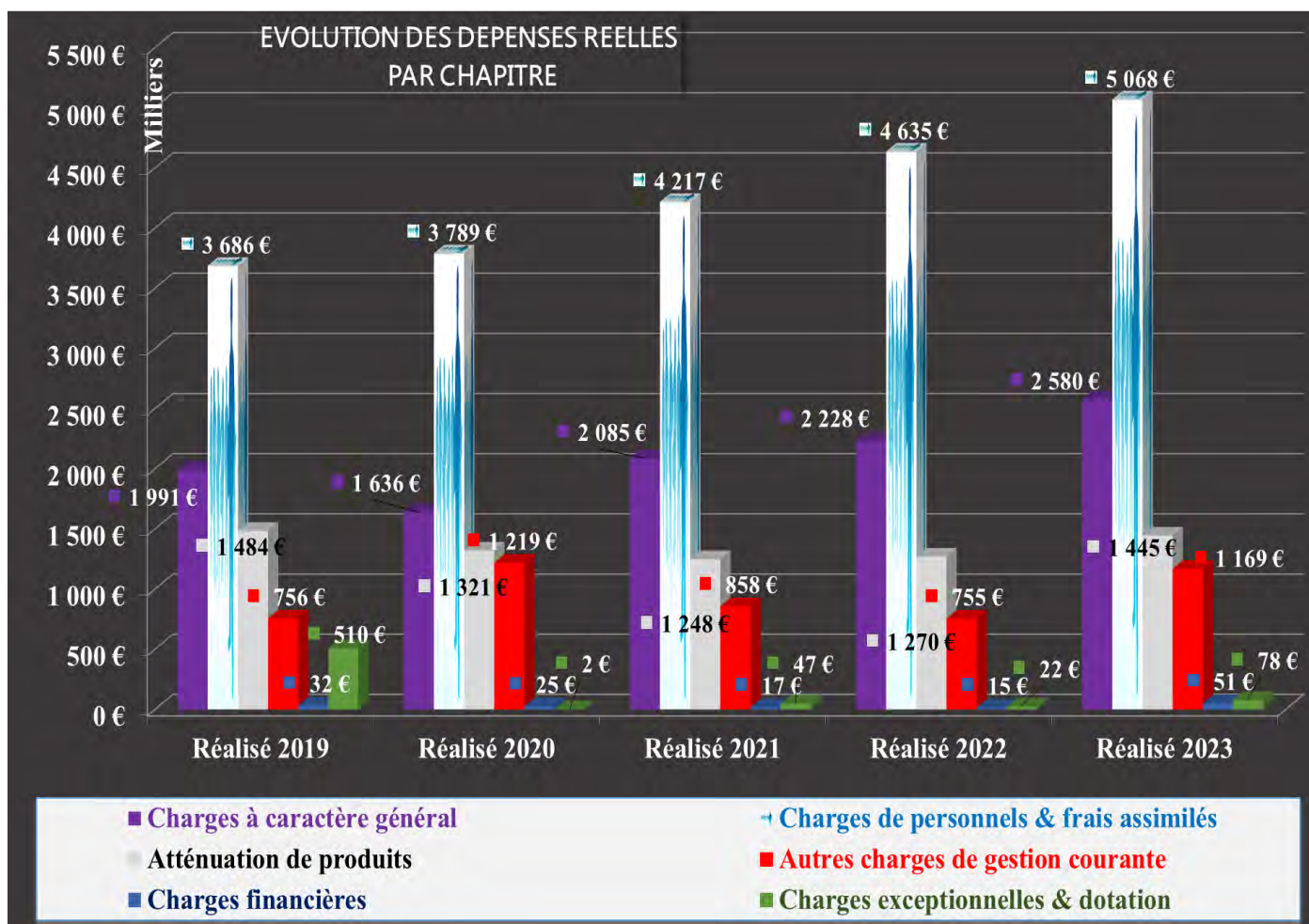
#### 3.1 - Les dépenses de fonctionnement

[CFU 2023](#) (pages 15, 27,28 du compte financier unique)

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 10 924 k€ soit un taux de réalisation de 97 % par rapport aux dépenses prévues et autorisées initialement lors du vote du BUDGET 2023- (10 735 k€).

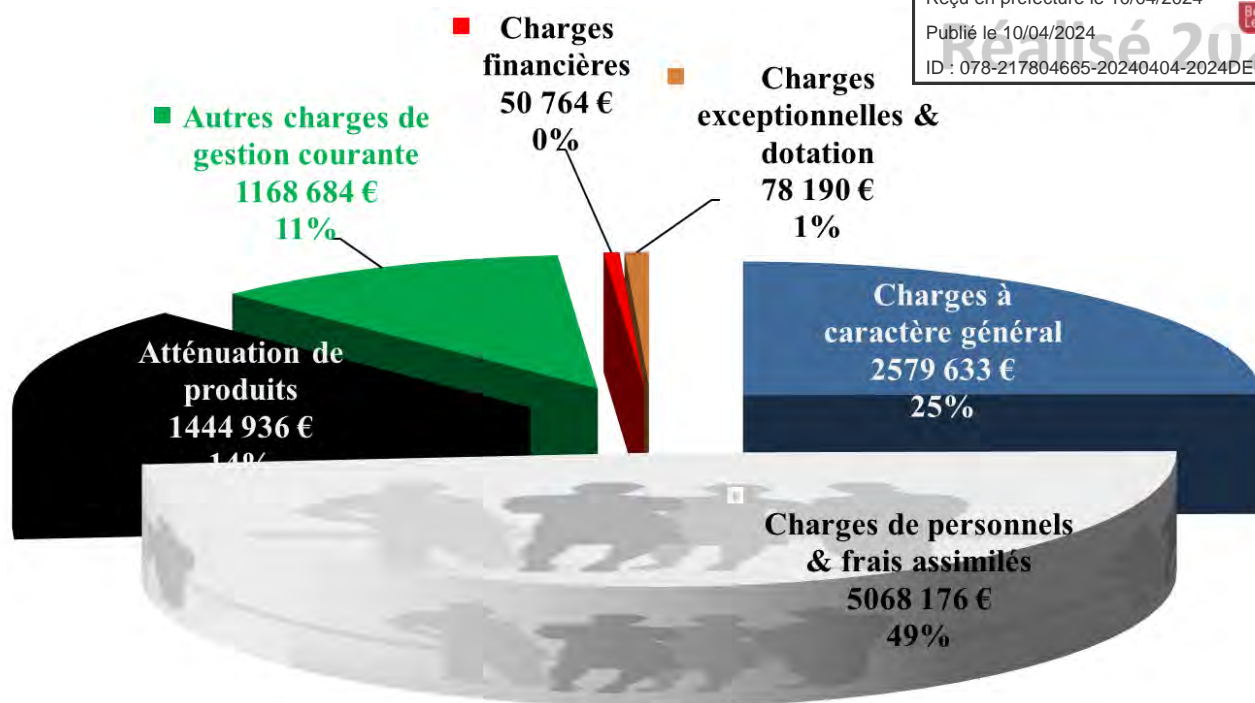
Le taux de réalisation des dépenses réelles constaté était de 90 % en 2022.

Les dépenses réelles de fonctionnement exécutées s'élèvent à 1464 € par habitant pour 7096 habitants en 2023.



La restructuration de la commune adaptée à sa croissance qui génère le développement, l'ouverture de nouveaux services et d'équipements crée une partie de la progression des dépenses exposées ci-dessus. Mais, depuis deux ans, l'impact le plus significatif est l'inflation subie qui se répercute sur tous les chapitres exposés.

Malgré ce contexte des moyens ont été dégagés pour l'ouverture du nouveau poste de police au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2024, mais aussi à destination des sorties extérieurs des accueils de loisirs enfance et jeunesse (transport et activité extérieurs), la programmation culturelle, tout en maintenant une qualité de service à destination de la population.



La section de fonctionnement du budget primitif 2024 est équilibré en dépenses et en recettes et s'élève à 14 032 k€.

Les dépenses de fonctionnement prévisionnelles réelles s'élèvent à 11 639 k€ soit une augmentation de 8,4 % par rapport au budget prévisionnel 2023, lié à l'intégration de l'environnement économique et législatif qui génère une inflation conséquente sur tous les chapitres, l'augmentation de la dette communale, les contraintes techniques informatiques et la programmation en année pleine de l'action communale (programmation culturelle, envers l'accueil périscolaire, la vie de la cité (urbanisme, jardin partagé)...).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT													
CHAPITRES		BP 2024	% évo. BP/BP	% évo. BP/Réa	% Dép. réelles	Budget 2023	Mandaté 2023	% d'exécut <sup>2</sup>	% Dép. réelles	Mandaté 2022	Mandaté 2021	Mandaté 2020	Mandaté 2019
Chapitre 011	Charges à caractère général	2 864 416 €	0,9%	11,0%	25%	2 838 k€	2 579 633 €	91%	25%	2 227 k€	2 085 k€	1 636 k€	1 991 k€
Chapitre 012	Charges de personnel & frais assimilés	5 605 300 €	10,3%	10,6%	48,2%	5 083 k€	5 068 176 €	100%	48,8%	4 635 k€	4 217 k€	3 789 k€	3 686 k€
Chapitre 014	Atténuation de produits	1 550 000 €	7,3%	7,3%	13%	1 445 k€	1 444 936 €	100%	14%	1 270 k€	1 248 k€	1 321 k€	1 484 k€
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	1 334 904 €	14,0%	14%	11%	1 171 k€	1 168 684 €	100%	11%	755 k€	858 k€	1 219 k€	756 k€
Chapitre 66	Charges financières	165 000 €	112,9%	225%	1%	78 k€	50 764 €	66%	0,5%	15 k€	17 k€	25 k€	32 k€
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	100 000 €		30,5%	1%	100 k€	76 621 €	77%	1%	20 906 €	47 k€	2 k€	510 k€
Chapitre 68	Dotations aux provisions	20 000 €		1175%	0%	20 k€	1 569 €	8%	0%	1 k€			0 k€
<b>TOTAL</b>		<b>11 639 620 €</b>	<b>8,4%</b>	<b>12%</b>	<b>100%</b>	<b>10 735 k€</b>	<b>10 390 384 €</b>	<b>97%</b>	<b>100%</b>	<b>8 924 k€</b>	<b>8 472 k€</b>	<b>7 993 k€</b>	<b>8 459 k€</b>
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	1 037 000 €	165%			392 k€							
Chapitre 042	Transfert entre sections (Dotat <sup>2</sup> aux amortissements, +Value...)	1 355 000 €	51%	61%		900 k€	841 178 €	93%		1 078 k€	570 k€	483 k€	352 k€
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>14 031 620 €</b>	<b>17%</b>	<b>25%</b>		<b>12 027 k€</b>	<b>11 231 562 €</b>	<b>93%</b>		<b>10 002 k€</b>	<b>9 042 k€</b>	<b>8 476 k€</b>	<b>8 811 k€</b>

Pages 15 et 39 à 43 de la maquette du budget primitif et [pages 19 et 35 à 40 de la maquette du CFU.](#)

## CHAPITRE 011 : CHARGES A CARACTERE GENERAL

(Page 35 à 37 du compte financier unique et 39 à 40 du budget primitif)

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

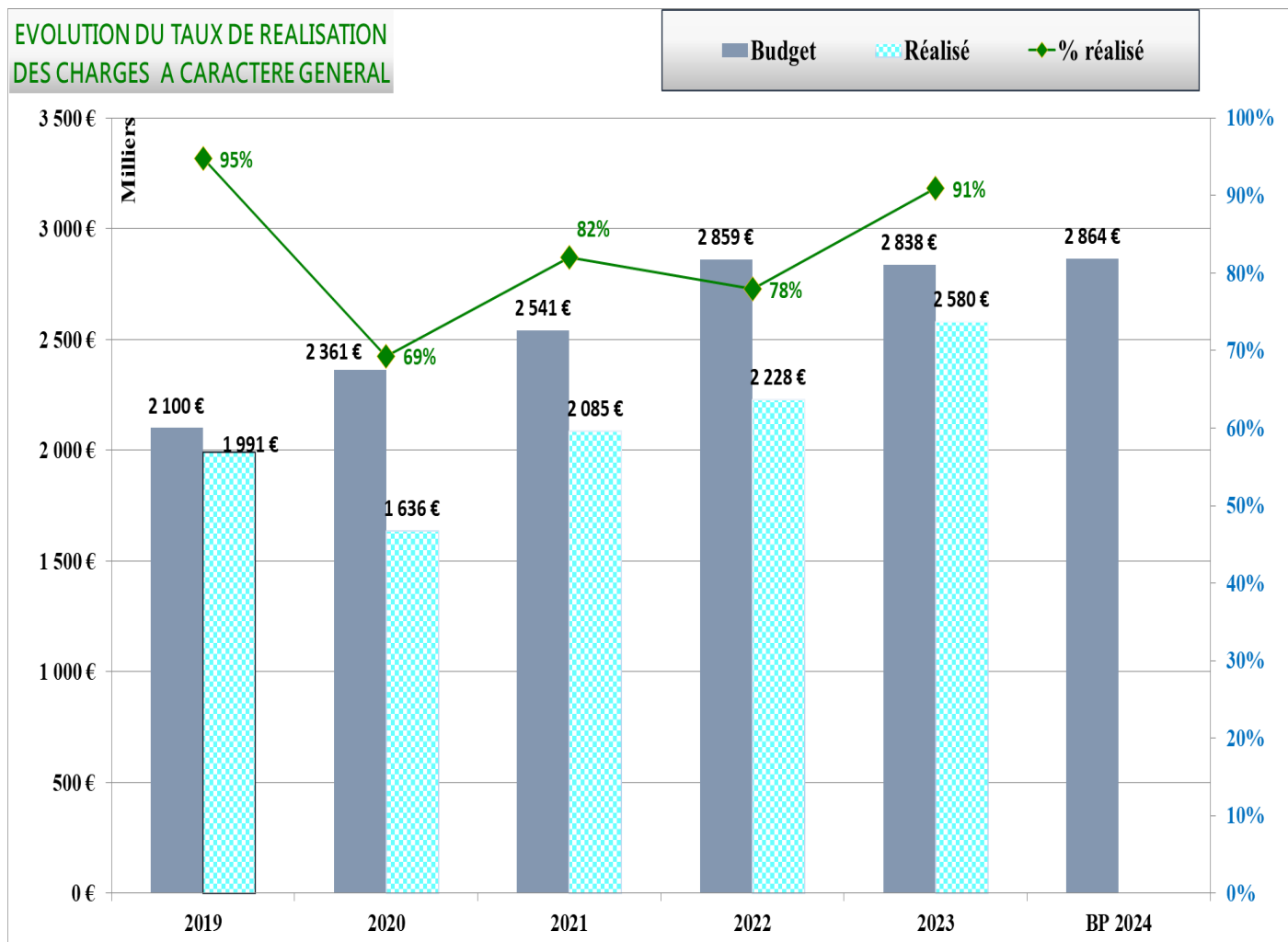


Ce chapitre enregistre les acquisitions et prestations de services nécessaires au fonctionnement des services communaux.

C'est un chapitre contraint par certaines dépenses obligatoires, par des engagements contractuels pluriannuels. Il est le plus soumis aux évolutions conjoncturelles liées à l'inflation et structurelles liées à l'ouverture de ce nouvel équipement.

Dans un contexte difficile, le réalisé 2023 est de 2 580 k€ (ou 91% du budget prévisionnel). La mise en concurrence systématique et la remise en cause de chaque dépense ont permis de limiter la consommation des crédits. L'inflation budgétaire et les incertitudes qui pesaient sur ces proportions ont pu être absorbé.

Ces considérations de gestion perdureront et seront accentuées en 2024.



Comme démontre le graphique ci-dessus, chaque année des marges de manœuvre ont été dégagées en raison d'un contrôle systématique des dépenses lors de leurs engagements (mise en concurrence, intérêt...).

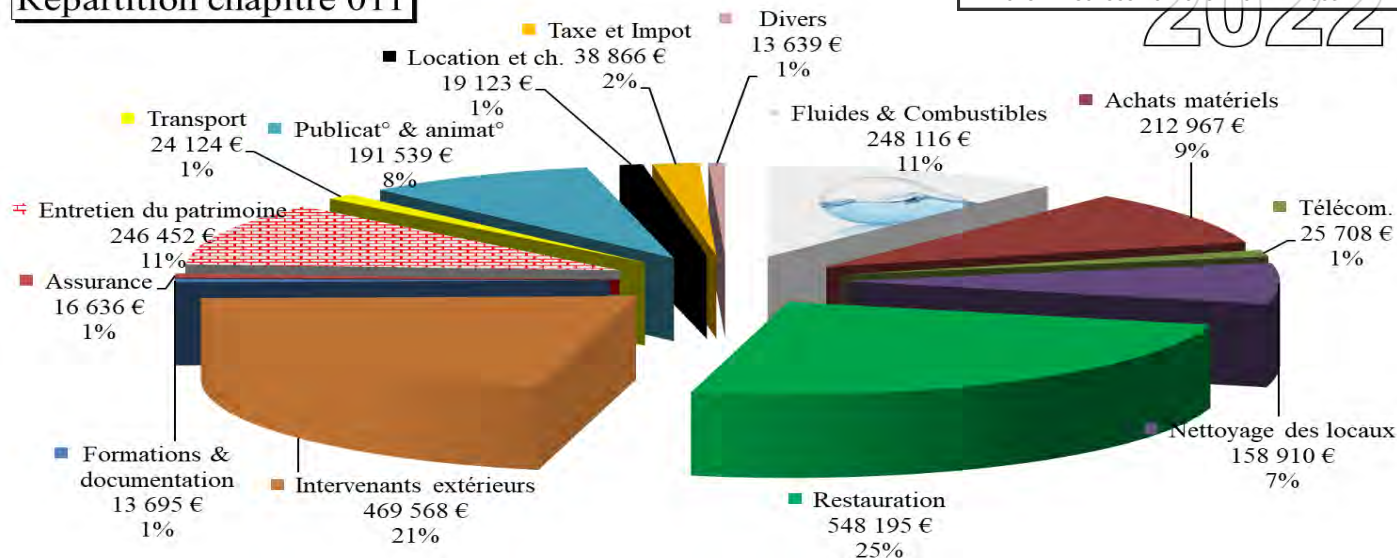
L'année 2020 a été marquée par le COVID et les conséquences du confinement.



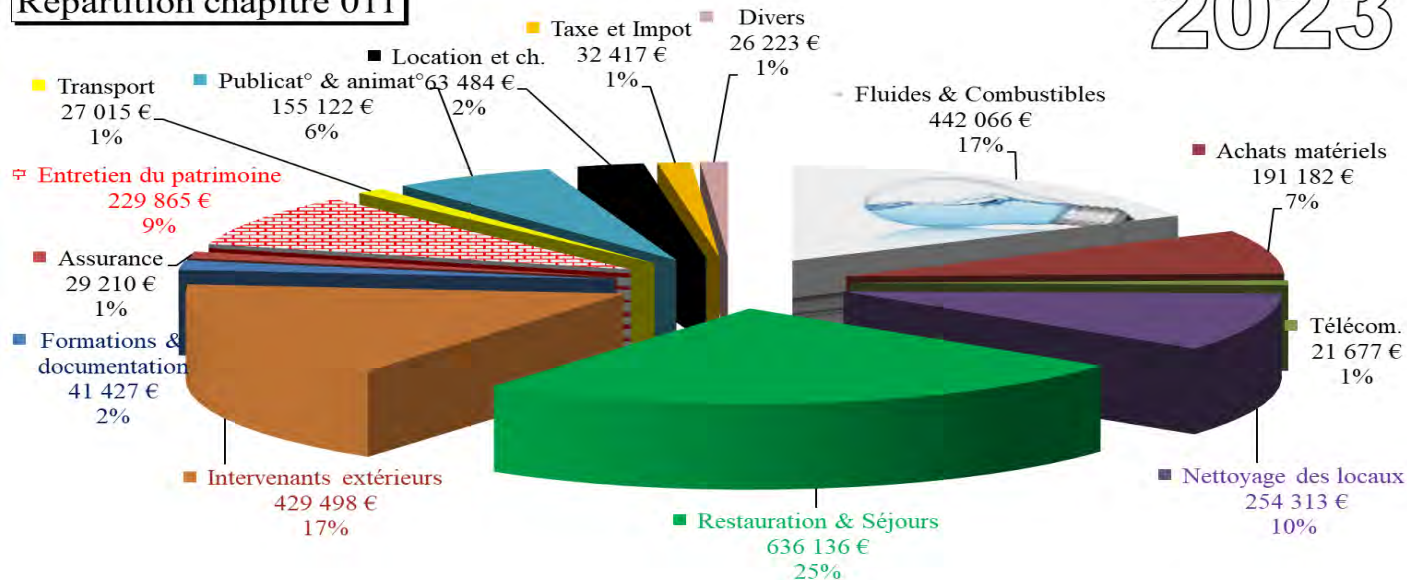
2022

La répartition des dépenses du chapitre 011 se présente comme suit :

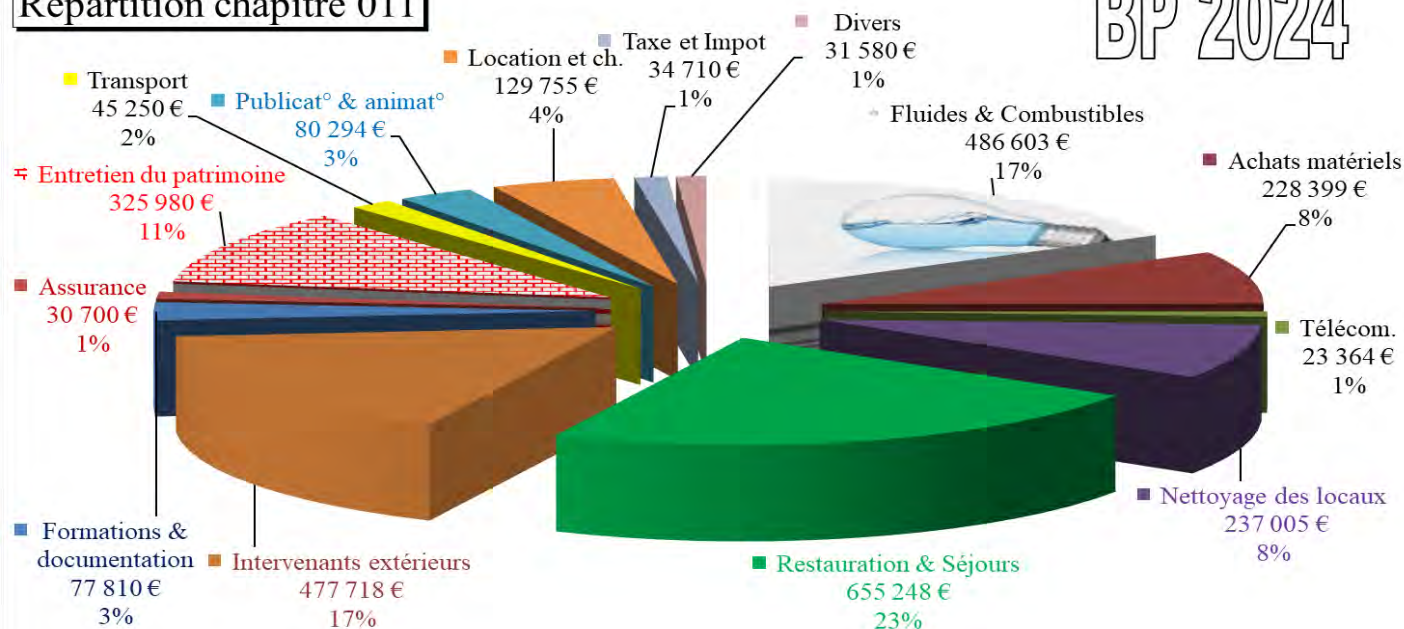
### Répartition chapitre 011



### Répartition chapitre 011

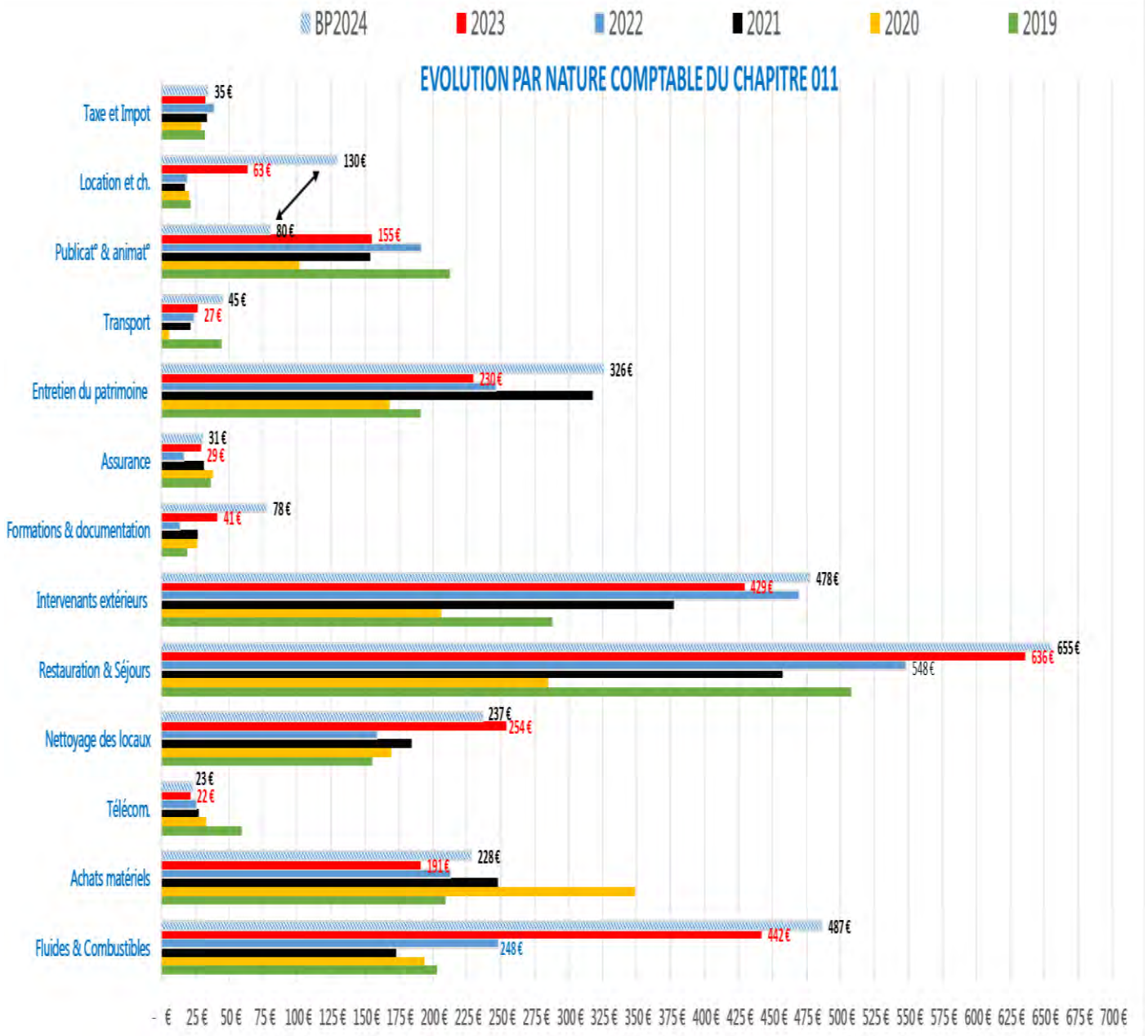


### Répartition chapitre 011



Il est à noter en 2 ans la modification de la répartition des dépenses de fonctionnement notamment des fluides. L'évolution des frais de restauration est faussée par le transfert au CCAS des frais de portage repas soit 49 k€ en 2024. Des détails des évolutions par thème vous sont présentés ci-après.

On peut également constater ces évolutions dans le graphique ci-après sur 6 ans (dont une année prévisionnelle) :



### Milliers d'€

Entre 2022 et 2024 soit sur 2 ans nous assistons à une hausse de 637 k€, liées au fluide + 238 k€, à la restauration + 123 k€, la maintenance informatiques et bâtiments + 80 k€, aux séjours + 14 k€,... Il s'agit là d'inflation essentiellement subie.

**Taxes et Impôts** : Les taxes payées s'élèvent hors droits de diffusion (natures 6351. Taxe foncière et autres et 6355 taxe sur véhicules) en 2023 s'élèvent à 32 k€ contre 38 k€ en 2022. Il est prévu depuis 2023 des droits de diffusion liés à la salle Claude Rich (nature 637) pour 4 000 €. Ce budget est très difficile à cerner. SACEM et autres collecteurs ne facturent pas de façon régulière.

**Les frais de location et charges liées** : les natures 613 enregistrent essentiellement la location de matériel, les batteries, de bennes pour le CTM, la location des locaux des services sociaux et des infrastructures. La nature 614 enregistre les charges liées.

En 2024, un transfert de dépenses apparaît entre la nature 6232 fêtes et cérémonies et 61358 locations autres matériels. En effet, le premier ne doit comptabiliser que les événements liés aux fêtes nationales. Or, chalets de Noël et autres besoins y étaient enregistrés. Ce qui génère un transfert de 37 k€. Les frais de redevances liés à la fibre nécessaires à la vidéoprotection (nature 6132) représente l'autre augmentation par rapport au réalisé 2023.

Pour mémoire en 2023, l'augmentation était liée à la location de nouveaux bureaux pour la direction des infrastructures.

**Frais de publication et d'animation** (natures 623.): Ce budget est en baisse en 2024.

Comme nous venons de voir en raison du transfert des sommes inscrites à la nature 6232 ces dépenses baissent. Ce transfert porte sur :

- 60 k€ d'intervenants extérieurs (nature 6228) répartie équitablement entre les intervenants envers tous publics et celui uniquement des personnes âgées (transférés vers le CCAS)
- et comme exposé ci-dessus, de 37 k€ de location de matériel pour les marchés de Noël et autres festivités dans la liste, non exhaustive, est ci-après présenté :

#### Budget 2024

- ✓ Vœux du maire
- ✓ Programmation des seniors : galette, spectacles à Claude Rich, sorties, semaine bleue, banquet, colis
- ✓ Commémorations : 8 mai et 11 novembre
- ✓ Inaugurations : EVS (2023), jardins de Colombet, Poste de police municipale, maison médicale en 2024
- ✓ Fête de la jeunesse et du sport
- ✓ Fête de la Saint-Jean
- ✓ Forum des associations
- ✓ Challenge sportif
- ✓ Brocante du centre-ville
- ✓ Raid multisports
- ✓ Cérémonie accueil des nouveaux arrivants
- ✓ Halloween
- ✓ Marché de Noël (location des chalets, animations et feu d'artifice)
- ✓ Diverses cérémonies, cocktails, vernissages et séminaires
- ✓ Saison culturelle : 5 à 6 spectacles et/ou expositions par an (cachet des artistes, location de matériel, régisseur et techniciens, catering)

#### Moyens techniques et humains pour les associations et écoles

- Florales
- Orgeval Cinévasion
- Salon artisanal
- Diverses expositions à La Croisée
- Divers spectacles associatifs à Claude Rich (théâtre, danse, école de musique...)
- Divers spectacles de fin d'année des écoles à Claude Rich (théâtre, chorale...)

Les autres dépenses de ces natures sont en augmentation et se décomposent comme suit :

- Le budget des publications pour les marchés, les annonces de recrutement (nature 6231) a été augmenté au vu de l'augmentation du nombre de marché à publier et des mouvements de personnels éventuels soit + 14 k€. **8 k€ réalisés en 2023**
- Les dépenses de réceptions (nature 6234) **s'élèvent à 6 k€ en 2023**. Ils sont inscrits pour 8 k€ en 2024 dont 57 % pour les dépenses relatives aux festivités, essentiellement le Noël des enfants scolarisés sur Orgeval.
- Le solde concerne les dépenses d'impression nature 6236 **soit 18 k€ en 2023**. Il est prévu un budget de 24 k€. Une marge est prévue pour faire face aux éventuels surcoûts que le milieu de la publication subie. Une réflexion sur une augmentation des publications numériques est engagée depuis 2022 où elles s'élevaient à 28 k€.

**Transport :** (nature 6247)

Avec 25 k€ de réalisés, ce budget permet d'une part aux enfants de faire de d'effectuer les sorties pédagogiques (soit 17 k€ pour les écoles), aux centres de loisirs et d'autre part aux jeunes de se rendre sur des lieux de détente en extérieurs. Le budget est porté à 38 k€ afin de favoriser les sorties extérieures des enfants dans les différents accueils communaux (+8 k€). Il est espéré que les variations des prix des produits pétroliers ne viendront pas gommer les efforts financiers communaux.

**Les Assurances :** (natures 616.) :

Le montant des assurances est en hausse du fait de l'inflation de ce secteur, mais elle est aussi liée à l'augmentation du patrimoine communal bâtiment, assurance sur les risques cyber soit 31 k€ en 2024.

Les montants réglés en 2023 étaient de 29 k€.

**Entretien du patrimoine** (natures 615.) (page 38 de la maquette budgétaire)

Le réalisé de 2023 est de 230 k€ (246 k€ en 2022).

On constate une économie liée à la politique d'investissement d'entretien régulier du patrimoine.

Le budget 2024 est de 326 k€. L'augmentation 2024 (+96 k€ par rapport au réalisé) est liée :

- Une marge est toujours conservée pour faire face aux éventuelles pannes
- La sortie échelonnée de la première année de garantie des nouveaux équipements des constructions : Claude Rich, Gymnase, Espace de vie Sociale (+60 k€)
- La souscription d'un nouveau contrat d'entretien de de réparation des jeux extérieurs 16 k€
- Le renouvellement de certains marchés comme l'entretien des chauffages communaux a été très défavorable par rapport au marché existant

Diverses autres prestations, informatiques notamment, génèrent le solde inflationniste de ce type de dépenses.

**Le budget de formation du personnel et les abonnements :** (natures 6182 à 6185) La formation du personnel est ajustée au besoin des formations payantes.

Concernant les formations, au-delà des préparations concours et stages obligatoires suite à la réussite aux examens..., l'accent est mis sur celles ayant trait aux règles en matière d'hygiène et de sécurité et d'habilitations et celles en relation avec les domaines de compétences d'Orgeval. La documentation permet également un accès aux diverses directions à l'actualité technique.

En 2024, un effort conséquent de + 37 k€ (de budget à budget) est effectué avec la formation aux armes létales ou non et autres diverses qualifications à destination de tous les métiers communaux.

Celles-ci avaient pris du retard ces dernières années, en raison des années de confinement qui ont générés une difficulté d'absorption au niveau nationale des organismes de formation.

Le montant des dépenses engagées en 2023 s'élève à 26 k€. Le réalisé 2022 était de 14 k€.



**Prestataires extérieurs :** (natures 6225 à 6228, 6288 et 617, 6188)

Le réalisé est en progression en 2022 de 92k€ par rapport à 2021 ou de d'exécution plus habituelle). Le budget 2023 est quant à lui en diminution de 114 k€ par rapport au budget 2022 ou en prolongation (-4 k€) par rapport au réalisé.

- ✓ La nature 617 enregistre essentiellement des études d'aménagement dans le cadre du développement urbain de la commune. En 2024, cela concerne le recensement du patrimoine Orgevalais décision de janvier 2023 et le solde de l'étude de la carte scolaire (décision de 2022) soit au total 22 k€
- ✓ La nature 6188 concerne essentiellement : l'intervention de prestataires extérieurs dans le cadre de vérification des installations publiques, des licences informatiques, la retranscription du conseil municipal, le paiement des sorties scolaires et autres actions en direction des activités sportives ou inter-âges (EVS).

	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Budget 2024
<b>6188 - Autres frais divers</b>	<b>199 990 €</b>	<b>223 660 €</b>	<b>194 085 €</b>	<b>241 096 €</b>
Culture/communication	21 581 €	25 347 €	24 127 €	27 080 €
Infrastructures	104 403 €	104 850 €	74 801 €	81 240 €
Informatique	17 053 €	19 910 €	36 447 €	39 554 €
Inter-âge	1 612 €	15 267 €	11 620 €	18 200 €
Police Municipal	696 €	820 €	1 569 €	597 €
Ressources Humaines	1 172 €	2 000 €		
Scolaire	26 480 €	18 468 €	19 172 €	23 500 €
Secrétariat Général/Etat civil	11 542 €	17 090 €	16 334 €	13 725 €
Sports	6 184 €	9 909 €	8 175 €	12 200 €
Urbanisme	9 268 €	10 000 €	1 840 €	25 000 €

- ✓ La nature 62268 autres honoraires, on note une nette augmentation des prestations 2023 : 186 k€ de réalisé, ils s'élevaient à 105 k€ en 2022. C'est essentiellement, en raison de l'augmentation des recours t en urbanisme 129 k€ en 2023 pour 81 k€ en 2022.  
Un budget de 129 k€ est prévu en 2024 qui estime probable un ralentissement des recours avec l'appui de GPSeO pour le traitement des permis de construire.
- ✓ La nature 6228 Rémunération d'intermédiaires et honoraires comme exposé en 623. Cette nature reprend l'affectation des prestations culturelles extérieur (spectacle Claude Rich, St Jean...).
- ✓ La nature 6288 autres services extérieurs concerne des prestations offertes aux adhérents des espaces périscolaires et inter-âges. En 2024, une progression de 20 k€ à destination des activités extérieurs des accueil enfance, jeunesse est inscrite. Le réalisé 2023 est de 26 k€.

**Restauration & séjours (nature 6042 :** prestations liées à une facturation inscrite au chapitre 70)

Il y a eu deux séjours été en 2023 ainsi qu'un séjour hiver. En 2024, il n'y aura qu'un séjour été et un hiver ce qui génère une baisse budgétaire de 117 k€ à 105 k€. Après 3 % de hausse entre 2022 et 2023 cette activité subira 6,5 % de hausse à partir de l'été 2024 après négociation.

Pour mémoire, le cout direct par enfant du séjour hiver 2024 est de 1100 €, 55 enfants partent, accompagnés de 7 animateurs. Il apparait que la grande majorité des enfants qui profitent de cette opportunité ne sont pas des enfants habituels usagés des services périscolaires communaux. Une recette de 38 k€ a été enregistrée pour ce séjour soit un solde à charge de 22 k€ ou environ 400 € par enfant.

Les spectacles artistiques, dont l'entrée est payante, diffusés salle Claude Rich s'élèvent à 21 k€ en 2023, 22 k€ en 2024.

Le portage de repas pour 23 k€ en 2023 est transféré en 2024 au CCAS.

La restauration scolaire et péri scolaire s'élèvera à 528 k€ en 2024. En effet l'augmentation de 30 % des prix appliqués depuis septembre 2023 s'appliquera en année pleine. Auquel, il faudra ajouter une nouvelle révision tarifaire au 1<sup>er</sup> septembre 2024 en fonction de l'évolution l'indice INSEE 001765066 de la restauration scolaire qui évolue notamment selon le prix de l'alimentation dont l'inflation reste très élevée.

**Nettoyage des locaux (nature 6283) et les produits d'entretien (nature 60631)** Cette dernière prestation est exécutée. La superficie à nettoyer augmentant, ces dépenses sont fortement sollicitées. Il est à noter que les dépenses du trimestre 2022 ont été payées sur 2023 en raison d'une erreur matériel du prestataire. Le réalisé 2023 est donc porté à 232 k€ pour 140 k€ en 2022. Ce qui masque l'augmentation réelle de cette prestation sur deux ans : 93 k€ en deux ans liés au renouvellement du marché en septembre 2023. Les produits d'entretien sont en maintien budgétaire autour des 20 k€.

**Télécom et affranchissements (natures 6261 et 6262)**

Les coûts de télécommunications ont été divisés par 3 en 5 ans passant de 48 k€ à 3 k€ réalisé 2023 et budget 2024. En parallèle, les coûts d'affranchissement malgré leur diminution en nombre restent stables à 10 k€ pour 8 k€ 2023 (12 k€ en 2022). Il est toujours difficile d'estimer l'impact des augmentations successives des tarifs postaux et des élections. Soit un budget global de 23 k€.

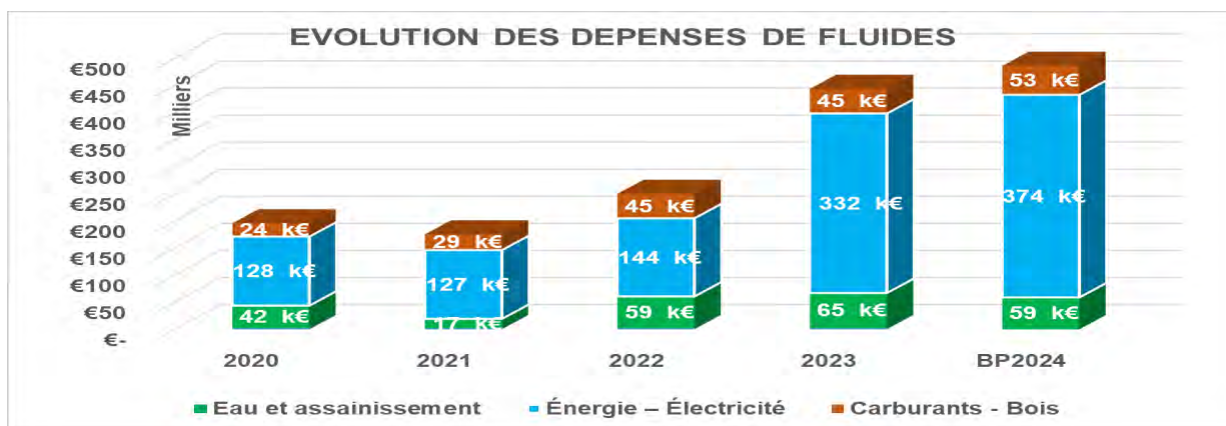
**Achats de matériel (natures 606. sauf 60631 produits entretiens)**

Un effort important a été réalisé sur ces dépenses surtout de petites fournitures consommables (nature 6068) ramenant à 191 k€ le besoin constaté à 212 k€ en 2022. Toutefois, ce budget subit de plein fouet l'inflation contrôlée par les clauses de révisions des marchés en cours. Il est donc inscrit 228 k€ en 2024 lié à une augmentation des fournitures de petit équipement (60632) et à la dotation en vêtements de travail pour le personnel des établissements scolaires revue à la hausse (nature 60636). Un marché doit être lancé en 2024 pour la première fois sur ce type d'équipement de sécurité pour les agents. En 2024, le marché de fournitures scolaires doit être relancé nature 6067. Les dépenses s'élèvent à 42 k€ 2023. 40 k€ sont prévues en 2024.

**Fluides (natures 6061-60612 et 60621 60622)**

Le graphique ci-dessous présente les évolutions des dépenses de fluides de 2020 à 2023.

Année	2020	2021	2022	2023	BP2024	2022-2024 %
Eau et assainissement	42 k€	17 k€	59 k€	65 k€	59 k€	1%
Énergie - Électricité	128 k€	127 k€	144 k€	332 k€	374 k€	159%
Carburants - Bois	24 k€	29 k€	45 k€	45 k€	53 k€	19%
<b>Total dépenses de fluides</b>	<b>194 k€</b>	<b>173 k€</b>	<b>248 k€</b>	<b>442 k€</b>	<b>487 k€</b>	<b>96%</b>



On constate dès 2022 une influence notable sur les dépenses de bois utilisées sur le site Jean de la Fontaine & C. Rich et d'essence des véhicules. En 2024, la baisse du prix du gaz utilisé dans la plupart des bâtiments communaux comme chauffage n'aura pas de répercussion. En raison, de l'augmentation des taxes sur les énergies et des aléas climatiques auxquels sont liés ce budget. Par sécurité, il n'a pas été baissé. Soit + 96 % en deux ans ou + 239 k€.

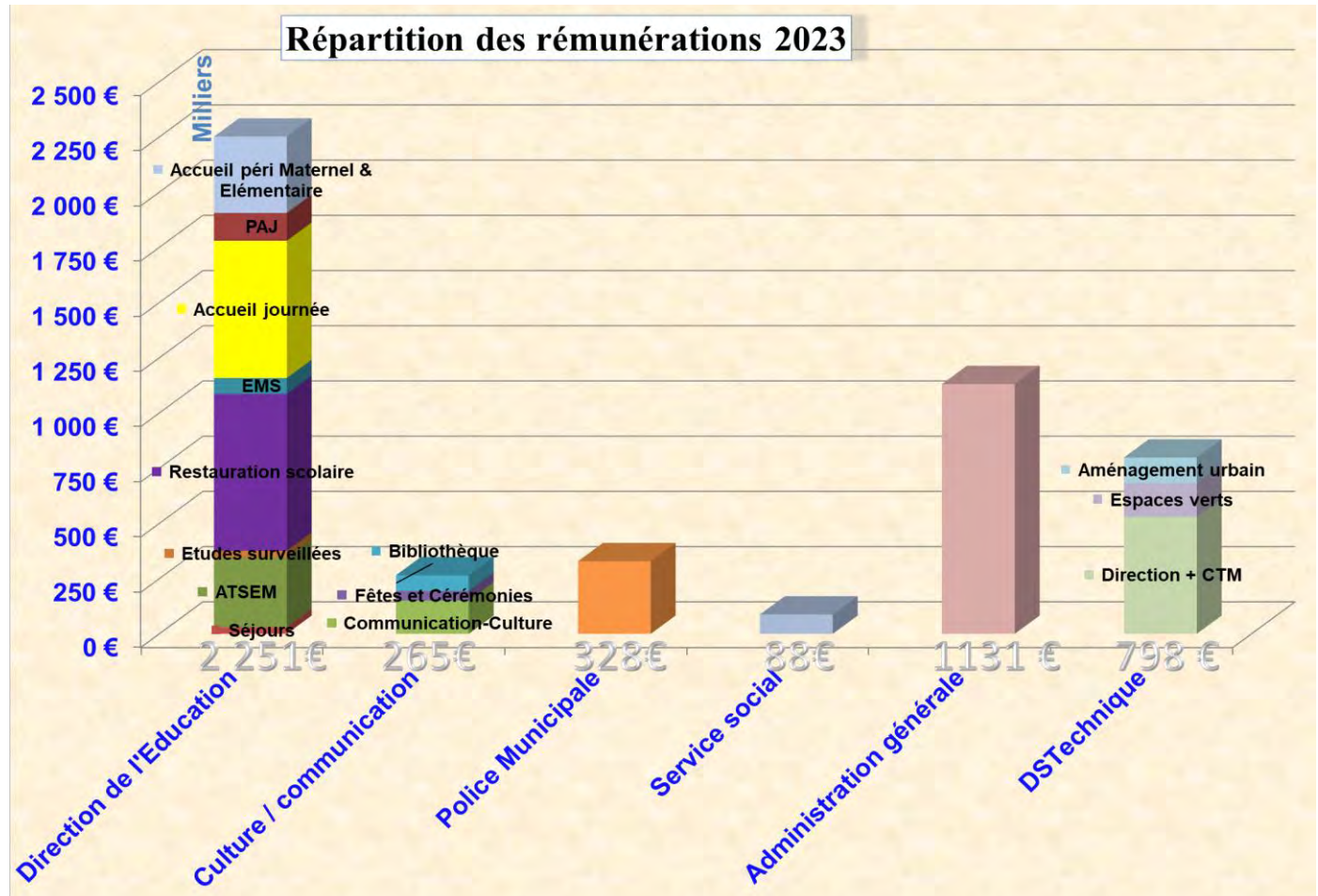
## CHAPITRE 012 : CHARGES DE PERSONNEL

(Pages 37 & 38 et annexes pages 90 à 93 du compte financier unique 2023 et pages 40 à 41 et annexes pages 133 à 136 du budget primitif 2024)

Ce chapitre comprend les frais de personnels, c'est-à-dire la rémunération des personnels titulaires et non titulaires, les charges de sécurité sociale, de prévoyance, et l'affiliation aux organismes divers.

Il comprend également les frais d'adhésion à des organismes d'action sociale, les cotisations relatives à l'emploi des personnes ayant un handicap et les prestations/intervenants extérieurs, par exemple, nature 6218.

Son montant s'élève à 5 068 k€ en 2023 soit 100 % du budget prévisionnel. Le budget 2024 s'élève à 5 605k€.



L'évolution d'une masse salariale est due à deux principes :

- augmentation salariale qui est composée des mesures catégorielles, des augmentations liées à la carrière (GVT),
- augmentation de traitement de la fonction publique, des variations des taux de charges sociales.

Mais aussi à la variation des effectifs, composée de la variation des emplois vacants, supprimés et créés, la variation des contractuels (remplaçants, besoins occasionnels et saisonniers) et autres personnels, ainsi que les différents effets.

Les collectivités n'ont aucun pouvoir d'interférer sur les avancements d'échelon, les évolutions législatives et réglementaires (statut, échelles, valeur du point, SMIC, charges induites) et les mouvements de personnel (mutations, retraites, décès, invalidité).

Cependant, elles ont totalement ou partiellement la main sur un certain nombre de variables : les créations de postes ; les suppléances (maladie, longue maladie, maternité...) ; les avancements de grade ; les régimes indemnitaires. Ce sont les principaux leviers.

Le rôle de la Direction des Ressources Humaines est d'élaborer et de mettre en œuvre la politique Ressources Humaines (RH) de manière à ce qu'elle accompagne et soutienne la stratégie et la performance de la collectivité, par les élus, la Direction générale et les services.

Les décisions prises en matière RH ont de facto quasiment toutes un impact en matière de dépenses de personnel.

## A - La mise en place du temps de travail

L'ensemble des agents de la ville d'Orgeval est soumis depuis 2022 au temps de travail réglementaire fixé à 1 607 heures annuelles pour un agent à temps complet

Différents cadres d'organisation du temps travail existent en fonction des sites d'affectation :

- Annualisation du temps de travail : Direction de l'Education, Direction des Services Techniques (cycle été/hiver)
- Cycle hebdomadaire : services administratifs, Police Municipale

Par ailleurs, le télétravail (sur la base d'un jour par semaine) mis en place auprès des postes le permettant a été pérennisé, afin de permettre une meilleure « attractivité » de la collectivité.

## B – L'accompagnement social

L'ensemble des agents de la commune peut bénéficier de la participation à la protection sociale complémentaire, dont les montants mensuels sont compris entre 14€ et 25€ :

- ✓ Prévoyance : 35 agents pour un coût annuel 2023 d'environ 6 500€
- ✓ Santé : 21 agents pour un coût annuel 2023 d'environ 3 800€

Par ailleurs, les agents disposent de l'accès à des prestations sociales du fait de leur adhésion automatique à leur arrivée au Comité National d'Action Sociale (CNAS), dont le coût de l'adhésion est supporté exclusivement par la commune (30 400€ en 2023).

## II - Rémunération des agents

Relevant de la fonction publique territoriale, la rémunération des agents comprend :

- ✓ Le traitement de base, déterminé par rapport à une grille indiciaire, en fonction du grade et de l'échelon, fixée par décret ;
- ✓ Le régime indemnitaire, complément du traitement, défini par la collectivité et comprenant des primes et indemnités afférentes aux différents cadres d'emplois territoriaux.

Sur ces bases, la rémunération des fonctionnaires territoriaux obéit aux principes de parité et d'égalité de traitement, garantissant un égal salaire entre agents relevant d'un même cadre d'emploi et justifiant d'une même ancienneté.

A ce jour il n'existe pas d'actions ciblées en matière d'égalité femmes/hommes dans les politiques RH de la commune. L'ensemble des actions RH est mené afin de veiller à ne pas créer de situations discriminatoires, qui ne se limitent d'ailleurs pas aux seuls champs de l'égalité femmes/hommes.

## Les effets liés aux effectifs 2023 intégrés dans la projection 2024

- Effectifs permanents constatés sur l'année 2023 et présents en fin d'année 2023
- Intégration des effets en année pleine des arrivées en cours d'année 2023 : **150 916€**
  - ✓ Création
    - Coordinatrice péri et extra-scolaire
    - Technicien informatique
    - Technicien évènementiel
    - Juriste/Marchés publics
  - ✓ Remplacement
    - Gardien PM
    - 
    - Directrice des Ressources Humaines
    - Instructrice urbanisme
    - Chargée de communication
    - ASVP
    - Responsable citoyenneté
    - Appariteur
    - Directrice de l'Education
    - Coordinateur CTM
- Projection des recrutements 2024 : **87 860€**
  - Responsable Informatique et téléphonie (remplacement)
  - Agent CTM - espaces verts (remplacement)
  - Agent CTM - polyvalent (remplacement)
  - Agent d'accueil/état civil (remplacement)
  - Agent d'accueil Urbanisme (remplacement)
  - Chargé de communication (création 2024)
- Postes supprimés en cours d'année 2023 : - **50 544€**
  - Apprenti Informatique
  - Apprenti Sports
  - Chargé de mission Communication
- Projection du Glissement Vieillesse Technicité (GVT : avancements d'échelons et de grades ; promotions internes) : **56 520€**

### B - Les effets liés aux impacts des changements d'ordre législatif et réglementaire appliqués en 2023 et au titre de 2024 :

- Augmentation du SMIC du 01/05/2023 (+2.22%) et du 01/01/2024 (+1.13%)
- Revalorisation du point d'indice (+1.5%) du 01/07/2023
- Revalorisation indiciaire (+ 5 points) du 01/01/2024 (+ 1%)
- Evolution des taux de cotisations

A noter également la prise en compte des coûts liés :

- A l'organisation d'un scrutin électoral en juin 2024
- Aux mouvements de personnels (remplacements et départs).

## C - Les effets liés aux autres composantes de ce chapitre

A ces éléments de « masse salariale » viennent s'ajouter des dépenses supplémentaires de cotisations à différents organismes : assurance du personnel, FIPHFP, CNAS, médecine du travail.

A noter que ces cotisations sont calculées sur la masse salariale et/ou l'effectif d'agents ; ainsi, mécaniquement, elles évoluent selon ces données.

Soit une projection de l'ensemble de ces effets sur le chapitre 012 de 537 k€ soit 10 %

Avec un budget prévisionnel 2024 des dépenses de personnels estimé à 5 605 k€ (soit une augmentation de 10.9%), la commune conserve un ratio en deçà de la moyenne nationale des communes de même strate :

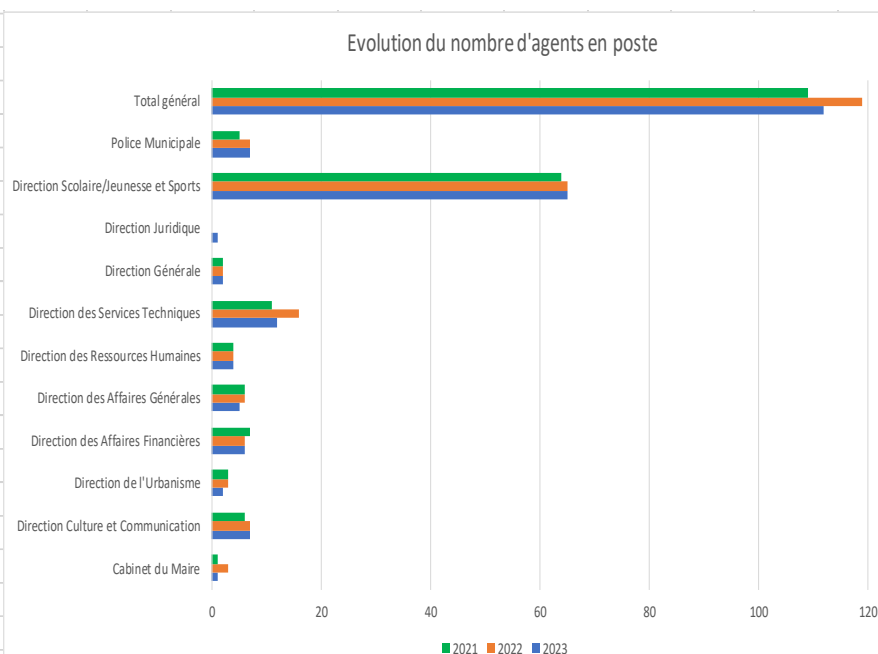
Ratios / Année	ORGEVAL					Nationaux 2022	
	2020	2021	2022	2023	2024	5000 à 10000 hab.	10000 à 20000 hab.
7 - Dép. de personnel / DPE	47,41%	49,77%	51,94%	48,78%	48,16%	54%	58%

## III - Effectifs de la commune

### A - l'évolution du nombre d'agents en postes au cours des 3 dernières années

Il ne s'agit d'emploi à temps complet

	2023	2022	2021
Cabinet du Maire	1	3	1
Direction Culture et Communication	7	7	6
Direction de l'Urbanisme	2	3	3
Direction des Affaires Financières	6	6	7
Direction des Affaires Générales	5	6	6
Direction des Ressources Humaines	4	4	4
Direction des Services Techniques	12	16	11
Direction Générale	2	2	2
Direction Juridique	1	0	0
Direction Scolaire/Jeunesse et Sports	65	65	64
Police Municipale	7	7	5
<b>Total général</b>	<b>112</b>	<b>119</b>	<b>109</b>

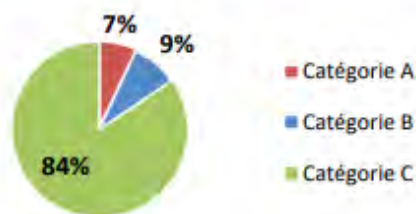


## B - Quelques éléments de répartitions des effectifs (agents sur postes permanents)

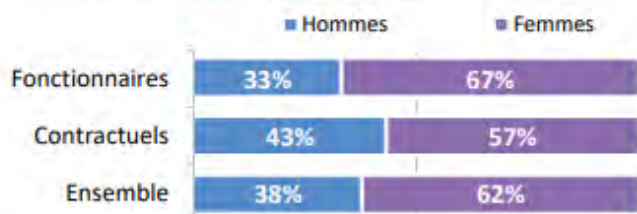
### ➤ Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	35%	17%	27%
Technique	22%	17%	20%
Culturelle	2%		1%
Sportive	3%		2%
Médico-sociale	14%	11%	13%
Police	10%		5%
Incendie			
Animation	14%	55%	33%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

### ➤ Répartition des agents par catégorie



### ➤ Répartition par genre et par statut



### ➤ Les principaux cadres d'emplois

Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoints d'animation	31%
Adjoints administratifs	16%
Adjoints techniques	16%
Agents sociaux	7%
Attachés	6%

## IV - Conclusion

L'évolution du budget de fonctionnement des Ressources Humaines porte sur 2 aspects principalement :

- Les évolutions légales, réglementaires, statutaires : qui ont un effet « mécanique » et s'imposent aux employeurs publics
- Les décisions et choix de l'équipe municipale de développer des services municipaux et/ou des actions à destination des administrés.

La politique des Ressources Humaines doit être en parfaite adéquation avec la politique de la Direction Générale, avec ses orientations mais, elle doit aussi être véritablement orientée vers le capital humain. En effet, la politique de la Direction Générale repose sur la politique de ressources humaines, laquelle repose sur le capital humain de la collectivité.

Ainsi, les différents acteurs de la ville doivent, au regard de leurs besoins humains et d'un principe de continuité, s'appuyer sur l'expertise des Ressources Humaines, afin de quantifier l'impact budgétaire.

Piloter la masse salariale et la politique de rémunération sont « synonymes » de sécurisation, d'anticipation et de maîtrise de ses coûts. Elle ne peut s'appliquer qu'avec la collaboration de tous les acteurs de la collectivité (Direction Générale, Directeur des finances, et Directeurs et Responsables des services).

### Plusieurs leviers permettent la maîtrise de la masse salariale :

#### ➤ L'optimisation du temps de travail et d'adaptation/réorganisation des services. :

Cela passe majoritairement par l'annualisation du temps de travail, la prise en compte de sujétions particulières, ou la mise en place de cycles de travail, tout en répondant et apportant des solutions de « terrain » aux attentes des chefs de service afin d'anticiper ou d'adapter les nécessités de service. Ainsi, les cycles de travail repensés et adaptés limitent les heures supplémentaires (qui induisent un coût direct ou indirect selon qu'elles sont payées ou récupérées).

L'optimisation du temps de travail a pour conséquence une baisse considérable des heures supplémentaires et un impact sur le recrutement de contractuels « remplaçants et saisonniers ».

La mise en place de cycle de travail peut également faire l'objet de fermeture ponctuelle de certaines structures au regard des effectifs « inscrits », et en encadrant les inscriptions. Mais aussi au regard de l'activité de la structure (fréquentation par exemple).

### ➤ Les remplacements et recrutements :

Les recrutements doivent être « mesurés » avec la Direction des Ressources Humaines sur la faisabilité et sur la cohérence de la demande.

Les absences pour maladie, congés maternité et accidents du travail doivent faire l'objet d'une étude dans le cadre des taux d'encadrement, mais également dans le cadre de la notion de continuité de service.

Toutes procédures anticipées et concertées limitent les contentieux.

Par ailleurs, favoriser les reclassements, permet de conforter un agent sur la commune.

Enfin, stagiairiser les agents ayant des contrats de plus de 2 ans, permet de « fidéliser » le personnel.

Ces procédures permettent une maîtrise des effectifs.

### ➤ La maîtrise des arrêts de travail par le dialogue social (taux d'absentéisme) :

Assurer le confort et la sécurité des agents, c'est réduire les risques de maladies et d'accidents professionnels, ou d'usure et de lassitude dans les métiers à fortes pénibilités, qui pénalisent le fonctionnement et peuvent engendrer des surcoûts de personnel liés à l'absentéisme.

La prévention des arrêts de longue durée implique la possibilité d'une renégociation des assurances du personnel, se formalisant par une baisse des cotisations. Parallèlement, l'association de la médecine de prévention ou des possibilités de reclassement professionnel permettent d'anticiper le bien être de chaque agent et maîtriser l'absentéisme.

### ➤ L'élaboration du budget chapitre 012 :

Lors de l'élaboration du budget, les Directions doivent être en capacité d'identifier les besoins pour l'année à venir. Ceci afin de permettre de communiquer tous les éléments nécessaires à la prévision de la masse salariale.

Ainsi, une attention particulière doit être portée aux « demandes transverses », qui doivent répertoriées toutes les actions nouvelles et/ou ponctuelles, mais aussi s'assurer que les actions récurrentes sont pertinentes et optimisées, et nécessitent d'être reconduites.

Par ailleurs, la mise en place d'une comptabilité analytique est un outil du contrôle de gestion. Dérivée de la comptabilité générale, elle permet de calculer le coût des activités menées par la collectivité et d'en expliquer les facteurs déterminants afin de les contrôler. La comptabilité générale seule ne permet pas de connaître cette structure de coût : alors qu'elle répartit les charges par nature, la comptabilité analytique les ventile par destination. Ainsi, chaque Direction a connaissance des dépenses de fonctionnement liées à l'activité. Le nouveau logiciel Ciril, en activité à partir de mai 2024, nous permettra d'atteindre cet objectif.

### ➤ La pertinence des actions et mesures :

Il convient de s'interroger sur la récurrence budgétaire de certaines actions et mesures, qui, bien qu'ayant pour certaines un cot modique, peuvent avoir un intérêt et un impact limité.

### ➤ L'anticipation de nouvelles actions ou structures municipales :

A instar de l'année 2023, qui a vu émerger 2 nouvelles structures municipales (Espace Claude Rich et Espace de Vie Sociale), une vigilance devra être accordée à l'ouverture du 3ème groupe scolaire.

En effet, l'ouverture de nouveaux services municipaux engendrent des besoins en personnel, dont il est impératif d'anticiper les coûts.



## CHAPITRE 014 : ATTENUATION DE PRODUITS

(page 38 du compte financier unique et page 41 du budget primitif)

Il enregistre :

### ➤ Le Fonds de Solidarité des Communes de la région d'Île-de-France (FSRIF)

Les écarts de richesse entre les communes franciliennes étant plus élevés que ceux des autres régions, le FSRIF est un fonds spécifique assurant une redistribution entre les communes de la région d'Île-de-France par prélèvement sur les communes les plus favorisées au profit des communes les plus défavorisées.

- ✓ Éligibilité : population DGF supérieure à 5 000 habitants et un indice composé à (50% du potentiel financier, à 25% des logements sociaux et 25% du revenu) supérieur à l'indice médian de la région Île-de-France.
- ✓ Éligibilité : Contribution si le potentiel financier par habitant de la commune est supérieur au potentiel financier moyen par habitant des communes d'Île-de-France.
- ✓ Le montant prélevé dépend de la population DGF, de l'indice, du rang (déterminé en fonction de l'indice) et d'une valeur de point. Il est plafonné à 11% des dépenses réelles de fonctionnement.

La contribution des communes au FSRIF pour une année déterminée entraîne une réduction de leur contribution au Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) l'année suivante (à hauteur de leur contribution au FSRIF N-1). Il revient à l'ensemble intercommunal de prendre en charge cette réduction de FPIC des communes membres.

Le montant du FSRIF 2023 pour Orgeval étant supérieur à sa contribution théorique au FPIC 2023, notre commune n'a donc pas contribué au FPIC en 2023, GPSEO a donc pris en charge notre contribution théorique au FPIC 2023.

De même, le FPIC 2024 sera minoré par la contribution au FSRIF de 2024 (376 k€). En conséquence, Orgeval ne devrait pas contribuer au FPIC en 2024.

### ➤ Le Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR).

La réforme de la taxe professionnelle avait pour objectif de garantir les ressources fiscales issues de l'ancienne taxe professionnelle de 2010 aux collectivités. Lorsqu'une d'entre elles s'avérait bénéficiaire, un prélèvement a été opéré pour être reversé aux « collectivités perdantes ». Il est stable comme chaque année, il s'établira en 2024 à 1 001 241 €.

### ➤ Prélèvements au titre de l'article 55 de la loi SRU

L'article 55 définit les communes qui doivent disposer d'un nombre minimum de logements sociaux, proportionnel à leur parc résidentiel. Les communes qui sont en manque de ces logements sociaux sont soumises au prélèvement dit SRU. L'arrêté préfectoral du 27 juillet 2023 constate un déficit de logements sociaux de 9,78 % ou 401 logements au 1er juillet 2022 sur la Commune d'Orgeval.

Les surcharges foncières versées par la ville au titre de certaines opérations immobilières sont déductibles de la contribution annuelle. La convention avec DOMNIS liée à la délibération du 23 novembre 2023 sera déductible en 2027.

L'amende est donc estimée à 173 k€ (= 401 logements manquants\*(25% du potentiel fiscal par habitant\*1717,557779€).

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE



## CHAPITRE 65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

(pages 38 & 39 du compte financier unique 2023 et 41-42 du budget primitif 2024)

Ce chapitre regroupe essentiellement des versements à différents acteurs comme les subventions aux associations, aux établissements publics (CCAS, etc.) et aux budgets annexes.

Il représente 755 k€ en 2022, 1 168 k€ en 2023 et 1335 k€ en 2024.

Il se compose de la manière suivante :

- Nature 65132 : 3 k€ sont prévus pour l'attribution de prix dans le cadre des activités et manifestation sportives, notamment un challenge sportif qui sera créé en 2024 (*idem* 2023).
  - Nature 653 : Indemnités et formation des élus L'indemnité brute de l'exécutif d'Orgeval suit l'évolution du point des fonctionnaires (dernière révision juillet 2023) liée au nombre d'adjoint et de délégués dépend de la strate de population. Ces derniers points ont été fixés par délibération en 2020. Le besoin annuel est estimé à 132 k€ en 2024. *124 k€ en 2023 un poste d'adjoint est resté vacant l'année écoulée.*
  - Natures 6541 et 6542 : Pertes sur créances irrécouvrables et éteintes  
 Ce compte enregistre les recettes que le Trésor Public ne peut recouvrer, soit parce que le débiteur est insolvable ou disparu, soit parce que la créance est caduque.  
 Les admissions en non-valeur sont soumises au vote de l'assemblée délibérante. *2036 € ont été exécutés en 2023.*  
 Comme le veut la loi des provisions pour créances douteuses doivent être également prises comme exposé ci-après, lors de la présentation des opérations d'ordre.
- Nature 65568 : Autres contributions : Enregistre la participation
- ✓ à la section fourrière du SIVOM *pour 5007 € en 2023* et 5100 € estimés en 2024.
  - ✓ Au SIVU de la petite enfance, la subvention est maintenue à son montant de 2023 soit 718 k€. Le SIVU réunit les villes de Morainvilliers, Les Alluets-le -Roi, Villennes et Orgeval. Elle gère deux crèches qui regroupent 140 berceaux qui se répartissent comme suit :

Nombre de Berceaux			
Communes/crèches	La Claire fontaine	Les coccinelles	Total
Orgeval	54	21	75
Villennes	14	30	44
Morainvilliers	8	5	13
Les Alluets-le-Roi	4	4	8
<b>TOTAL</b>	<b>80</b>	<b>60</b>	<b>140</b>

La gestion des crèches est confiée par contrat de prestations.

- Subvention CCAS : (nature 657362)

En 2024, l'intégralité des dépenses et recettes, liées aux actions sociales et en direction des personnes âgées a été transférée vers le CCAS. Ce qui avant réduction du résultat 2023, fait porter le montant de subvention à cet établissement de 18 k€ à 168 k€. A périmètre constant, cela représenterait une progression de 8 k€ vers les activités en faveur des personnes-âgées, en raison de l'augmentation du nombre de personnes bénéficiant des services en 2024.

### Etat comptable du transfert du CCAS

Chap.	Article	Fonction	Nature	Dépenses nouvelles	Observations
65	65362	420	Subvention de fonctionnement aux ccas	150 k€	Ecart subv 2024 165574€ - 17500€ (subv 2023)
011		011	Réalisé 2023 social	-54 k€	budget 71 k€
<b>Dépenses réelles</b>				<b>96 k€</b>	
70	7066	4238	portage de repas	-36 k€	transfert au ccas (initialement 20 k€)
70	70688	4238	Sorties Personnes Agées	-10 k€	transfert au ccas
70	70843	4238	Personnel MAD du CCAS	88 k€	transfert au ccas
70	70873	4238	Quote-part d'administration générale CCAS MAD	46 k€	transfert au ccas
<b>Recettes supplémentaires</b>				<b>88 k€</b>	
<b>Ecart</b>				<b>8 k€</b>	<b>Nbre d'usagers au portage en hausse +22%</b>

Le budget du CCAS se présente comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
CHAPITRES		BP 2024	% évo. BP/BP	% évo. BP/Réa	BP 2023	Mandaté	% Dép. réelles	Réalisé 2022
Chapitre 011	Charges à caractère général	183 110 €	206,9%	370%	59 662 €	38 924 €	94%	15 847 €
Chapitre 012	Personnel mis à disposition	87 900 €	779,0%	#DIV/0!	10 000 €			
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	5 700 €	3,6%	150%	5 500 €	2 277 €	6%	2 334 €
<b>TOTAL</b>		<b>276 710 €</b>	<b>268%</b>	<b>572%</b>	<b>75 162 €</b>	<b>41 201 €</b>	<b>100%</b>	<b>18 181 €</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT								
CHAPITRES		BP 2024	% évo. BP/BP	% évo. BP/Réa	BP 2023	Titré	% Rec. réelles	Réalisé 2022
Chapitre 70	Produits des services & ventes diverses	89 136 €	101,6%	199%	44 221 €	29 806 €	63%	8 778 €
Chapitre 74	Dotations, subventions & participations	168 028 €	860,2%	860%	17 500 €	17 500 €	37%	11 000 €
Chapitre 75	Libéralités reçues			#DIV/0!				3 023 €
<b>TOTAL</b>		<b>257 164 €</b>	<b>317%</b>	<b>444%</b>	<b>61 721 €</b>	<b>47 306 €</b>	<b>100%</b>	<b>22 802 €</b>
Chapitre 002	Reprise Excédent	19 546 €			13 441 €			
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>276 710 €</b>		<b>485%</b>	<b>75 162 €</b>	<b>47 306 €</b>		<b>22 802 €</b>

➤ 6574 : subvention aux. :

#### Association :

La somme prévue à cet effet est de 132 k€ en 2024 au lieu de 142 k€ en 2023 en raison de subventions exceptionnelles versées.

#### Ecole privé Jeanne d'Arc :

Orgeval a l'obligation de prendre en charge les dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association pour les élèves domiciliés sur son territoire. Selon le principe de parité entre l'enseignement privé et l'enseignement public qui impose, en application de l'article L. 442-5 du code de l'éducation, que les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat d'association soient prises en charge dans les mêmes conditions que celles des classes correspondantes de l'enseignement public. L'école Jeanne d'Arc bénéficie de cet abondement pour 133 k€ en 2023. Il est provisionné à 148 k€ pour 2024.

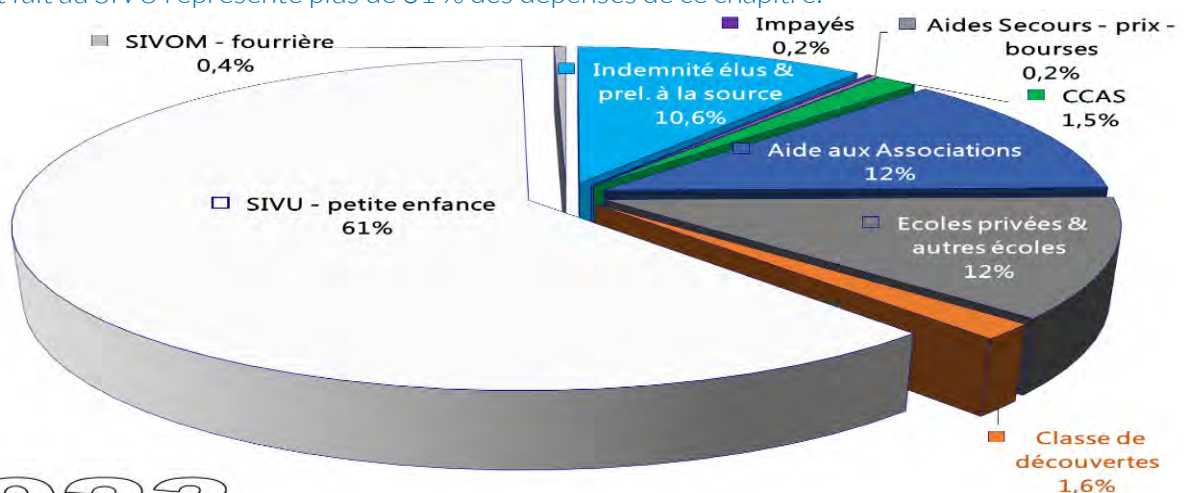
#### Classe de découverte

Orgeval contribue aux classes de découverte 19 k€ en 2023. Un conventionnement entre les écoles publiques et privés d'Orgeval est prévu à ce propos. Les projets peuvent être présentés en cours d'année il est difficile d'en estimer le montant à venir.

5. Nature 65888 : autres charges diverses : Cette nature enregistre l'arrondi des centimes du prélèvement à la source.

Répartition des charges de gestions courantes :

Le versement fait au SIVU représente plus de 61 % des dépenses de ce chapitre.



2023

## CHAPITRE 66 : CHARGES FINANCIERES

(Pages 39 et 58 à 70 annexes du cpte financier unique et pages 42 et 111 à 117 du budget primitif)

Il est constitué par **les frais financiers** à savoir essentiellement la charge de remboursement des intérêts de la dette : Ils s'élevaient à **53 k€ en 2023 dont - 2 k€ d'intérêts courus non échus** ; 165 k€ sont prévus en 2024.

Les intérêts représentent moins de 1 % des dépenses réelles de fonctionnement depuis 2019.

L'augmentation du budget provient de :

- L'intégration du versement de l'emprunt souscrit en 2022 dont 2000 k€ ont été versés le 30 décembre 2023 et le solde doit être versé avant fin mai 2024 soit 5 790 k€.

Les échéances sont estimées comme suit :

Date	Taux	Index	Tirage	Echéance	Capital remboursé	Intérêts	Frais	Encours après échéance	Date paiement
30/12/2023	1,73	Fixe	2 000 000 €	- €	- €	- €	6 000 €	2 000 000 €	30/12/2023
30/03/2024	1,73	Fixe	- €	86 550,00 €	77 900 €	8 650,00 €	- €	1 922 100 €	30/03/2024
30/04/2024	1,73	Fixe	5 790 000 €	- €	- €	- €	- €	7 712 100 €	30/04/2024
30/06/2024	1,73	Fixe	- €	102 907,59 €	77 900 €	25 007,59 €	- €	7 634 200 €	30/06/2024
30/09/2024	1,73	Fixe	- €	110 917,92 €	77 900 €	33 017,92 €	- €	7 556 300 €	30/09/2024
30/12/2024	1,73	Fixe	- €	110 581,00 €	77 900 €	32 681,00 €	- €	7 478 400 €	30/12/2024

- L'Euribor 3 mois sur lequel sont indexés trois des quatre emprunts historiques d'Orgeval souscrit à l'occasion de la création de Jean de la Fontaine a subi une forte hausse depuis 2022



La commune a bénéficié ces dernières années de la faiblesse des taux. La bascule des marchés financiers intervenue sur l'exercice écoulé, a généré malgré une baisse de l'endettement communal, une forte augmentation des intérêts payés. L'Euribor est en légère baisse depuis le début d'année 2024

- Un emprunt souscrit en 2003 pour l'acquisition du terrain dit Piquenard s'est clos en janvier 2024.
- L'emprunt inscrit pour l'équilibre de la section d'investissement pour 2 199 k€ ne sera certainement pas réalisé en raison du décalage de réalisation habituelle de cette section. Il ne générera donc pas d'emprunt sur 2024

## CHAPITRE 67 : CHARGES EXCEPTIONNELLES

(Page 39 du compte financier unique, page 42 du budget primitif)

100 k€ sont inscrits en 2024 comme en 2023.

Ce budget sert, par exemple, à couvrir les impayés (chèques, prélèvements) les remboursements annulés ou les annulations de titres sur exercice antérieur.

Cette charge étant difficilement estimable, le même montant est inscrit au chapitre 77, produit exceptionnel. Il évite ainsi la passation d'une décision modificative pour de simples écritures éventuelles de régularisation.

Ce chapitre s'élève à 77 k€ en 2023, 56 % concerne la régularisation des loyers de l'ancienne poste, encaissés en 2022, malgré la vente de celle-ci, 28% des reprises de taxe locale sur les emplacements publicitaires liées à des liquidations judiciaires et le solde essentiellement en 2023 est relatif à la reprise d'une occupation du domaine public, suite à une faillite d'une entreprise du bâtiment.

## LES OPERATIONS D'ORDRE

Sont regroupées au chapitre 023 (virement à la section d'investissement) et au chapitre 042 (opérations d'ordre de transfert entre section) (page 39 du compte financier unique, page 42 du budget primitif). Ces deux chapitres constituent l'autofinancement de la section d'investissement.

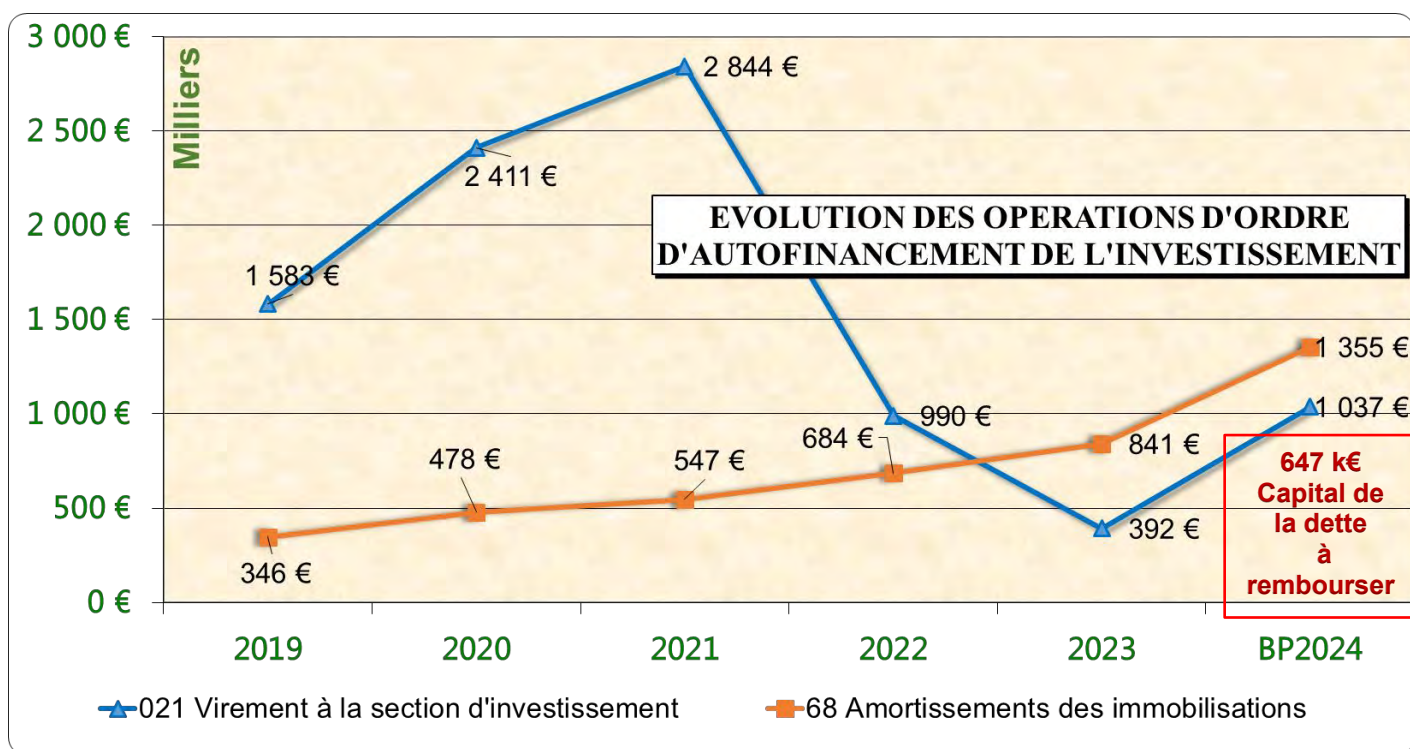
### CHAPITRE 023 : VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Il résulte de la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement soit en 2023, 392 k€ et 1 037 k€ en 2024. Il contribue à l'autofinancement des investissements avec les amortissements.

### CHAPITRE 042 : OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS

Les opérations d'ordre du chapitre 042 s'élèvent à 841 k€ en 2023, 1 355 k€ en 2024 qui sont réparties de la manière suivante :

- 837 k€ en 2023, 1 355 k€ en 2024 de dotations aux amortissements des immobilisations. (nature 6811)
- 4 k€ en 2023, lié à la sortie de l'inventaire à la sortie d'une voiture (cette opération est non budgétaire ce qui explique sa non inscription budgétaire initial)



L'autofinancement doit au moins couvrir le capital de la dette à rembourser.

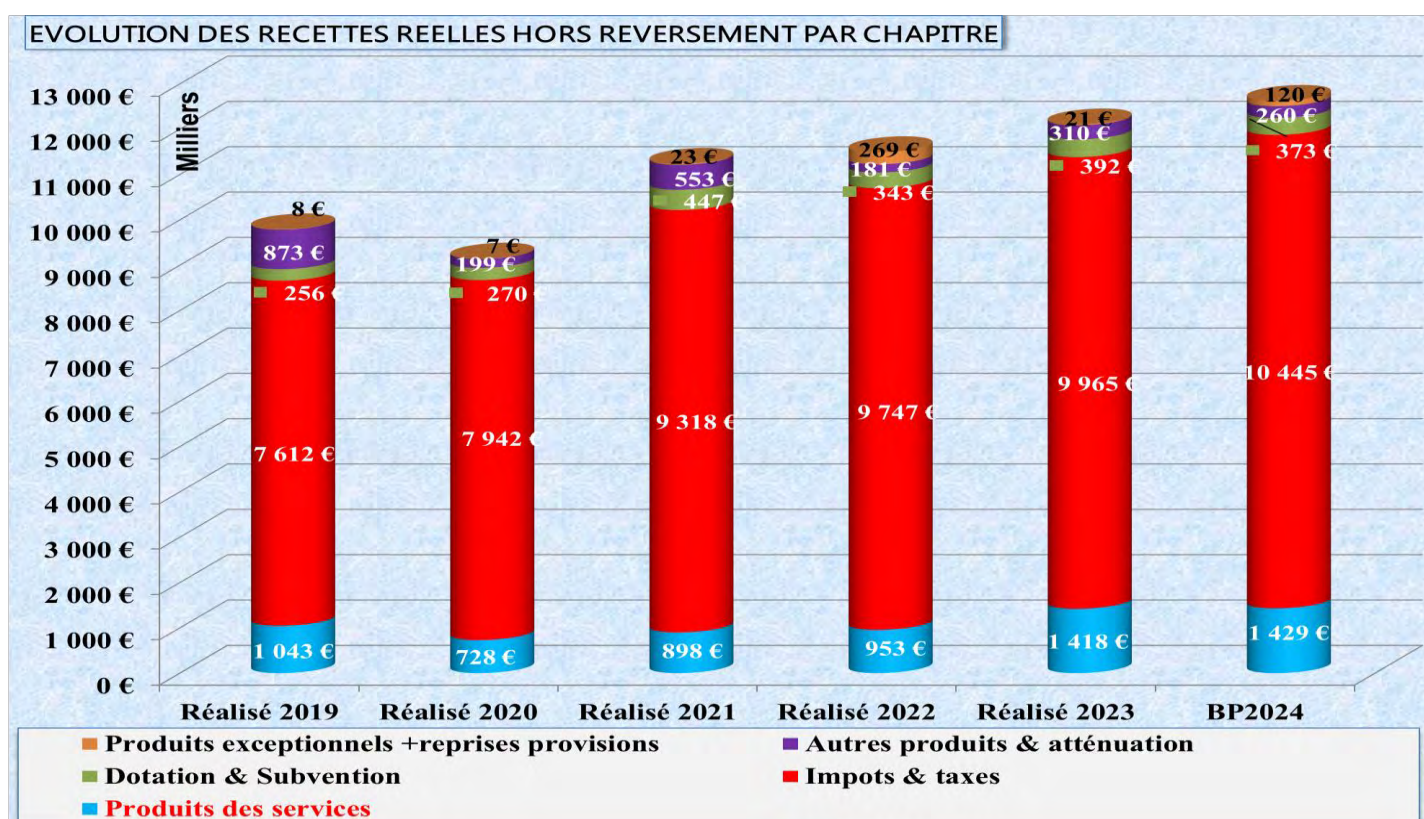
## 3.2- Les recettes de fonctionnement

Les recettes de cette section représentent les ressources récurrentes de la collectivité afin de financer le fonctionnement de celle-ci.

En 2023, les recettes réelles de fonctionnement se sont élevées à 12 107 k€. Le taux de réalisation constaté en 2023 des recettes réelles de fonctionnement par rapport aux crédits prévus initialement s'élève à 105 %. Les raisons de cet écart sont dues essentiellement à un meilleur recouvrement des journées d'accueil, des repas et autres services municipaux consommés. Si on écarte ces recettes la réalisation est alors de 101 % liés à des recettes dans leurs ensembles minorées ou non prévues au budget prévisionnel à hauteur comme les remboursements maladies qui viennent en déductions des charges de personnels. Ces bonnes nouvelles et d'autres permettent de compenser la baisse des droits de mutation de 370 k€. Ces éléments et d'autres seront exposés ci-après.

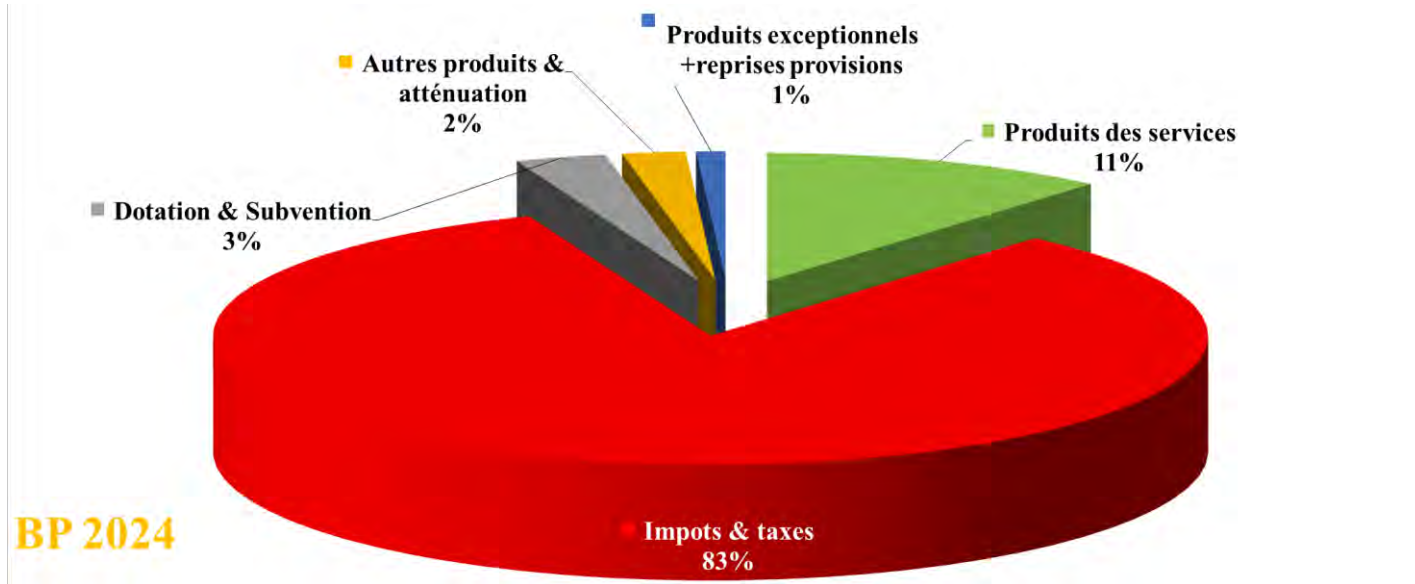
RECETTES DE FONCTIONNEMENT													
CHAPITRES		BP 2024	% évo. BP/BP	% évo. BP/Réa	% Rec. réelles	Budget 2023	Titre 2023	% d'exécutf	% Rec. réelles	Titre 2022	Titre 2021	Titre 2020	Titre 2019
Chapitre 013	Atténuation de charges	200 004,51 €	18,9%	-16%	2%	168 k€	236 936 €	141%	2%	119 k€	143 k€	74 k€	131 k€
Chapitre 70	Produits des services & ventes diverses	1 428 744,00 €	45,2%	0,8%	11%	984 k€	1 418 036 €	144%	12%	953 k€	898 k€	728 k€	1 002 k€
Chapitre 73	Impôts & taxes (sauf 731)	2 615 000,00 €	8,8%	10%	21%	2 405 k€	2 379 855 €	99%	20%	2 479 k€	2 104 k€	2 032 k€	1 813 k€
Chapitre 731	Fiscalité locale	7 830 200,00 €	5,0%	3%	62%	7 455 k€	7 585 439 €	102%	63%	7 268 k€	7 214 k€	5 911 k€	5 799 k€
Chapitre 74	Dotations, subventions & participations	373 000,00 €	8,7%	-5%	3%	343 k€	392 353 €	114%	3%	343 k€	447 k€	270 k€	256 k€
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	60 050,00 €	32,0%	-18%	0%	46 k€	72 940 €	160%	1%	62 k€	409 k€	125 k€	742 k€
Chapitre 77	Produits exceptionnels	100 000,00 €	0,0%	375%	1%	100 k€	21 051 €	21%	0%	269 k€	23 k€	7 k€	8 k€
Chapitre 78	Reprises Provisions	20 000,00 €	0,0%	0%	0%	20 k€							
<b>TOTAL</b>		<b>12 626 998,51 €</b>	<b>10%</b>	<b>4%</b>	<b>110%</b>	<b>11 520 k€</b>	<b>12 106 609 €</b>	<b>105%</b>	<b>100%</b>	<b>11 494 k€</b>	<b>11 239 k€</b>	<b>9 146 k€</b>	<b>9 751 k€</b>
Chapitre 042	Transfert entre sections (Travx en régie, amort.subv, -value)	20 000,00 €					2 099 €	#DIV/0!		130 k€	1 k€		
Chapitre 002	Reprise Excédent	1 384 621,49 €				507 k€							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>14 031 620 €</b>		<b>21%</b>		<b>12 027 k€</b>	<b>12 108 708 €</b>	<b>101%</b>		<b>11 624 k€</b>	<b>11 239 k€</b>	<b>9 146 k€</b>	<b>9 751 k€</b>

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 12 627 k€ en 2024. L'augmentation des bases fiscales de 3,1 % décidée par la loi de finances 2023 permet d'amortir la baisse de l'épargne brut lié à la forte augmentation des dépenses à caractère général.





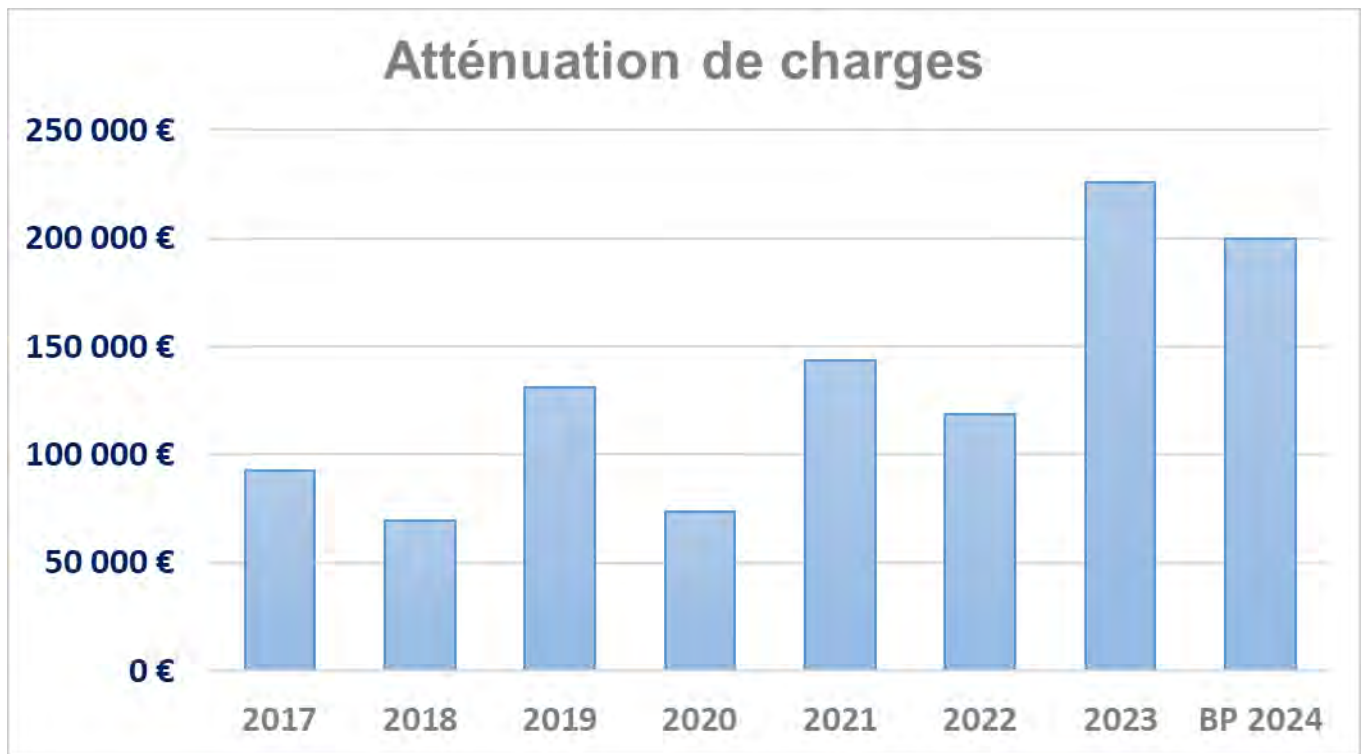
Le désengagement de l'Etat accentue la part revenant à la fiscalité locale. Plus, la réforme de la taxe d'habitation ne laisse qu'1/3 de ressources fiscales. La commune dispose encore une capacité d'influence directe annuelle.



### CHAPITRE 013 : ATTENUATION DE CHARGES

(Pages 44 du budget primitif et 37 du compte financier unique)

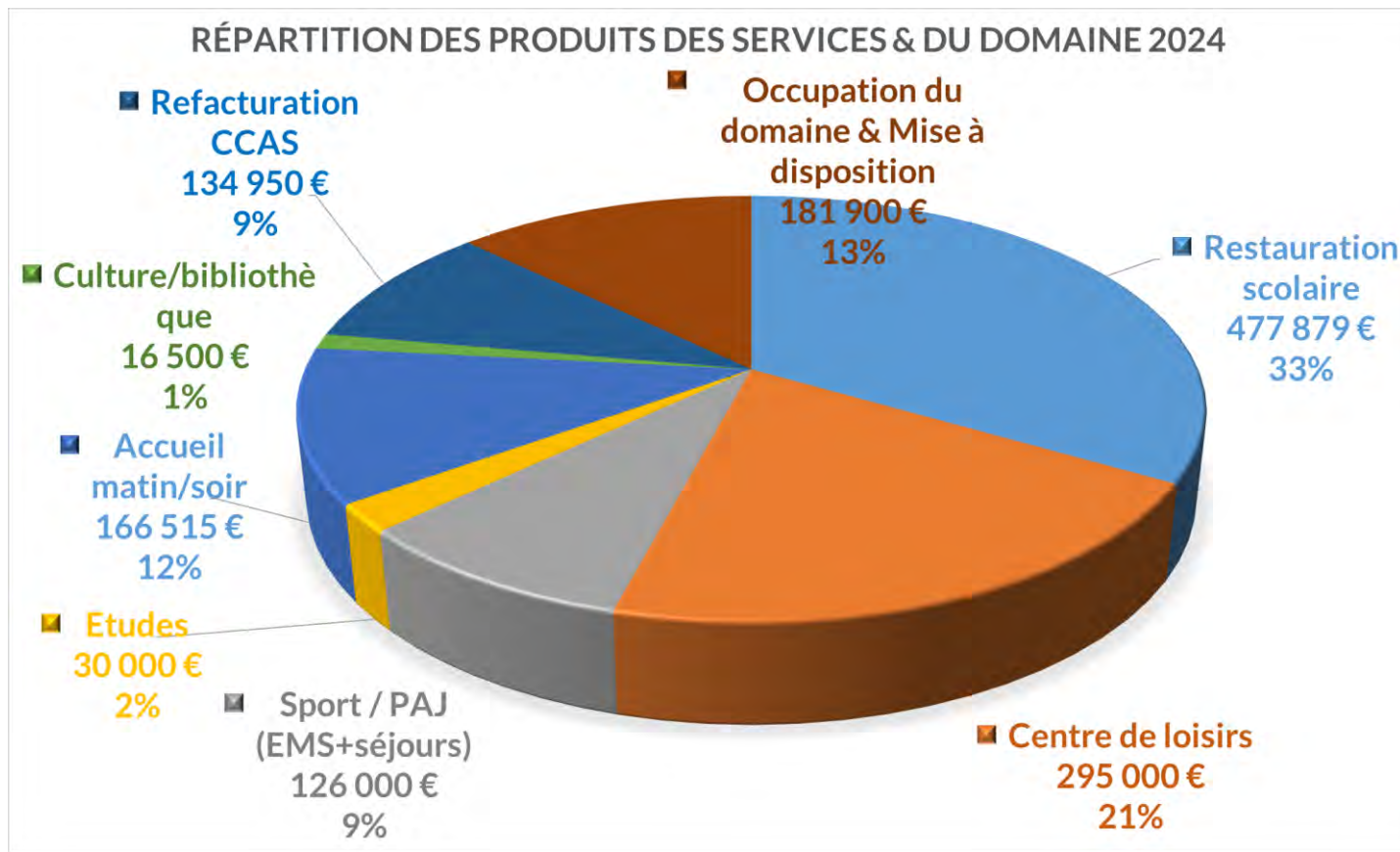
Ce chapitre enregistre les remboursements sur rémunérations de personnel principalement en maladie pour les non titulaires et, pour les titulaires, en accident du travail et en longue maladie, également grâce à une assurance complémentaire. 200 k€ sont inscrits en 2024 en prolongation de l'année 2023.





Il comporte toutes les ressources liées à la facturation des services par Orgeval et s'élève à 1 418 k€ en 2023 et 1 429 k€ en 2024. Ce chapitre représente 11 % des recettes réelles de fonctionnement.

Il se décompose comme suit :



78 % de ces recettes sont liées à des participations des usagers aux services publics récurrents : restauration scolaire, accueils de loisirs, les séjours hivernés, été, .... le solde est composé de redevance d'occupation du domaine public ou de refacturation de mise à disposition auprès de partenaires (communes, CCAS...).

Après avoir baissé en 2021, les tarifs liés aux quotients 1 à 5 et maintenu les autres fixés à la rentrée 2020, les tarifs aux usagers de l'enfance n'ont pas évolué jusqu'en septembre 2023. Les finances communales ont ainsi supporté, tant que possible l'inflation.

Cette progression des tarifs, sauf sur la restauration, a été pratiquée selon les quotients et accompagnée d'une modification de calcul du mode de celui-ci.

Par ailleurs, un travail important depuis avril 2023 sur les inscriptions et le suivi des présents a également été réalisé, dans le but de garantir un nombre de repas et d'encadrants aux enfants suffisants., ce qui limite le gâchis-alimentaire, garantit une équité de traitement et surtout la sécurité des enfants. Il est rappelé que la responsabilité pénale des encadrants et de la commune est engagée lorsqu'un enfant est dans l'établissement sans y avoir été inscrit et ainsi autorisé par les parents.

Cette rigueur, générant des pénalités a fait croire à une augmentation des tarifs sans raison, alors qu'il s'agissait d'une facturation plus juste, a généré, des recettes supplémentaires, qui étaient difficilement estimables.



En parallèle, sur la restauration qui concentre le plus d'usagers, une autre négociation et d'adaptation a été engagée.

Pour éviter de répercuter une hausse de 20%, à partir de septembre 2022, sur les repas et alors qu'Orgeval (à la différence des 3 autres communes) était sur une base de 5 composants et 50% de bio, la restauration est passée à 4 composants avec 20% de bio, ce qui a permis de « limiter » la hausse à 11% (hausse qui n'a jamais été répercutée aux parents). Il convient aussi de noter qu'avec 4 composants, le niveau de déchets constaté après chaque repas est en nette diminution.

Mais depuis septembre 2023, à l'issu d'un nouvel appel d'offre, les repas acquis ont de nouveaux subi une progression de 30% (hausse justifiée par les tensions persistantes sur les prix alimentaires et consommables, les coûts salariaux et la flambée de l'énergie).

La municipalité a décidé que cette hausse ne serait pas répercutée tout d'abord avant janvier 2024, puis avril 2024. Celle-ci est à présent également exclue.

Ces reports successifs sont liés dans un premier temps par les économies liées aux négociations engagées en 2022, à l'adaptation de la prestation et aux recettes dégagées par les actions exposées ci-dessus.

La commune escomptait également sur la baisse du prix de l'énergie, le ralentissement de l'inflation sur les produits alimentaires. Ce n'est absolument pas le cas, avec un hiver et des pics plus rigoureux que le précédent.

Dans ce contexte, une modification de l'ensemble de la grille tarifaire en septembre 2024 en veillant à un meilleur équilibre sera effectué.

Pour réaliser ce travail, Orgeval a décidé de s'associer les services d'un cabinet extérieur.

## FISCALITE

### CHAPITRE 73 : IMPOTS ET TAXES

(pages 44 du budget primitif et [41 & 42 du compte financier unique](#))

[Le taux de réalisation est de 99 % en 2023. Il est dû à la réduction de la perception de la taxe prévue \(25 k€\) sur la cession de terrains nus devenus constructibles 0 € pour 100 k€ encaissés en 2022.](#) Il est très difficile d'anticiper ce type de recettes dans un marché immobilier en crise ; 10 k€ ont été prévus à ce titre en 2024.

Les autres recettes sont liées au reversement par GPSeO :

- de l'attribution de compensation 2 596 k€ [soit une progression de 225 k€ par rapport à 2023](#). Pour mémoire, le conseil municipal de décembre 2023, a validé le montant de l'attribution de compensation (AC) définitive 2024, celui-ci enregistre, la restitution du prélèvement forfaitaire lié à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) dans le cadre de l'obligation légale d'harmonisation du taux.
- Une dotation de solidarité communautaire vient compléter ce chapitre de 8 k€ en 2024 ([montant identique à 2023](#)).

# CHAPITRE 731 : FISCALITE LOCALE

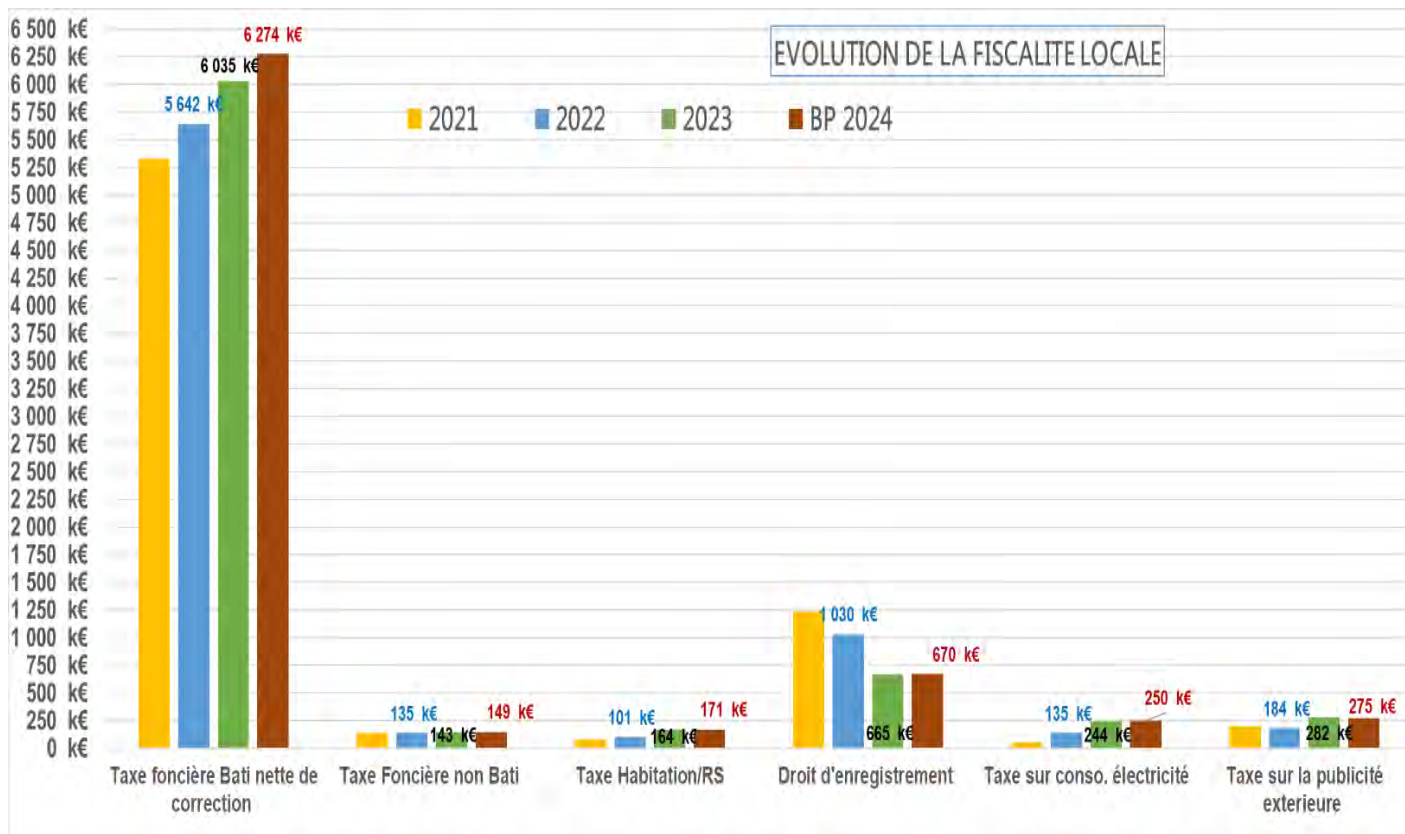
Pages 41, 42 du CFU

Envoyé en préfecture le 10/04/2024  
 Reçu en préfecture le 10/04/2024  
 Publié le 10/04/2024  
 ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE

FISCALITE d'ORGEVAL	2021	2022	2023	BP 2023 voté en avril	BP 2024	Nature/ Tx impôt
<b>Total fiscalité directe locale</b>	<b>5 541 k€</b>	<b>5 878 k€</b>	<b>6 342 k€</b>	<b>6 306 k€</b>	<b>6 594 k€</b>	<b>73111</b>
Taxe foncière Bati nette de correction	5 327 k€	5 642 k€	6 035 k€	6 069 k€	6 274 k€	29,52 %
Taxe Foncière non Bati	136 k€	135 k€	143 k€	136 k€	149 k€	87,48%
Taxe Habitation/RS	78 k€	101 k€	164 k€	101 k€	171 k€	17,70%
Rôles supplémentaires	171 k€	13 k€	23 k€	5 k€	10 k€	7318
Droit d'enregistrement	1 234 k€	1 030 k€	665 k€	1 000 k€	670 k€	73123
Taxe sur conso. électricité	49 k€	135 k€	244 k€	135 k€	250 k€	73141
Droit de places	19 k€	28 k€	29 k€	29 k€	31 k€	73154
Taxe sur la publicité extérieure	200 k€	184 k€	282 k€	180 k€	275 k€	73174
<b>Total en Milliers d'€</b>	<b>7 213 k€</b>	<b>7 267 511 €</b>	<b>7 585 k€</b>	<b>7 655 k€</b>	<b>7 830 k€</b>	

La perte des droits de mutation a compromis la réalisation de ce chapitre. Toutefois, la progression des taxes sur la publicité et de la taxe sur la consommation électrique a permis de compenser partiellement cette perte de recettes

Le graphique ci-dessous représente l'évolution des principales ressources fiscales de la commune.





La commune ne peut voter que les taux de taxes foncières sur les propriétés bâties ainsi qu'une revalorisation du taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

En effet, depuis 2021, la taxe d'habitation (TH) des résidences principales est directement versée par l'État soit 1 926 k€ de recettes fiscales. La part prise en charge par l'État au titre des contribuables concernés est calculée sur la base des taux 2017.

En 2023, elle a été définitivement supprimée.

La part de TH sur les résidences principales a été compensée par le transfert de la part départemental de la Taxe foncière



Seule la taxe d'habitation des résidences secondaires est perçue directement par Orgeval soit 164 k€ en 2023 de recettes fiscales. Le conseil en 2021 a revalorisé le taux de ces taxes des habitations secondaires de 60%.

### L'effort fiscal de la commune

L'effort fiscal est un indicateur mesurant la pression fiscale que la commune exerce sur ses administrés. Si celui-ci se situe au-dessus de 1, cela veut dire que la commune exerce une pression fiscale sur ses administrés plus forte que les communes au niveau national. Si cet indicateur se situe en-dessous de 1, la commune exerce alors une pression fiscale inférieure à la moyenne nationale.

Pour la commune, en 2022 (données 2023 pas encore disponibles) cet indicateur est évalué à 0.79. La commune exerce une pression fiscale sur ses administrés plus faible que les autres communes et dispose en conséquence d'une réelle marge de manœuvre si elle souhaite augmenter ses taux d'imposition et ce, notamment, afin de dégager davantage d'épargne sur ses recettes réelles de fonctionnement.

Les bases fiscales 2024 ne sont pas encore connues à la rédaction de cette note.

Chaque année, les bases évoluent d'une part sous l'effet de la revalorisation forfaitaire et d'autre part sous l'effet de variations physiques : nouvelles constructions, retour à l'imposition. Pour la revalorisation forfaitaire, à partir de 2018, celle-ci est calculée en fonction de l'inflation constatée sur l'année N-1. Ainsi pour 2024, la revalorisation des bases est calculée sur l'inflation entre novembre 2020 et novembre 2021. Elle a été fixée à 3,9 % (7,1% en 2023). Une progression des bases foncières de 0,5 % est adoptée habituellement, ce ne sera pas le cas en 2024 en raison de la crise immobilière.

### Le potentiel fiscal de la commune

C'est un indicateur de la richesse fiscale de la commune. Le potentiel fiscal d'une commune est égal à la somme que produiraient les quatre taxes directes de cette collectivité si l'on appliquait aux bases communales de ces quatre taxes le taux moyen national d'imposition à chacune de ces taxes.

Le potentiel fiscal de la commune est de 1717,55 €/hab., la moyenne du potentiel fiscal des communes en France est de 1004,35 €/hab. en 2023.

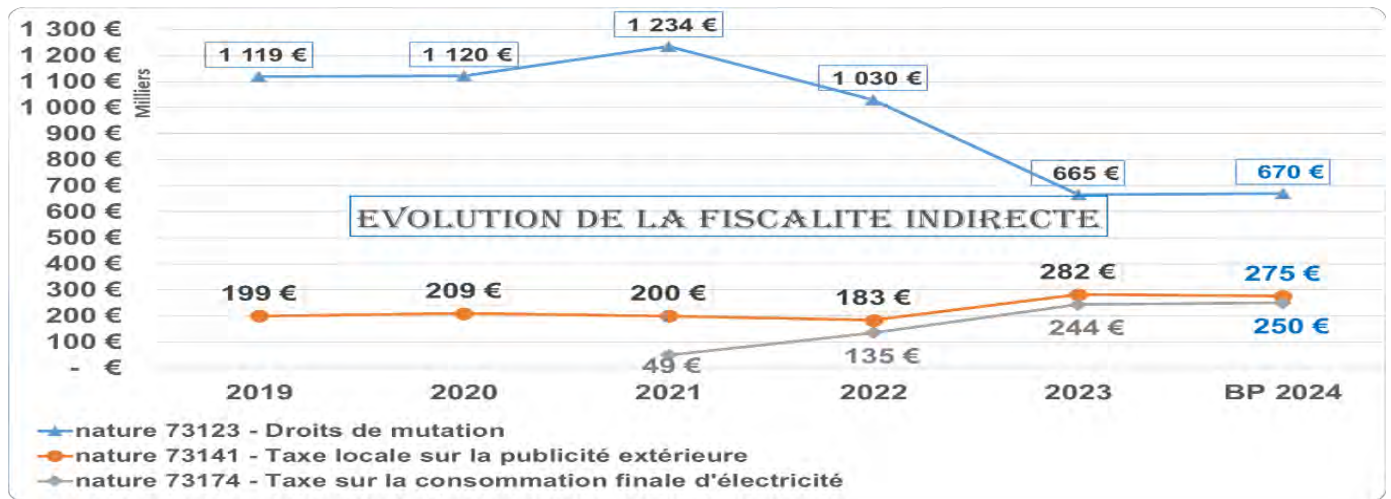
Il est proposé de reconduire ces taux à l'identique pour l'année 2024.

Libellé	Taux inchangés
Taxe d'habitation résidence secondaire (taux de 11,06% revalorisé de 60%)	17,70%
Taxe foncière bâti	29,52%
Taxe foncière non bâti	87,48%

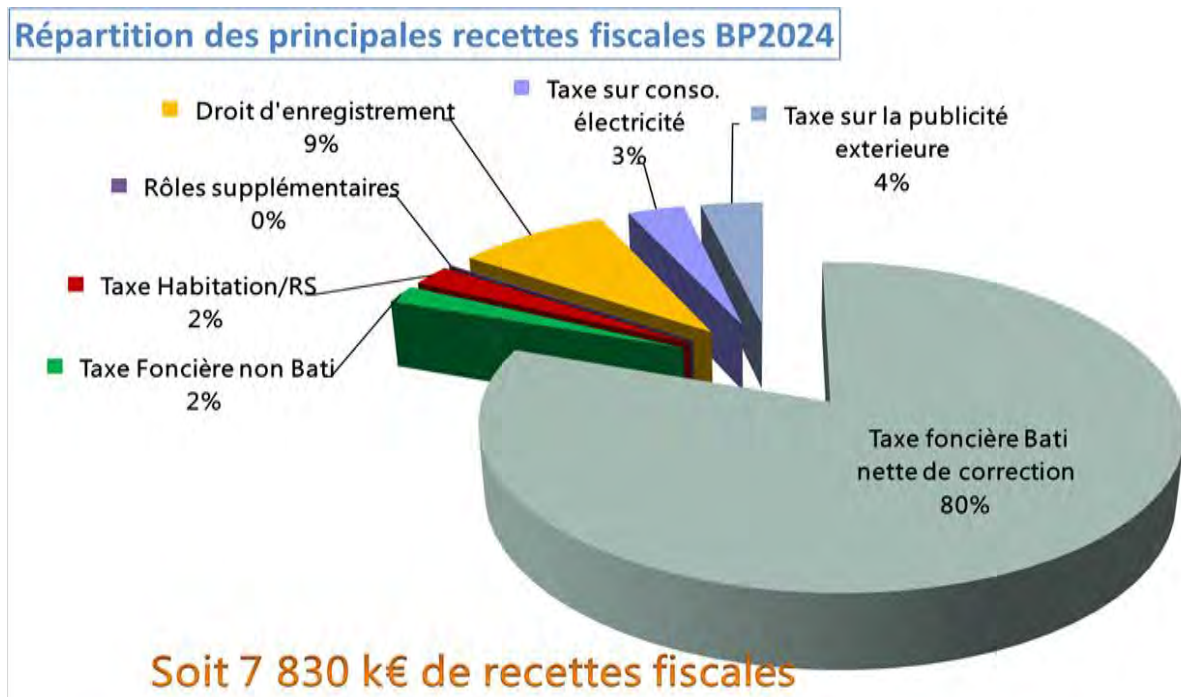
Les droits de mutation sont estimés à 670 k€ en 2024. Cette diminution est due au ralentissement du marché immobilier, aux difficultés de financement rencontrées par les particuliers et à la continuité de 2023.

En 2023, c'est une perte de 3% de recettes réelles communales constatées. La progression de la taxe locale sur la publicité extérieure et de la taxe sur la consommation ne compense pas la totalité de la perte. La dernière réglementation visant à réduire leur nombre pourra dans les années à venir avoir une influence sur cette recette.

Ces éléments de fluctuation conjoncturelle et légale (changement de calcul de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité est payée par tous les consommateurs d'électricité dont la puissance maximale souscrite est inférieure ou égale à 250 kVA) conduisent par prudence à maintenir les montants budgétés aux montants perçus en 2023.



Les rôles supplémentaires dépendent des redressements fiscaux. Ils sont donc aléatoires. (non présentés) (13 k€ en 2022, 23 k€ en 2023, 10 k€ inscrits en 2024).



Le conseil municipal ne peut agir directement que sur 49% de ces recettes réelles globales annuelles par modification des taux.

## CHAPITRE 74 : DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

(pages 44 à 45 du budget primitif et [42 du compte financier unique](#))



Les recettes en dotations et participations de la commune s'élèveront à 373 K€ en 2024, La commune ne dispose d'aucune marge de manœuvre sur celles-ci.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) de la commune est composée des éléments suivants :

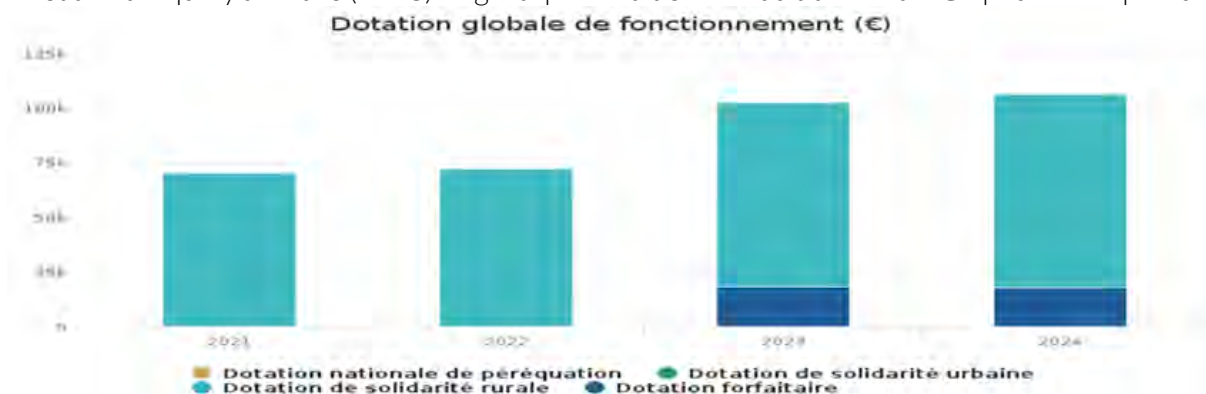
- **La dotation forfaitaire (DF) :** elle correspond à une dotation de base à laquelle toutes les communes sont éligibles en fonction de leur population. L'écrêtement appliqué afin de financer la péréquation verticale ainsi que la minoration imposée ces dernières années par la baisse globale de DGF du Gouvernement précédent ont considérablement réduit le montant de cette dotation. Dans le cas d'Orgeval, cette dotation a disparu de 2018 à 2022 du fait de cet écrêtement. [Depuis 2023, un versement de 18 k€ a été enregistré en raison de la progression rapide de la population Orgevalaise.](#)
- **La dotation de solidarité rurale (DSR) :** elle a pour objectif d'aider les communes rurales ayant des ressources fiscales insuffisamment élevées tout en tenant compte des problématiques du milieu rural (voirie, superficie...). Elle est composée de trois fractions, la fraction « bourg-centre », la fraction « péréquation » et la fraction « cible ». Les recettes perçues par Orgeval s'élèveront à 89 k€ en 2024. La commune ne dispose d'aucune marge de manœuvre sur celles-ci.

Compte / Année	2019	2020	2021	2022	2023	BP 2024
compte 741121	65 337 €	67 879 €	70 387 €	72 212 €	84 675 €	88 500 €

Cette dotation évolue chaque année à la hausse grâce au prélèvement opéré sur la partie forfaitaire de la DGF.

- **La dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU) :** elle bénéficie aux communes urbaines de plus de 5 000 habitants dont les ressources sont insuffisantes par rapport aux charges auxquelles elles sont confrontées. Elle s'appuie sur des critères liés aux problématiques de la ville (quartiers prioritaires, logements sociaux...). Orgeval n'a jamais été éligible à ce titre.

Il est à noter qu'il y a 10 ans (2013) Orgeval percevait 611 k€ au titre de la DGF pour 97 k€ prévu en 2024.




Les autres subventions et compensation de ce chapitre peuvent être commentées comme suit :

- ✓ Le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) a pour objet la compensation par l'État aux collectivités locales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux, de la TVA acquittée sur certaines réparations (nature 615. Frais d'entretien du patrimoine) soit 15 k€, [10 k€ ont été perçues en 2023.](#)
- ✓ La participation de la CAF (nature 74788) aux activités en lien avec la jeunesse et les services périscolaires de la ville est estimée à 213 k€ en diminution de 30 k€ dans l'attente d'un contrat de partenariat avec l'Espace de Vie Sociale.
- ✓ Diverses participations de l'Etat complètent ce chapitre au titre de la formation d'apprenti par exemple.

## **CHAPITRE 75 : AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE**

(page 45 du budget primitif et 42 du compte financier unique)

Envoyé en préfecture le 10/04/2024
Reçu en préfecture le 10/04/2024
Publié le 10/04/2024
ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE



Il enregistre notamment les loyers et charges du patrimoine locatif de la ville. ; la prévision 2024 s'établit à 60 k€, en diminution de 13 k€ par rapport au réalisé 2023, en raison de pénalités sur nettoyage des locaux demandées en 2023 pour 5 k€, dont on ne peut prévoir le renouvellement et le solde de régularisation comptable.

## **CHAPITRE 77 : PRODUITS EXCEPTIONNELS**

Le chapitre 77 regroupe les produits exceptionnels. Ce chapitre enregistre essentiellement les remboursements d'assurances et les pénalités demandées aux prestataires défaillants dans le cadre des marchés publics.

Il permet, n'étant pas anticipable, au budget primitif, par un phénomène d'équivalence de compenser les sommes inscrites au chapitre 67 afin de faire face aux éventuelles régularisations.

Le réalisé de 21 k€ se compose en 2023 pour l'essentiel :

- o 19 k€ essentiellement de remboursement de trop perçus sur les factures d'eau de sept 2022 à mars 2023
- o 2 k€ relatif à la vente d'une parcelle chemin de bouillon pour 1 € et 2k € suite à la cession d'un véhicule Kangoo en panne (nature 775) (La sortie d'inventaire a été enregistrée au chapitre 042 comme exposé précédemment).

### **Les opérations d'ordre**

Elles sont regroupées au chapitre 042 (opérations d'ordre de transfert entre section) (pages 18 du budget primitif et 40 du compte financier unique).

Soit 2 k€ en 2023, elles enregistrent la moins-value sur la cession sur la parcelle préalablement enregistrée aux natures 775.

### 3.3 – La capacité d'autofinancement

La **capacité d'autofinancement (CAF)** désigne l'ensemble des ressources internes générées dans le cadre de son activité qui permettent d'assurer son financement.

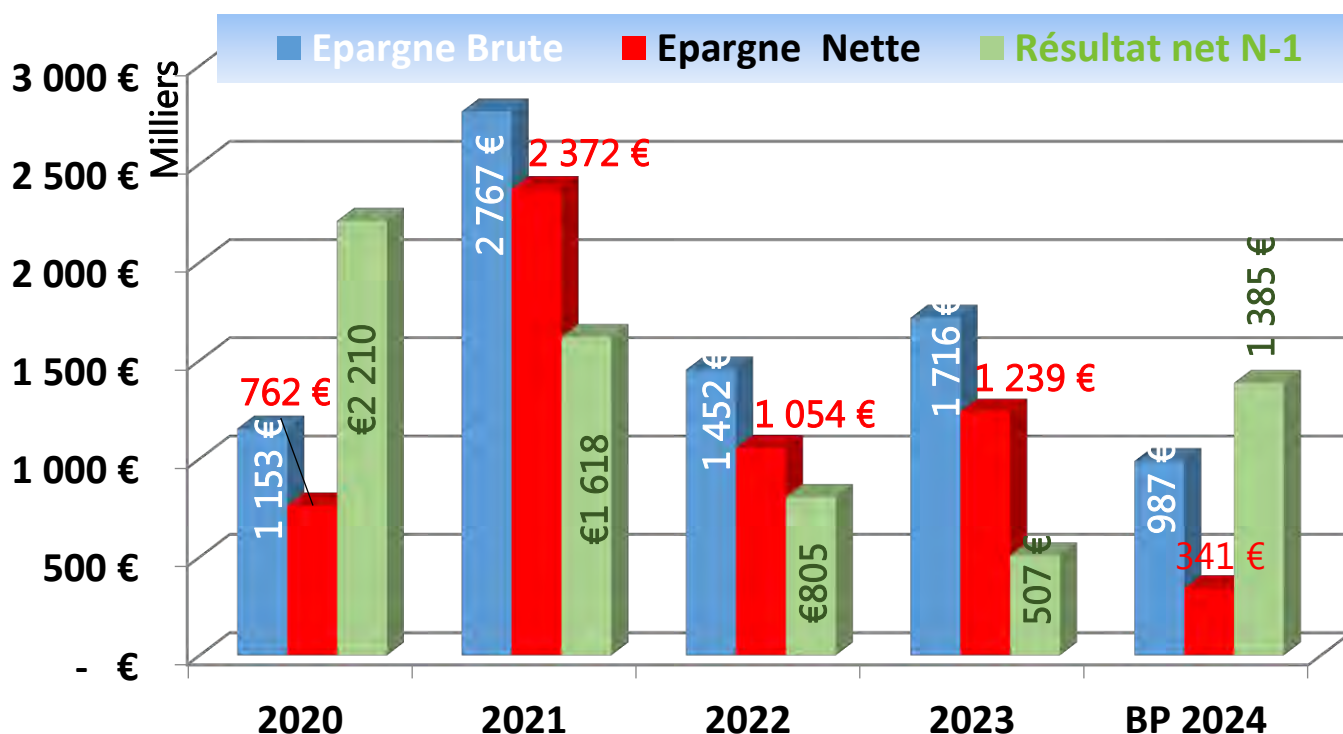
Au total, la Commune a dégagé **une capacité d'autofinancement (CAF) ou épargne nette**, une fois le remboursement en capital de la dette honorée, de 1 269 k€.

Les données d'un budget prévisionnel sont souvent éloignées de leur réalisation en raison du mode de conception prudente de celui-ci.

Ainsi, par rapport à l'autofinancement net estimé au moment de l'élaboration du budget 2023 de + 393 k€, une amélioration de plus du triple est enregistrée. Ceci s'explique,

- D'une part, par la baisse des dépenses de fonctionnement sur les chapitres 011 et 66.
- D'autre part, à des recettes estimées avec prudence et facturées au plus juste.

Le taux d'épargne dégagé en 2023 est de 14 %.



L'épargne nette reste suffisamment positive pour repousser une augmentation d'impôt.

Par contre, elle s'avère insuffisante à financer, seule, l'intégralité de la politique d'investissement communale.

## IV. SECTION D'INVESTISSEMENT

(Page 17 & 18 et 21 à 34 du CFU 2022 et page 21 à 35 du budget primitif 2023)

### Les grandes masses du budget d'investissement

La section d'investissement est équilibrée en dépenses et en recettes à 19 560 k€ (reports inclus)

Les budgets 2023 et 2024 se décomposent globalement comme suit :

#### SYNTHESE INVESTISSEMENT

DEPENSES	Report 2023	BP 2023	Mandaté 2023	Report 2023	BP2024	RECETTES				
						Report Recettes	BP 2023	Titré 2023	Report 2023	BP2024
<b>Autres Directions</b>	<b>76 k€</b>	<b>1 742 k€</b>	<b>990 k€</b>	<b>592 k€</b>	<b>1 342 k€</b>	<b>214 k€</b>	<b>210 k€</b>		<b>424 k€</b>	<b>8 k€</b>
Administration générale, état civil/cimetière, AC GPSeO	18 k€	413 k€	520 k€	10 k€	581 k€					
Police Municipale	2 k€	56 k€	14 k€	2 k€	60 k€				10 k€	
Informatique, téléphonie		322 k€	139 k€	182 k€	170 k€					8 k€
Vidéoprotection	2 k€	624 k€	222 k€	387 k€	30 k€	214 k€	210 k€		414 k€	
Culture/communication/bibliothèque		34 k€	25 k€	8 k€	2 k€					
Jeunesse	27 k€	12 k€	32 k€							
Social	26 k€	2 k€	29 k€							
Périscolaire / sports / cantine		3 k€			25 k€					
Scolarité		15 k€	10 k€	3 k€	14 k€					
Urbanisme		261 k€	1 k€		460 k€					
<b>Direction des Services Techniques</b>	<b>2 131 k€</b>	<b>14 360 k€</b>	<b>2 560 k€</b>	<b>2 500 k€</b>	<b>10 349 k€</b>	<b>767 k€</b>	<b>153 k€</b>	<b>678 k€</b>	<b>1 523 k€</b>	<b>751 k€</b>
Feucherolles/Colombet Espace de Vie Social	71 k€	683 k€	448 k€	12 k€	550 k€		50 k€			
Salles Claude Rich et Gymnase	216 k€	55 k€	196 k€	45 k€		618 k€		618 k€		
Administrat° générale, état civil/cimetière (fonc	69 k€	261 k€	41 k€	49 k€	80 k€	149 k€	71 k€	60 k€	89 k€	20 k€
Ecoles (fonction 2..)	17 k€	151 k€	106 k€	34 k€	91 k€		10 k€			10 k€
Culturels et sportifs (fonction 3..)	39 k€	278 k€	52 k€	233 k€	155 k€		10 k€			10 k€
Solidarité (fonction 4..)	1 k€	2 k€	3 k€							
Aménagement urbain (fonction 5 et 6)	66 k€	101 k€	66 k€	67 k€	151 k€					
Voie Circulation douce (fonction 8)	8 k€	48 k€	43 k€	13 k€	5 k€		12 k€			
Brunetterie Opération 100 puis 23312	33 k€	487 k€	200 k€	193 k€	2 042 k€				133 k€	
Nouveau poste de police municipale opération 23111		606 k€	24 k€	516 k€	201 k€		181 k€			151 k€
Groupe scolaire n°3 Opération 106	1 567 k€	11 037 k€	1 005 k€	1 124 k€	6 976 k€		1 800 k€		1 100 k€	460 k€
Jardins partagés Opération 107	44 k€	552 k€	377 k€	216 k€		113 k€	88 k€		201 k€	
Avance versée (chapitre 23)		100 k€			100 k€		100 k€			100 k€
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>2 207 k€</b>	<b>16 102 k€</b>	<b>3 550 k€</b>	<b>3 093 k€</b>	<b>11 691 k€</b>	<b>1 094 k€</b>	<b>2 531 k€</b>	<b>678 k€</b>	<b>1 947 k€</b>	<b>759 k€</b>
Remboursement capital de la dette (1641) / Emprunts nouvea		392 k€	392 k€		647 k€		11 081 k€	2 000 k€		7 989 k€
<b>Total remboursement d'emprunts</b>		<b>392 k€</b>	<b>392 k€</b>		<b>647 k€</b>		<b>11 081 k€</b>	<b>2 000 k€</b>		<b>7 989 k€</b>
Dépôts et cautionnement versés & reçus		10 k€			10 k€		10 k€	1 k€		10 k€
Taxe d'aménagement		3 k€	3 k€					2 k€		265 k€
FCTVA							1 329 k€	725 k€	151 k€	580 k€
<b>DEPENSES FINANCIERES</b>	<b>0 k€</b>	<b>405 k€</b>	<b>395 k€</b>	<b>0 k€</b>	<b>657 k€</b>	<b>0 k€</b>	<b>12 420 k€</b>	<b>2 727 k€</b>	<b>151 k€</b>	<b>8 843 k€</b>
Virement de la section de fonctionnement							392 k€			1 037 k€
Moins valeur sur cession transféré en investissement/Produit de cession			2 k€		20 k€		263 k€			
Virement patrimonial (chap. 041)					100 k€		0 k€			100 k€
Amortissements et charges à étaler (chap. 042)							900 k€	841 k€		1 355 k€
<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>	<b>0 k€</b>	<b>0 k€</b>	<b>2 k€</b>	<b>0 k€</b>	<b>120 k€</b>	<b>0 k€</b>	<b>1 555 k€</b>	<b>841 k€</b>	<b>0 k€</b>	<b>2 492 k€</b>
d'investissement reporté / de fonctionnement affecté		805 k€					1 919 k€	1 919 k€		1 368 k€
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 207 k€</b>	<b>17 312 k€</b>	<b>3 947 k€</b>	<b>3 093 k€</b>	<b>12 467 k€</b>	<b>1 094 k€</b>	<b>18 425 k€</b>	<b>6 165 k€</b>	<b>2 098 k€</b>	<b>13 462 k€</b>
		<b>19 519 k€</b>			<b>15 560 k€</b>		<b>19 519 k€</b>			<b>15 560 k€</b>

#### Création d'opération comptable votée depuis 2023

Il est rappelé qu'au vu de l'importance des inscriptions budgétaires, le référentiel M57 permet le suivi globalisé d'un projet d'investissement au moyen d'un chapitre "opération".

L'opération correspond à un ensemble d'acquisitions d'immobilisations, de travaux sur immobilisations et de frais d'études, aboutissant à la réalisation d'un ouvrage de même nature. L'opération apparaît en annexe sur la maquette budgétaire.

Le cumul des inscriptions et des réalisations financières au titre de cette opération est ainsi fléchée sur plusieurs années.

Les opérations créées sont les suivantes :

- 106 : groupe scolaire 3
- 23111 : Nouveau poste de police municipale
- 107 : jardins partagés
- 23312 Brunetterie Est



## 4.1- Les dépenses d'investissement :

Les propositions nouvelles de **dépenses d'équipement** s'élèvent à 11 691 k€ au 30/09/2024 contre 11 691 k€ au 30/09/2023. En 2023, 3 550 k€ ont été réalisés sur 18 307 k€ prévus au BP.

Les dépenses d'équipement sont composées des chapitres 20, 21, 23, 204 et des opérations votées.

Ci-après sont présentées avec les réalisations 2023, les projets 2024. Ces derniers, en fonction des dossiers de subventions lancées et des mises en concurrence effectuées, chaque dépense pourra être remise en cause.

### DÉTAILS PAR DIRECTION ET OPÉRATIONS DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

Pages 21 - 25 & 26 du BPrimitif et 22 - 29 à 33 du *compte financier unique* relatifs aux dépenses d'équipements.

#### AUTRES DIRECTIONS

Administration générale / Etat civil a enregistré en 2023 aux natures 2158 et 2188, 1 500 € et 2735 € d'équipements pour les gymnases ainsi que l'achat de divers mobiliers pour les services transversaux complète le réalisé (nature 21848) pour 3 082 €, soit un total de 7 317 €

En 2024, 11 k€ (dont 341 € de report) sont inscrits aux natures 21848 mobiliers et autres immobilisations natures 2188 afin de répondre aux divers besoins d'équipements transversaux le cas échéant.

Les paiements à GPSeO (nature 2046) pour essentiellement l'entretien le renouvellement de la voirie se décomposent comme suit :

Fonction	Compte	BP 2024	2023	2022	2021	2020
845 - Voirie communale	2046 - Attributions de compensation d'investissement	546 248 €	546 248 €	546 248 €	237 235 €	237 235 €

#### Police Municipale :

En 2023, le système de communication a été modernisé avec le remplacement des radios et d'appareils de verbalisations électroniques nature 2158, pour 8 k€. Par ailleurs, 3 k€ ont été investis dans l'entretien des véhicules et 2 k€ dans la sécurisation des agents par l'acquisition de 3 gilets pare balles

En 2024, .62 K€ (dont 2 k€ de report) sont inscrits afin d'acquérir :

- des caméras piétons, ainsi que l'achat d'armes et des munitions nécessaires (nature 2158).
- une nouvelle rampe lumineuse défaillante sur le véhicule Dacia pour un total de 6 k€ (nature 21828).

## Informatique/vidéo protection

En 2023, on constate 14 k€ de logiciel (nature 2051) l'amélioration du logiciel exchange, un logiciel marché...

Le matériel informatique :

- pour les écoles, dont le développement de classe informatique mobile à l'école pasteur 8 755 € , le renouvellement de divers matériels serveur, onduleurs, NAS de stockage, PC pour 7 classes de Jean de la Fontaine (nature 21831) soit 26 k€ au total
- matériels (nature 21838) : pour 57 k€ dont 20 k€ de renouvellement d'ordinateurs essentiellement portable, 5 k€ de copieur pour les nouveaux locaux de la DST, 13 k€ de switch et de firewall pour la sécurité informatique, de 6 k€ d'onduleurs (palliatif en cas de coupure électrique) et le renouvellement de divers matériels dont les matériels de paiement par carte bleue.
- Téléphonie (nature 2185) : pour 2 k€ de renouvellement de téléphone à destination du personnel
- Divers matériels (nature 2188) essentiellement pour la sonorisation de la croisée soit 40 k€.

Situation 2024	REPORT 2023	2024	2024 dont report
Total Demandes des services*	171 763 €	35 722 €	210 715 €
Total Infrastructure & Réseau	- €	56 600 €	56 600 €
Total Ecole Jean de la Fontaine	- €	8 942 €	8 942 €
Total Ecole Pasteur	- €	16 563 €	16 563 €
Total Social	10 553 €	- €	10 553 €
Total Bien-etre au Travail	- €	5 200 €	5 200 €
Total Renouvellement Parc informatique	- €	39 900 €	39 900 €
Total Nouveaux Postes Informatique	- €	7 000 €	7 000 €
<b>Total INFORMATIQUE</b>	<b>182 316 €</b>	<b>169 927 €</b>	<b>355 473 €</b>

{\*} dont nature 2051 nouveaux logiciel finances, ressources humaines et tarification (+ reprise des données, formation) soit 196 k€

Le déploiement de la vidéo protection sur le territoire a le cout suivant :

Suivi financier de l'opération de l'installation de vidéo protection			
DEPENSES		RECETTES	
Libellé	Réalisé/ Prévisionnel TTC	Organisme	Montant
Année 2020	14 003 €	Région IdF	213 680 €
Année 2021	20 021 €	CD 78	210 000 €
Année 2022	339 452 €	<b>SUBVENTIONS</b>	<b>423 680 €</b>
Année 2023	221 706 €	Etat	182 477 €
Année 2024	417 192 €	<i>Ecart Dépenses - Recettes =Autofinancement Orgeval</i>	<i>422 570 €</i>
<b>TOTAL OPERATION</b>	<b>1 012 374 €</b>	<b>TOTAL OPERATION</b>	<b>1 012 374 €</b>

**Culture / communication** : Il concerne :

En 2023, l'intégralité du mobilier des salles à destination des associations a été acquise (nature 21848). La refonte du site internet a débuté en 2023 pour un cout de 5 k€ (nature 2051).

Ces 7 k€ supplémentaires qui seront nécessaires pour clore cette opération en 2024. Divers besoins pour 2 k€ sont également inscrits (natures 2151 et 2188).

**Jeunesse/social** :

En 2023, les biens nécessaires à l'ouverture de l'espace de vie sociale ont été acquis soit 32 k€ + 25 k€ (nature 21848 et 2188).

**Périscolaire / scolaire** :

En 2023, 10 k€ de divers mobiliers scolaires (nature 21841),

En 2024 :

- 6 k€ pour diverses acquisitions mobilières sont prévus à destination des centres de loisirs (nature 21848).
- 16 k€ pour divers mobiliers de restauration chariots, armoire froide.... (nature 2188)
- 17 k€ de divers matériels scolaires demandés essentiellement par les établissements (natures 21841, 21848, 2188)

**Sport** :

L'achat de tables de tennis de table et de divers équipements est prévu en 2024 pour 4 k€.

**Urbanisme** : (nature 2111, 2112, 2118)

En 2023, un terrain rue de Villennes a été acquis pour 500 €.

En 2024, est prévu :

- un droit de préemption éventuel pour 60 k€ (nature 2111 et 2116)
- de la surcharge foncière pour un total 400 k€ dont 300 k€ attribués en 2023 par le conseil municipal dans le cadre de l'opération à l'emplacement de l'ancien magasin « Carrefour Market ». La commune reste dans l'attente du retour de la convention d'aide signée

**Direction des Services Technique** : (infrastructures) :Feucherolles/Colombet Espace de Vie Social

L'achèvement des opérations de ce quartier en 2023 vont amener la commune à solder les espaces publics créés au fur et à mesure. 448 k€ ont été mandatés en 2023 (dont des paiements liés à l'EVS).

662 k€ (dont 12 k€ de report) sont prévus en 2024 (nature 21351).

Salles Claude Rich et Gymnase

L'année 2023, a vu l'essentiel de la finalisation administrative de la création de la Salle Claude Rich et d'un gymnase attendant nécessaire aux activités de l'école maternelle Jean de la Fontaine pour 196 k€. 45 k€ ont été reportés en attente de facture.

Administration générale (fonction 020) Cimetière (fonction 025) :

41 k€ dont essentiellement de travaux de changement de Gestion Technique peintures dans la Mairie et les bâtiments annexes (nature 21311, 21351, 213568 et 2188)

129 k€ dont 49 k€ de report

Dans le cadre du nouveau marché de maintenance et de performance énergétique, le remplacement des têtes thermostatiques et l'établissement des diagnostics de performance énergétique sont prévus pour 13 k€. Dans le même esprit, le remplacement de l'éclairage extérieur de la mairie et de divers bâtiments est prévu pour 10 k€.

L'achat d'un véhicule électrique est prévu pour 17 k€ après réaffectation d'un véhicule au service enfance qui en est dépourvu.

Des travaux de végétalisation du cimetière, d'études sont prévus pour 52 k€ (nature 2031, 2128, 2031).

Le solde est constitué de diverses dépenses telles que l'installation de prises pour véhicules électriques, de pose de films sur les vitres de divers bâtiments et de travaux de réaménagement de l'ancien poste de police municipale... Pour information, l'ensemble des travaux thermiques et de changement de système d'éclairage ont fait l'objet de demandes de subventions.

Écoles (fonctions 211, 212) :

- Maternelle Jean de la Fontaine : 33 k€ ont été réalisés en 2023 : 12 k€ pour le remplacement d'un chalet nature 21312, 18 k€ de films sur les fenêtres, de volets afin de lutter contre la chaleur et de filets anti-pigeons (nature 21351) et 4 k€ de renouvellement d'équipement de sécurité (extincteurs...).

Diverses améliorations sont prévues en 2024 dont le remplacement de l'éclairage extérieur, ainsi que la pose d'un jeu dont le budget a été reporté. Soit 24 k€ dont 9 k€ de report (natures 21351, 2138, 2181, 2188).

- Primaire Louis Pasteur : 66 k€ ont été réalisés en 2023 : 5 k€ de plantation d'arbre, (nature 2121) 43 k€ de changements des menuiseries et d'installation de stores afin de répondre petit à petit au changement climatique (qui complète les travaux déjà réalisés sur ces sujets en 2022 pour 16 k€) (natures 2188, 21351, 21312), 8 k€ de support à vélo avec abris (nature 21312), 10 k€ de sécurisation, de renouvellement d'équipement de sécurité (extincteurs...) et autres petits équipements (natures 21568, 21351, 2188).

Diverses améliorations sont prévues en 2024 dont l'installation d'un autre local à vélos couvert à l'entrée de l'école, l'installation de nouvelles portes couloir et accès cantine (25 k€), le remplacement de l'éclairage extérieur, l'amélioration de la cour et toujours de renouvellement de divers équipements, soit 109 k€ (dont 26 k€ de report) (natures 21351, 21312, 2188).

Culturels et sportifs (fonction 3.) :

- Centre de loisirs Mosaïque : le remplacement du sol est prévu soit 15 k€. En 2023, le chalet a été remplacé pour 10 k€ et 9 k€ des films ont été posés sur les fenêtres pour éviter l'effet miroir. (natures 21351, 21318).
- La croisée : En 2023, construction d'un jeu nature 21318 pour 24 k€ (montant reporté) et renouvellement d'équipement de sécurité (extincteurs...)
- Bibliothèque : mise en place de stores pour 3 k€ en 2024.
- St Marc équipements sportif : En 2023, changement des jeux pour enfants (106 k€ montant reporté). La plantation d'arbre et le changement du chalet pour les boulistes (40 k€) sont prévus au budget (natures 2138, 21314). Cette opération sera subventionnée. Il est également prévu une étude pour l'implantation d'un Padel au vu des différentes contraintes du site.
- Église : L'éclairage extérieur de l'église et son évacuation des eaux pluviales ont été changés pour 7 k€. (nature 21318). Le changement du paratonnerre est prévu en 2024 pour 15 k€.
- 20 k€ pour la sécurité et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite sur l'ensemble des bâtiments communaux sont également inscrits (nature 2181)

➤ Brunetterie (fonction 312 et hors opération 23312) :

Il a été réalisé en 2023 : 140 k€ dont 122 k€ de finalisation sur les études de la Brunetterie. 10 Bancs et la réfection d'une partie de l'éclairage ont complété la réalisation sur cet équipement. (ce dernier paiement a été reporté : 2 k€)

➤ Le contrôle d'accès à l'école de musique a été numérisé pour 9 k€ en 2023.

Aménagement urbain (fonction 4, 5 et 6):

- Centre Technique Municipal : 49k€ ont été réalisés en 2023 dont 3 k€ d'outillages, 19k€ de bureaux pour les nouveaux locaux de la direction , 15 € pour une Dacia en remplacement d'un véhicule ancien et 11 k€ de différents diagnostics sur les locaux du CTM (nature 21318, 21568, 2158 et 21828,21848). 67 k€ sont inscrits en 2024 (dont 60 k€) relatif au remplacement d'un véhicule technique et à l'acquisition de petits matériels et outillages.
- Parc immobilier de la ville : La réhabilitation d'un logement à Montamet est prévu ainsi que diverses diagnostics obligatoires soit 36 k€.
- Aménagements divers :
  - Le mur effondré place du marché pour 40 k€ fait l'objet d'une inscription. Son remboursement par l'assurance du véhicule impliqué suivra.
  - Une étude de circulation est prévue au vu des futures modifications urbanistiques connues soit 30 k€ (nature 2031)


Circulation douce (fonction 87) : En 2023 à la réalisation du revêtement du « chemin des Guêtes » pour une meilleure accessibilité des vélos et des piétons, l'installation de garage à vélo autour de l'église et la mise en place d'une barrière longchamp ont couté 43 k€ (nature 2151).

En 2024, 17 k€ sont prévus dont 13 k€ de reports pour le box à vélos route des 40 sous, le solde est prévu pour une clôture chemin de la Garerne..

# OPERATIONS D'EQUIPEMENTS

(Pages 28 du BPrimitif : 9 290 k€ en 2024 (hors reports de 2 050 k)).

Des opérations d'équipement sont identifiées depuis 2023 et budgétées comme suit, afin d'exposer plus clairement à l'assemblée délibérante l'historique, l'évolution et l'influence d'opérations pluriannuelles sur le budget d'Orgeval :

Envoyé en préfecture le 10/04/2024	
Reçu en préfecture le 10/04/2024	
Publié le 10/04/2024	
ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE	

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

### Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
23111	Nouveau poste de Police Municipal		23 530,27	518 175,57	272 307,00	272 307,00	0,00	272 307,00
23213	Groupe scolaire n° 3		1 457 422,97	1 123 628,86	6 975 500,00	6 975 500,00	0,00	6 975 500,00
23312	Rénovation bâtiment et parc Brunetterie		68 791,20	192 540,00	2 041 796,00	2 041 796,00	0,00	2 041 796,00
23588	JARDINS PARTAGES		552 143,71	215 505,30	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>			<b>2 101 888,15</b>	<b>2 049 849,73</b>	<b>9 289 603,00</b>	<b>9 289 603,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 289 603,00</b>

Il est à noter que la réforme de 2016 des maquettes budgétaires a supprimé la présentation des recettes liées.

### Opération 106 : GROUPE SCOLAIRE 3 (page 30 du BPrimitif et page 27 du CFU)

Les établissements scolaires existants Jean de la Fontaine et surtout Louis Pasteur arrivent à saturation en raison de la poussée démographique bienvenue à Orgeval.

En conséquence, afin d'assurer des conditions d'apprentissage optimales dans le cadre de ses obligations et pour répondre à la demande, la Ville d'Orgeval crée un nouveau groupe scolaire, associé à un centre de loisirs sans hébergement (et une crèche portée par le « SIVU petite enfance »). Elle souhaite ainsi offrir une offre complète aux parents Orgevalais pour la rentrée scolaire 2024.

Suivi financier de l'opération de création d'un groupe scolaire n°3 et d'un ASLH			Situation au 31 décembre 2023	
DEPENSES		RECETTES		
Libellé	Réalisé/Prévisionnel TTC	Organisme	Libellé	Montant Attendu / notifié
Année 2022	452 000 €	Région IdF Notifiée	CAR dont bonus écolo	1 100 000 €
		CD 78	en cours	1 000 000 €
		ETAT	en cours	0 €
		MSA	Participat° création ALSH	10 000 €
		CAF Notifiée	Participat° création ALSH	300 000 €
Année 2023	1 005 423 €			
Année 2024	8 099 129 €			
Année 2025	9 749 042 €			
<i>Enveloppe révision prix</i>	<i>550 000 €</i>	<i>SUBVENTIONS</i>		<i>2 410 000 €</i>
		Etat	FCTVA	3 257 112 €
		<i>Emprunts souscrit et à souscrire</i>		<i>14 188 482 €</i>
<b>TOTAL OPERATION</b>	<b>19 855 594 €</b>	<b>TOTAL OPERATION</b>		<b>19 855 594 €</b>

Il est à noter depuis l'exercice précédent : le renforcement de la colonne de gaz à proximité pour 313 k€ et le cout de la suspension des travaux suite au retrait du permis de construire estimées au maximum à 527 k€. Une enveloppe supplémentaire de 550 k€ est maintenue pour autre impondérable.

Le subventionnement de cette opération est toujours en cours de parachèvement.

Au budget 2024, comme en 2023, afin d'obtenir une image fidèle et sincère de l'exercice ne sont inscrits que les crédits réalisables ou encaissables au vu des échanges avec les partenaires institutionnels. Ainsi, la subvention en cours avec le département n'est pas inscrite au vu des difficultés exposés par ce partenaire.

**Opération 107 : JARDINS FAMILIAUX** Page 31 du BPrimitif et page 29 du CFU

Favorisant les échanges, ce nouvel espace est un lieu de rencontres et de coexistence entre une quarantaine de parcelles privées et des parcelles collectives dont certaines sont adaptées aux personnes à mobilité réduite. L'objectif est de proposer également des ateliers pédagogiques autour du jardinage, de la nature et de la biodiversité. Priorité a été donnée aux habitants n'ayant pas de jardin ou la possibilité de cultiver un potager. Avec le soutien de la Ville, l'association Les Jardins Familiaux de Colombet gère cet équipement.

<b>Suivi financier de l'opération de création des jardins partagés</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
<b>Libellé</b>	<b>Prévisionnel TTC</b>	<b>Organisme</b>	<b>BP</b>
Année 2022 Achat terrain Etudes	175 547 €	Région IdF	113 028 €
Année 2023 Aménagement	376 596 €	CD 78	87 748 €
Année 2024 Aménagement	215 505 €	<b>SUBVENTIONS</b>	<b>200 776 €</b>
		Etat FCTVA	45 790 €
		<i>Ecart Dépenses - Recettes = Autofinancement</i>	<i>521 083 €</i>
<b>TOTAL OPERATION</b>	<b>767 648 €</b>	<b>TOTAL OPERATION</b>	<b>767 648 €</b>

Il est précisé qu'une serre et un branchement au réseau d'eau (en raison de la sécheresse du paysage initialement prévu) ont été ajoutés au projet initial.

**Opération 23111 : Nouveau poste de police municipale** Page 32 du BPrimitif et page 31 et 32 du CFU

La Police Municipale d'Orgeval est désormais composée de 6 agents de police et de 1 agent chargé de la surveillance de la voie publique (ASVP).

En collaboration avec la Gendarmerie Nationale, elle exécute les tâches relevant de la compétence du maire en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique sur toute la commune.

La volonté municipale est de doter la police des moyens nécessaires à la bonne exécution de ses missions.

Avec l'augmentation des effectifs, les locaux actuels sont devenus trop exigus. Le nouveau poste de police, situé dans le quartier Feucherolles Colombet, sera un espace d'accueil plus structuré, d'une surface de plus de 200 m<sup>2</sup>, permettant d'y installer un centre de supervision urbain, offrant des conditions de travail nettement améliorées pour les agents et, bien sûr, un accueil optimal pour les habitants. La livraison des locaux doit intervenir au cours du 3<sup>er</sup> trimestre 2024.

<b>Suivi financier de l'opération du nouveau Poste de Police Municipale</b>				<b>Situation au 1er janvier 2024</b>	
<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
<b>Libellé</b>	<b>Réalisé TTC</b>	<b>Mandaté TTC</b>	<b>Organisme</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
Année 2022 acquisition	600 000 €	600 000 €	Région IdF	Soutien à l'équipement des forces de sécurité 30% du HT	150 307 €
Année 2023 Etudes et autres	23 530 €	23 530 €	<b>SUBVENTIONS</b>		<b>150 307 €</b>
Année 2024 Travaux	562 604 €		Etat	FCTVA	229 027 €
Missions contrôle MO	104 409 €		<i>Ecart Dépenses - Recettes = Autofinancement</i>		
Mobilier serrurerie spécifique	38 623 €				
Mobilier	50 000 €				
Informatique Vidéo surveillance poste	17 000 €				
<b>TOTAL OPERATION</b>	<b>1 396 166 €</b>	<b>623 530 €</b>	<b>TOTAL OPERATION</b>		<b>1 396 166 €</b>

La commune d'Orgeval souhaite réaliser des travaux de réhabilitation du parc de la Brunetterie et de son patrimoine bâti qui appartient à la commune depuis 1991.

Ancienne propriété agricole, le domaine de la Brunetterie est un parc de villégiature d'environ 5 hectares dessiné à la fin du XIX par l'architecte paysagiste Edouard André (1840-1911) selon les principes du jardin paysager français. Le site bénéficie d'une situation privilégiée, sur les hauteurs du centre-ville historique. De l'ensemble des constructions d'origine subsistent l'orangerie et les deux communs d'entrée. Le château de la Brunetterie, construit entre 1881 et 1884, a été démoli en 2017 en raison de son état de dégradation avancée.

Afin de préserver son patrimoine bâti restant, la commune d'Orgeval souhaite engager des travaux de restauration du commun Est. Un diagnostic a été réalisé le 29 mai 2019 et a permis de relever les désordres affectant cet ouvrage. (Toiture, charpente, plancher, ravalement...)

Un appel d'offre est en cours.

Suivi financier de l'opération de réhabilitation du Batiment Est du parc de la Brunetterie			Situation au 31 décembre 2023	
DEPENSES		RECETTES		
Libellé	Réalisé/ Prévisionnel TTC	Organisme	Libellé	Montant Attendu
Année 2023 Mission	68 791 €	Region	réhabilité plutôt que construire (en cours)	250 000 €
		Etat	DSIL notifié + DRAC (en cours)	133 000 €
Année 2024 Travaux	2 234 336 €	Département	Rénovation du patrimoine (en cours)	0 €
		Credit Agricole		
			<b>SUBVENTIONS</b>	<b>383 000 €</b>
		Etat	FCTVA	377 805 €
			<i>Ecart Dépenses - Recettes</i>	<i>1 542 322 €</i>
<b>TOTAL OPERATION</b>	<b>2 303 127 €</b>		<b>TOTAL OPERATION</b>	<b>2 303 127 €</b>

Opération comptable 23312



## CHAPITRE 16 : EMPRUNTS

(Pages 24 et 58 à 70 annexes du Cpte financier unique et pages 33 et 111 à 117)

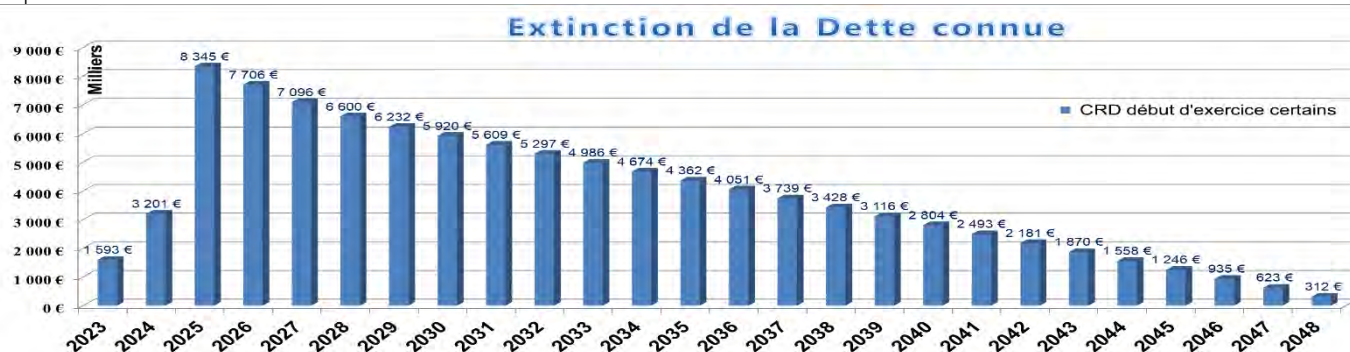


Ce chapitre enregistre le remboursement du capital de la dette (nature 1641) pour **392 k€ en 2023** et 646 k€ en 2024. Il est à noter l'arrivée à terme en janvier 2024 d'un emprunt souscrit en 2003.

La dette historique concerne essentiellement 3 emprunts souscrits à l'occasion de la création de la maternelle Jean de la Fontaine.

Année de la date de début d'exercice	Capital amorti/ dette ancienne	Emprunt 7 790 k€ sur 25 ans taux fixe 1,73%
2023	391 972 €	0
2024	334 854 €	311 600 €
2025	327 645 €	311 600 €
2026	298 058 €	311 600 €
2027	184 489 €	311 600 €
2028	56 362 €	311 600 €
2029		311 600 €
2030		../..

Le profil d'extinction de la dette existante est le suivant :



Au 1er janvier 2024 affiche un encours de dette de 3 201 k€ répartie en 5 emprunts souscrits auprès de 2 banques dont la principale est le Crédit Agricole.

L'extinction complète de la dette souscrite à l'occasion de la création/ extension des écoles Jean de la Fontaine et Pasteur est attendue en 2028. L'encours de cette dette est à taux variable indexé sur l'Euribor 3 mois.

Le montant de la dette par habitant (7096) au 31 décembre 2023 est de 451 € (page 4 du budget primitif – information générale), La moyenne nationale de notre strate est de 731 € (796 €/h de 10000 à 20000 habitants).

Ce chapitre intègre aussi les dépôts et cautionnements (nature 165) reçus inscrits en dépenses et en recettes soit 10 k€ inscrits en 2024 [pas de mouvements enregistrés en 2023](#).

Au total, ce chapitre s'élève donc à **392 k€ en 2023** et 657 k€ en 2024.



## CHAPITRE 10 : DOTATION ET FONDS DIVERS

(page 24 du compte financier unique - page du budget primitif)

Taxe d'aménagement : en 2023 un remboursement de taxe d'aménagement de 2014 pour 3 k€ est intervenu

## LES OPERATIONS D'ORDRE

(page 21 & 27 du budget primitif – pages 23 du compte financier unique)

### CHAPITRE 040 : OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION

Les opérations d'ordre du chapitre 040 qui s'élèvent à 2 k€ enregistrés en 2023 de moins-value sur sortie d'un véhicule.

### CHAPITRE 041 : OPERATIONS PATRIMONIALES

La contrepartie exacte en montant se trouve en recette d'investissement de ce document.

Elle doit permettre d'éventuelles régularisations de patrimoine.

### CHAPITRE/NATURE 002 : RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE

En 2023, Il s'agit de l'inscription du résultat d'investissement déficitaire de 2022 soit 805 k€.



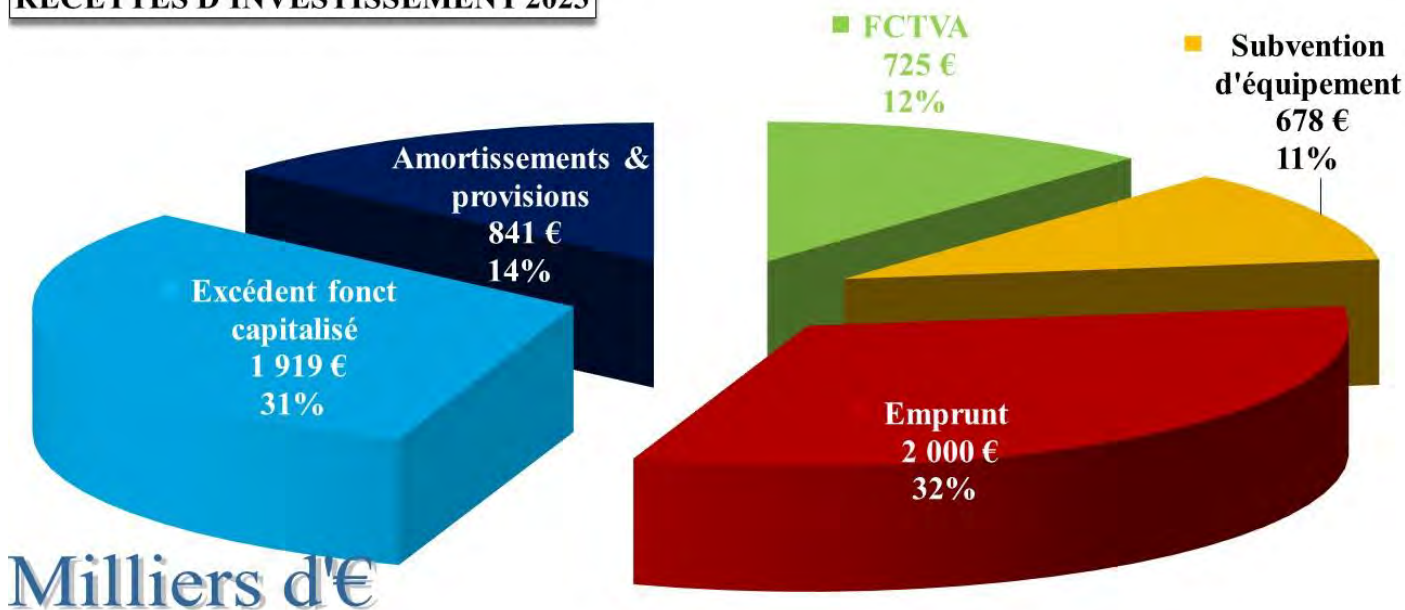
## 4.2 – Les recettes d’investissement

Les recettes d’investissement évoluent en fonction des projets et des subventions accordées par les organismes concernés (Etat, collectivités locales, syndicats intercommunaux, agences, ...).

Les recettes d’investissement s’élèvent à 13 462 k€ en 2024 (dont report), contre 19 519 k€ prévus au BP 2023, auxquels s’ajoutent 2 097 k€ de reports.

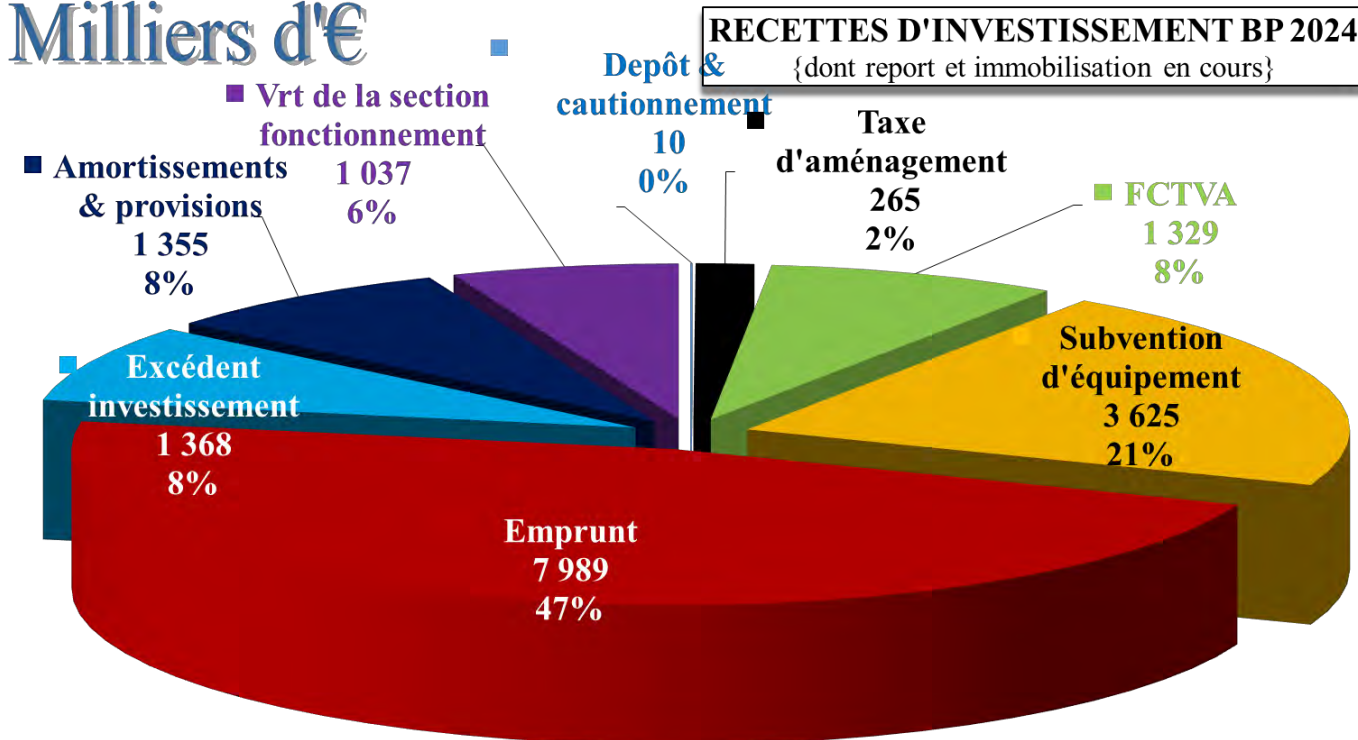
Le financement de la section d’investissement s’est réparti comme suit sur l’année 2023 :

### RECETTES D'INVESTISSEMENT 2023



On constate en 2023 un autofinancement de 45%, avec un recours à l’emprunt de 32% du total des recettes encaissées.

### RECETTES D'INVESTISSEMENT BP 2024



L’excédent 2023, cumulé à l’autofinancement est insuffisant aux financements des investissements importants prévus en 2024. La sollicitation d’un emprunt complémentaire au 7 790 k€ souscrit en 2022 sera nécessaire en fonction de l’avancement des travaux prévus.

## CHAPITRE 13 : SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

(Pages 23 du budget primitif et 24 du compte financier unique)

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le 10/04/2024

ID : 078-217804665-20240404-2024DEL063-DE



Orgeval sollicite systématiquement les partenaires des collectivités. Le bilan suivant peut être établi :

- ✓ 2020 : 7 dossiers présentés (année spéciale « covid) : 0 € subvention reçue
- ✓ 2021 : 6 dossiers – 51 375 € octroyés (video-protection)
- ✓ 2022 : 10 dossiers – 413 081 € octroyés
- ✓ 2023 : 14 dossiers – 1 233 000 € octroyés (Contrat d'aménagement régional + brunetterie)
- ✓ 2024 : 18 dossiers (dont les 10 du BPE) – 522 493.60 € sollicités fin février 2024

Les opérations subventionnables inscrites sont détaillées ci-après.

Ce chapitre se décline comme indiqué ci-dessous.

Subvention d'équipement	Titré 2023	Report Recettes	BP 2024
Informatique (nouveau logiciel enfance)			7 500 €
Vidéoprotection		413 734 €	
Salle Claude Rich et Gymnase Opération 103	618 000 €		
Groupe scolaire n°3 Opération 106		1 100 000 €	360 000 €
Jardins partagés		200 776 €	
Brunetterie Est Opération 23312		133 000 €	
Nveau poste de police municipale & équipements Op 23111		9 946 €	151 470 €
Administration générale cimetière	60 000 €	89 241 €	20 000 €
Ecoles (garages à vélos)			10 000 €
Culturels et sportifs			10 000 €
<b>RECETTES D'EQUIPEMENT</b>	<b>678 000 €</b>	<b>1 946 697 €</b>	<b>558 970 €</b>

Les avances natures 238 ne figurent pas sur ce tableau.

La plupart de ces financements concerne les opérations identifiées précédemment.

Elles ne sont inscrites, dans la mesure du possible, qu'en cas de notification et proportionnellement aux inscriptions des dépenses correspondant à l'objet de la subvention ou des modalités de financement des partenaires institutionnels.

## CHAPITRE 16 : EMPRUNTS ET DETTES

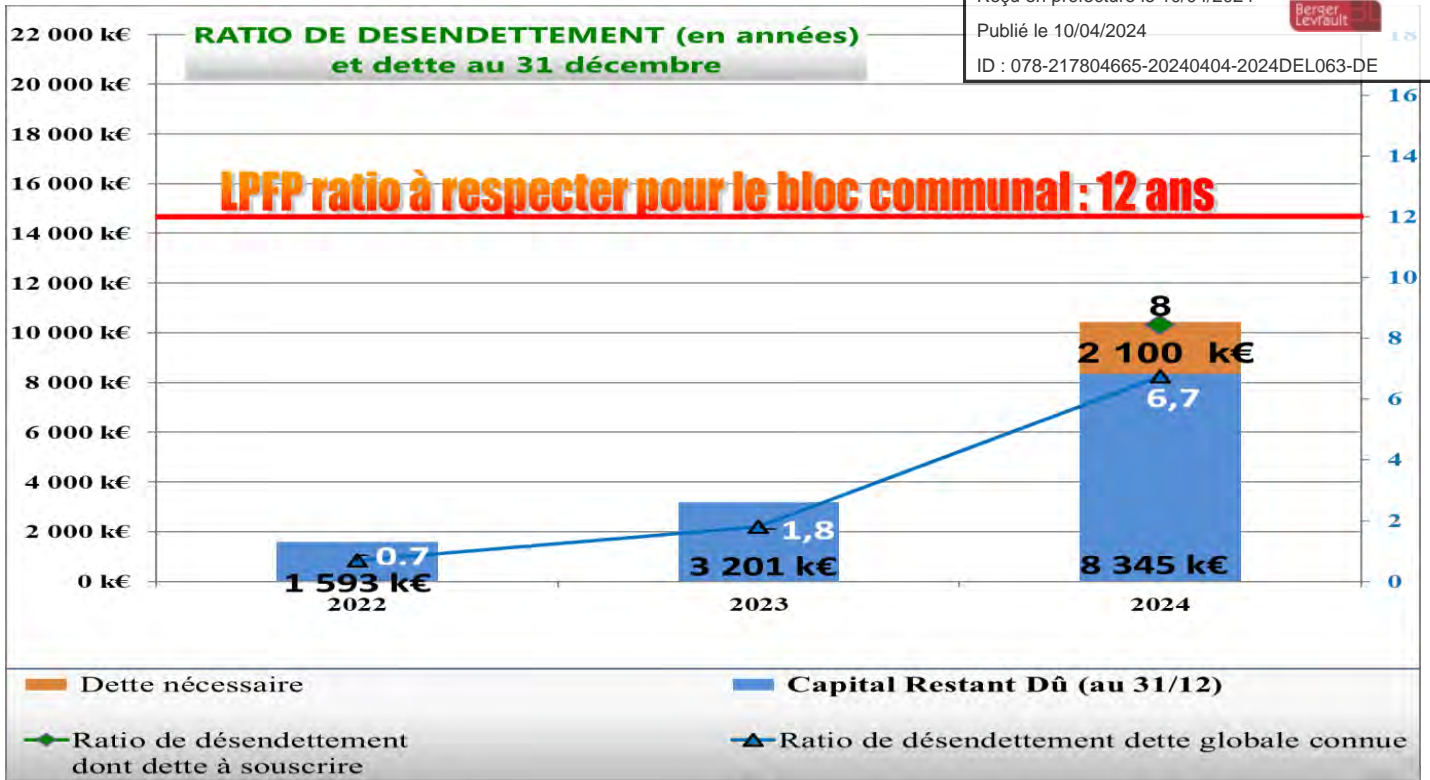
Un emprunt de 5 790 k€ à taux fixe de 1,73 % sur 25 ans a été souscrit en 2022.

Cet emprunt a été versé pour parti, 2 m€ le 30 décembre 2023. Le solde soit 5 790 k€ doit contractuellement être versé avant mi-mai 2025.

Les investissements inscrits nécessitent pour l'équilibre de la section au vu du financement extérieur en cours probable et de l'avancement des travaux, un financement complémentaire de 2 199 k€. Il ne sera probablement pas versé sur 2024.

Il apparaît qu'à l'issu de la souscription de l'emprunt de 2022 la capacité de désendettement sera de 6,7 ans. Si l'emprunt, dit d'équilibre est versé, ce qui est fort peu probable, la capacité de désendettement serait de 8 ans, inférieur au seuil d'alerte de 12 ans, durée de vie moyenne d'un investissement avant que celui-ci ne nécessite des travaux de réhabilitation.

Pour mémoire, la capacité de désendettement constitue le rapport entre l'encours de dette de la commune et son épargne brute. Elle représente le nombre d'années que mettrait la commune à rembourser sa dette si elle consacrait l'intégralité de son épargne dégagée sur sa section de fonctionnement à cet effet.



Ce chapitre intègre également les dépôts et cautionnements (nature 165) reçus inscrits en dépenses et en recettes soit 10 k€ inscrits en 2024 [pas de mouvements enregistrés en 2023](#).

### CHAPITRE 23 : IMMOBILISATIONS EN COURS

Le code de la commande publique prévoit une avance sur travaux pour favoriser les petites et moyennes entreprises. C'est la raison pour laquelle, il est indispensable de prévoir le jeu d'écriture nécessaire. (nature 238)

### CHAPITRE 10 : DOTATIONS, FOND DIVERS ET RESERVES

Le FCTVA : Fonds de Compensation de la T.V.A. (nature 10222)

Le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) a pour objet la compensation par l'État aux collectivités locales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux, de la TVA acquittée sur leurs investissements, sur la base d'un taux forfaitaire revalorisé par la loi de finances pour 2015 à 16,404 % du montant TTC des acquisitions soumises.

Pour le calcul des attributions au titre du FCTVA sont prises en compte les dépenses d'équipement (acquisitions et travaux) de l'exercice précédent des organismes locaux (hors achats de terrains et subventions spécifiques de l'État perçues), pour lesquelles la TVA n'a pas pu être récupérée d'une autre manière.

Il enregistre [un montant de 725 k€ en 2023](#), pour 580 k€ en 2024. [Il est à noter 151 k€ de report lié au retard de versement provoqué par les demandes nombreuses de la préfecture, pour justifier l'éligibilité des dépenses validées par le contrôleur des finances publics, ce qui retarde fortement leurs versements et pourrait à terme compliquer la gestion de la trésorerie.](#)

La Taxe d'Aménagement (nature 10226) reversé aux communes par GPSeO

Le montant reçu par Orgeval est calculé sur la moyenne enregistrée de 2005 à 2016 (hors de la création de la CA2RS), la somme qui en résultait pour Orgeval de 171 539 € était intégrée dans les Attributions de Compensation reçues (Recette d'investissement)

Ce versement était déconnecté de la dynamique d'aménagement et des projets menés par les communes (cas d'Orgeval).

Sur la période 2017 à 2023, le manque à gagner pour Orgeval est de 637 k€. GPSeO a adopté un rattrapage de 265 k€ sur la période (calculé comme les variations éventuelles à venir).

- Le montant de TA annuel reversée aux communes ne peut être inférieur au montant versé via les AC au titre de la TA soit 172 k€.;
- Si le montant de TA annuel perçu sur le territoire de la commune est supérieur au montant des AC versées par la CU, un complément sera reversé à la commune en considération de la répartition suivante :

	TA générée par des constructions de logements	TA générée par des constructions économiques
Part de TA conservée par la CU	30%	100%
Part de TA reversée à la commune	70%	0%

*L'excédent de fonctionnement capitalisé (nature 1068) a été abondé en 2023, afin de couvrir le déficit d'investissement par une partie de l'excédent de fonctionnement, conformément à la délibération d'affectation du résultat. Cela n'est pas utile en 2024.*

## LES OPÉRATIONS D'ORDRE :

Sont regroupées au chapitre 021 (virement à la section d'investissement) et aux chapitres 040 et 041 (opérations d'ordre de transfert entre section et à l'intérieur de la section)

### CHAPITRE 021 : VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

*(Pages 23 du budget primitif et 24 du compte financier unique)*

Le **virement de la section de fonctionnement** ne se réalise pas. Il traduit les ressources dégagées pour financer l'investissement **soit 392 k€ en 2023**, 1 037 k€ en 2024.

### CHAPITRE 040 : Opérations d'ordre de transfert entre section *(page 24 à 26 du compte financier unique)*

Ce chapitre concerne les amortissements des biens (nature 28.), traduisant la déperdition des valeurs comptables des immobilisations inscrites au patrimoine d'Orgeval. Il s'agit de la contrepartie de la dotation, présentée précédemment, et constatée en fonctionnement au chapitre 042 *(page 19 de la présente note)*.

Ces deux chapitres contribuent à l'autofinancement de la section d'investissement.

### CHAPITRE 041 : Opérations patrimoniales

La contrepartie exacte en montant se trouve en dépense d'investissement.